VOL. XXXIV—No 43 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 14 FEVRIER 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Jubilé d'argent sacerdotal du T.R.P. M. Lavigne, provincial des Oblats

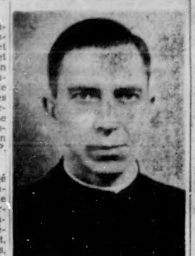
ST-BONIFACE — Le Très Révérend Père Majorique Lavigne, provincial des Oblats, a célébré, dimanche dernier, le vingt-cinquième anniversaire de son élévation à la prêtrise. Les fêtes débutèrent le matin par une messe solennelle célébrée par le jubilaire, dans la chapelle du Juniorat. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement, un souper intime réunit LL. EE. NN. SS. A. Béliveau et G. Cabana, une dizaine de membres du clergé diocésain, des représentants des diverses communautés religieuses de la ville, ainsi que plusieurs religieux oblats, autour du jubilaire. Une séance qui avait été organisée par les Junioristes eut lieu le soir dans la salle de l'Ecole Provencher. Près de 400 personnes y assistaient.

Messe solennelle

La messe solennelle fut chantée par le T. R. P. M. Lavigne, assisté des RR. PP. J.-A. Brachet et M. Dussault, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. F. Blanchin prononça le sermon de circonstance. Il fit ressortir la grandeur de la vie du prêtre et les sacrifices que comportent les hautes fonctions d'un supérieur religieux. Le chant fut exécuté par les Junioristes qui rendirent une messe en parties, sous la direction du R. P. L. Aubin.

Souper

Parmi les membres du clergé qui prirent part au souper de famille, on remarquait à la table d'honneur: LL. EE. NN. SS. Arthur Béliveau et Georges Cabana, Mgr A. Benoît, vicaire général, M. l'abbé A. D'Eschambault, chancelier, M. l'abbé Léo Blais, curé de la cathédrale, Mgr C. St-Amant, les RR. PP. L.-J. Mailhot, recteur du collège St-Boniface, J. Fortier, S.J., D. Jubinville, directeur de la maison des Retraites fermées, A. Lemoine, A. Beaudin, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, de Duluth, Minn., S. Baderski, curé de la paroisse "Holy Ghost", de Winnipeg, J.-A. Brachet, principal de l'Ecole indienne de Fort Alexandre, Man., et C. Comeault, principal de l'Ecole indienne de McIntosh, Ont., et le Rév. Frère J. Moran, principal de l'Ecole Provencher.



T. R. P. M. Lavigne

Le R. P. A. Lemoine expliqua,

(Suite à la douzième page)

La correspondance du Pape et de Roosevelt sera publiée

NEW-YORK, — La "correspondance de guerre entre le président Roosevelt et le pape 'Pie XII" sera publiée par une grande maison d'édition new-yorkaise dans un volume qui paraîtra le 11 avril prochain.

L'introduction à cette collection de messages entre l'ancien président des Etats-Unis et le Saint-Père sera écrite par M. Myron Taylor, représentant personnel du chef d'Etat américain auprès du Vatican.

Le président Truman préfacera l'ouvrage.

Pèlerinage international à Fatima

LISBON — Un pèlerinage international de jeunes filles catholiques aura lieu au sanctuaire de Fatima du 3 au 6 mai. Il comprendra des pèlerins venant de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Irlande, de la France, de la Belgique, de la Hollande, des Etats-Unis, de la Pologne, de la Suisse, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Orient et des pays de l'Amérique du Sud.

L'évêque de Leiria et le gouvernement du village de Fatima étudient actuellement le projet d'améliorer les chemins et les bâtisses et demeures existantes, tout en conservant à Fatima le même cachet que le village avait lors de l'apparition de la sainte Vierge en 1917.

$540 millions utilisés à date

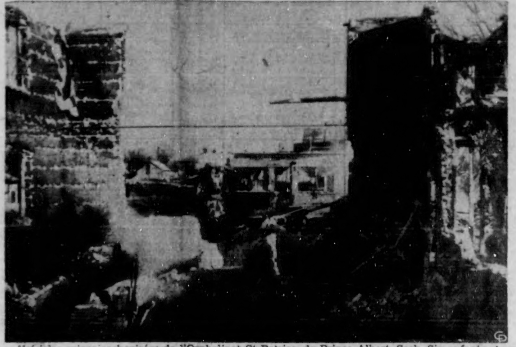
OTTAWA, — Jusqu'à la fin du mois de janvier, le Canada a avancé la somme de $540 millions sur le prêt de $1,250,000,000 consenti à la Grande-Bretagne, a révélé le ministre des finances, l'hon. M. Abbott.

Les autres avances à l'étranger s'établissent comme suit: (les crédits consentis sont entre parenthèses) à la Belgique, $51 millions ($100 millions); à la Chine, $17,634,646 ($60 millions); à la Tchécoslovaquie, $3,875,448, ($19 millions); à la France, $145,400,000 ($242 millions); à la Hollande, $66,973,321 ($125 millions); aux Indes, $5,400,000 ($15 millions); à la Norvège, $16,406,000 ($30 millions); à la Russie, $2,866,098 ($3 millions).

Une encyclique en mars

CITE DU VATICAN, — Une encyclique serait publiée par le Pape, le 21 mars, à l'occasion du 14e centenaire de saint Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins.

Ruines de l'orphelinat de Prince-Albert



Voici les ruines carbonisées de l'Orphelinat St-Patrice, de Prince-Albert, Sask. Six enfants et une religieuse perdirent la vie dans cet incendie, le 1er février dernier. Plus de cent autres orphelins furent sauvés.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La CCF tend à limiter la liberté individuelle par sa législation

M. Patterson s'élève contre les procédés du gouvernement qui se servirait du ministère de l'Education pour fins de propagande politique.

[Du correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"]

REGINA — La deuxième session, en temps de paix, bat actuellement son plein. Le lieutenant-gouverneur R. J. Parker l'a ouverte officiellement, le 30 janvier, avec la pompe et le cérémonial habituels. Il fit la lecture traditionnelle du discours du trône. Cette pièce d'éloquence, qui résume les principales questions que devra étudier la législature, annonce entre autres projets, une législation prévoyant le contrôle provincial des prix, un bill des droits, l'extension de l'assurance obligatoire sur les automobiles, une nouvelle loi des corporations de la couronne afin d'étendre leur rayonnement, une enquête à propos de la distribution et de la vente de la gazoline, et une nouvelle loi du Service civil.

L'assemblée législative est composée de 47 députés C.C.F., de 5 libéraux et de 3 membres des forces militaires.

Contrôle des prix

Etant donné que les pouvoirs extraordinaires du fédéral en cas d'urgence au sujet du contrôle des prix cesseront probablement bientôt, le gouvernement de la Saskatchewan s'apprête à légiférer de façon à s'attribuer certaines obligations relatives au contrôle économique. Le discours laisse entendre que le gouvernement a l'intention de réglementer les prix de service, les prix des marchands détaillants et les loyers en diverses circonstances. C'est une manière de s'ingérer dans la vie individuelle des commerçants. Ce qui est bien dans la politique du gouvernement C.C.F.

Assurance sur automobiles

Un nouveau projet de loi modifierait quelque peu l'acte accepté à la dernière session relatif aux bénéfices de l'assurance obligatoire des propriétaires de véhicules-automobiles. Ces propriétaires, contraints par une loi de payer la prime d'assurance de $6.00 lorsqu'ils achètent leurs permis de conduire, jouiraient, paraît-il, de nouveaux bénéfices, c'est-à-dire d'un dédommagement pour dommages au véhicule, en cas de collision.

[Suite à la dixième page]

Henry Luce veut une réforme protestante

CHICAGO — Une nouvelle Réforme, accompagnée d'un renouveau théologique, est un besoin majeur du protestantisme contemporain, a affirmé Henry Luce, éditeur des magazines **Time, Life** et **Fortune,** lors du banquet annuel du "Church Federation of Greater Chicago".

Fils d'un missionnaire presbytérien, Luce a critiqué le "Protestantisme sans credo, sans théologie, non-ecclésiastique et à la mode des dernières années", pour les non-sens extravagants qu'il a émis non seulement dans le domaine religieux, mais tout aussi bien au sujet de la politique et de l'économie sociale, de la paix et de la guerre.

Il a dit que le Protestantisme du 20ème siècle a été ballotté par tous les vents de la doctrine profane.

"Le Protestantisme aujourd'hui requiert une théologie plus forte et plus saine et un clergé qui prêchera cette théologie. Les laïques n'ont pas de plus grand devoir que celui de voir à ce que nous ayons des pasteurs d'une formation intellectuelle et disciplinaire irréprochable", a dit M. Luce. Il a ajouté que les programmes de catéchisme en vogue dans les écoles du dimanche devraient être radicalement réformés afin de faire pénétrer plus d'enseignement au sujet de Dieu et de la Bible dans les classes.

"Que faut-il penser du niveau religieux dans le système d'écoles publiques dont les Protestants sont en grande partie responsables?" a-t-il demandé. "Bien que le problème de la religion dans les écoles soit difficile, il est certainement temps que les Protestants s'unissent pour faire passer un programme capable de donner à l'école la connaissance de Dieu à nos enfants." Il a loué les efforts faits par les églises protestantes pour l'établissement d'une paix durable, mais, a-t-il dit, "en autant que je sache, on n'a rien fait encore pour donner des solutions aux problèmes sociaux et économiques".

Mon successeur devra être un libéral

OTTAWA — Le successeur du premier ministre King à la direction du parti libéral devra être quelqu'un qui aura pris une part importante à la diffusion des principes libéraux et non une recrue d'un autre parti, a déclaré le T. H. Mackenzie King. Le premier ministre parlait à une réunion de la Fédération libérale. "La seule personne qui me succédera est celle qui aura lutté d'une main contre le toryisme et de l'autre contre le socialisme".

Il a démenti de façon catégorique la rumeur que M. Coldwell ait été invité à diriger le parti libéral. "Ne soyez pas trop sûrs de ma retraite," ajouta-t-il.

Claire Gagnier viendra dans l'Ouest

MONTREAL — Claire Gagnier, notre rossignol canadien, vient de partir pour une tournée de concerts dans l'Ouest Canadien. Elle se fera entendre dans une série de concerts dans les principales villes, notamment Winnipeg, Régina, Calgary, Vancouver, etc. Mlle Gagnier est accompagnée de sa mère, Mme René Gagnier, de notre ville.

M. l'abbé E. Soos est décédé mardi

M. l'abbé Etienne Soos, qui exerça le saint ministère au Manitoba et en Saskatchewan durant plusieurs années parmi la population hongroise, est décédé le mardi matin 11 février à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 83 ans.

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages en langue hongroise, M. l'abbé Soos a bâti ou rénové une dizaine d'églises en Hongrie ou au Canada, amené au pays de nombreux contingents d'immigrants hongrois qu'il a continué de diriger durant plusieurs années.

Emery-Etienne Soos naquit dans le village de Rabakecoel, Hongrie, le 12 décembre 1864. A l'âge de 16 ans, il entra dans l'Ordre des Carmes. Ordonné prêtre le 29 janvier 1888, il fut nommé, quelques années plus tard, prieur du couvent de son Ordre à Gyror. Il fut également provincial en Hongrie pendant 6 ans.



M. l'abbé E. Soos

En 1914, il demanda la permission de venir au Canada pour se consacrer au bien-être spirituel des immigrants hongrois. Comme il n'y avait pas de maison de l'Ordre des Carmes dans notre pays, il obtint l'autorisation de passer au clergé séculier.

Il exerça d'abord son ministère à Melville, à Kaposvar et à Stockholm, Sask.

En 1923, il passa au diocèse de Winnipeg où il fonda un journal hongrois dont il fut le premier rédacteur. Depuis quelques années il demeurait à Langruth.

M. l'abbé Soos laisse le souvenir d'un homme de grand savoir et d'une très haute vertu.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, le jeudi matin 13 février.

"Acte sage et brave" de la part du Canada

NEW-YORK — Le gouverneur Thomas E. Dewey, de New-York, a déclaré, dans une causerie, que l'enquête sur l'espionnage au Canada, l'année dernière, "a démontré que des actes bien caractérisés d'espionnage ont été commis dans notre pays, et qu'il existe une vaste activité dans ce domaine au Canada et aux Etats-Unis". Il a ajouté que "le Canada a donné un exemple de vigilance qui pourrait bien être imité par d'autres pays libres".

Le maréchal Staline est réélu!

C'était jour de réjouissances populaires en Russie dimanche dernier. Et pour cause! On y tenait, en effet, des élections populaires. Le peuple devait se prononcer sur les hommes qui avaient guidé ses destinées durant les deux dernières années.

Or, en pays démocratique — nous le savons pertinemment au Canada — les élections donnent lieu à des démonstrations publiques où le peuple se réjouit du succès des uns ou déplore la défaite des autres.

Le peuple se sent maître ce jour-là: C'est une espèce de souveraineté qu'il exerce. Il a conscience d'avoir un mot à dire dans le gouvernement de son pays.

Il y avait donc des élections dans l'URSS dimanche dernier. Et des réjouissances comme chez nous, car le peuple russe est essentiellement démocratique ...

Dans les milieux "bien renseignés" on se demandait si le parti communiste allait de nouveau diriger le pays, et surtout si le camarade Joseph Djougachvili, — il s'agit de Staline — allait être réélu. Les optimistes étaient confiants: Staline serait choisi de nouveau et le peuple remettrait les rennes du gouvernement au parti rouge. Mais les réalistes craignaient. Il y a toujours les sursauts du fascisme qu'il faut appréhender, disaient-ils.

Les élections — sorte de tribunal populaire devant lequel tout gouvernement démocratique doit comparaître à période fixe — allaient trancher cette brûlante question et couper court à toutes conjectures.

Les élections se déroulèrent dans une atmosphère de bienveillante sympathie, voire même de gracieuseté!. On avait déposé près des urnes de jolis bouquets de fleurs, des roses sans doute, sous lesquelles des épines étaient peut-être dissimulées.

A l'étranger on était inquiet. Les partisans de la démocratie étaient soucieux. Heureusement que dès lundi matin, l'"Association Press" fit parvenir à ses abonnés des dépêches rassurantes: Staline serait réélu chef suprême de l'URSS et le parti communiste serait maintenu au pouvoir, en dépit de la puissante opposition des fascistes et des réactionnaires.

Il est vrai que Staline était le seul candidat à briguer les suffrages et que le groupement communiste seul avait le droit de se présenter devant le peuple. Mais il y avait lieu d'entretenir des craintes. En démocratie les revirements d'opinion sont toujours possibles. On se souvenait encore de l'expérience déplaisante qu'avait connue M. Churchill.

Nos inquiétudes touchaient vraisemblablement à l'exagération, car lundi après-midi les agences de presse lançaient quasi triomphalement la réconfortante nouvelle: STALINE AVAIT OBTENU 100 POUR-CENT DES VOTES A MOSCOU ... Et selon la dépêche de l'Associated Press en date du 11 février, — et en provenance de Moscou, détail qu'il ne faut oublier —, en Azerbaidjan, les électeurs avaient voté dans la proportion de 99.9 pour-cent, en faveur du régime communiste, en Géorgie, de 99.9 pour-cent, en Russie-Blanche, de 99 pour-cent et en Ukraine, de 98 pour-cent, etc.

Il est regrettable tout de même que quelques électeurs n'aient pu se rendre au bureau de votation pour accomplir leur devoir de citoyen. Sans doute qu'ils en ont été empêchés par des raisons majeures, telle par exemple une tempête de neige semblable à celle qui s'est abattue sur l'Ouest canadien. Ils ont dû tout de même éprouver un profond regret de ne pas pouvoir exercer librement leur droit de vote ...

Dans notre enthousiasme nous allions oublier de souligner que Joseph Staline, ou plutôt le gouvernement soviétique, — c'est tellement une seule et même chose que l'on est porté à les identifier, — avait ouvert des bureaux de votation dans les maternités afin de permettre aux nouvelles accouchées et aux femmes sur le point de devenir mères, de choisir consciencieusement leurs représentants au Soviet suprême! ...

Et voilà la triste et tragique comédie qui s'est jouée dans l'Union des Républiques Soviétiques dimanche dernier.

La propagande rouge estime que le degré d'intelligence des Américains et des Canadiens est très peu élevé pour leur servir une telle "cocotte"!...

Le plus tragique peut-être de toute l'histoire, c'est que les journaux et les postes de radio nous ont communiqué ces nouvelles comme s'il se fut agi de vérités, sans même prendre la peine d'avertir les lecteurs ou auditeurs, qu'il s'agissait, pour cette fois encore, de l'une des nombreuses blagues monumentales de l'"oncle Jos"! ...

Heureusement que nous ne sommes plus en guerre et que nous avons reconquis **notre droit de parler librement.**

L. L.

Lettre de Paris

Un ministre communiste à la défense nationale

Par Maurice HERR

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

La France a accueilli sans enthousiasme, voire avec une certaine déception, le gouvernement constitué par M. Paul Ramadier. Les longues et délicates négociations qui ont précédé la formation du nouveau ministère, tout autant que sa composition et que la personnalité sans relief de son chef sont à l'origine du malaise qui s'est fait jour dans l'opinion publique, malaise encore aggravé par une recrudescence des difficultés matérielles de la vie.

Les qualités d'habileté et de souplesse dont a fait preuve M. Ramadier pour arriver à remplir la mission qui lui avait été confiée par le président de la République ne sont pas de celles qui frappent l'imagination des foules. Le nouveau président du Conseil, qui occupa, au lendemain de la Libération, à une heure où la situation alimentaire était particulièrement critique, le difficile poste de ministre du ravitaillement, laisse encore flotter dans son sillage un relent d'impopularité certaine.

Les petites gens et les ménagères ne lui ont pas pardonné —ce en quoi elles ont tort, car il fit alors l'impossible pour donner à manger aux Français — ces longs mois de jeûne de l'hiver 44-45, qui valurent au ministre du ravitaillement le surnom, né d'un à peu près euphonique, de "Ramadan", qui rappelle le jeûne rigoureux imposé par le Coran aux disciples de Mahomet.

M. Ramadier mérite mieux que sa réputation. Il est à la fois intelligent et clairvoyant, souple et tenace. Cependant, son arrivée à la tête du gouvernement illustre, d'une façon éclatante, la douloureuse pénurie de grands hommes d'Etat dont la France souffre actuellement. Avant 1939, l'actuel chef du Gouvernement avait été appelé à siéger deux ou trois fois dans les conseils du gouvernement, mais à des postes d'importance secondaire, dans lesquels il ne se fit remarquer ni dans un sens, ni dans l'autre. Le voici aujourd'hui au faîte du pouvoir, dans une période particulièrement difficile de la vie nationale. Puisse-t-il mener à bonne fin l'expérience déflationniste entreprise par le prestigieux Léon Blum, dont dépend, en fin de

(Suite à la septième page)

Réunion annuelle de Radio-Saint-Boniface

La réunion annuelle de Radio-St-Boniface aura lieu le mercredi 26 février à 1 h. 30 de l'après-midi, dans la salle académique du collège de St-Boniface. On demande aux autorités paroissiales de convoquer pour le 17 février l'assemblée des paroissiens qui ont souscrit pour Radio-St-Boniface et de faire choisir les délégués qui assisteront à la réunion du 26 février. On a droit à un délégué par $500.00 de souscrits. Ainsi une paroisse qui aura fourni $ 1500.00 aura droit à trois délégués. On pourra aussi envoyer un délégué pour une somme ou un surplus de $ 250.00 ou plus: ainsi une paroisse qui aura fourni $ 750.00 pourra envoyer 2 délégués; une paroisse qui n'aura fourni que $ 250.00 pourra envoyer un délégué. On peut compter la nouvelle souscription (1946-1947) jusqu'au 31 janvier et l'ajouter à l'ancienne. Ainsi une paroisse qui aura fourni $ 1000.00 à la première souscription et $ 1000.00 à celle-ci pourra envoyer 4 délégués.

Cette année les délégués choisiront les actionnaires (quarante en tout) à la réunion du 26 février, mais les actionnaires, qui doivent recevoir un avis d'assemblée au moins deux semaines avant leur réunion, se réuniront plus tard (le 19 mars) pour choisir le directorat. Voilà la seule différence avec les assemblées antérieures.

A l'assemblée du 26 février on donnera le bilan de l'année écoulée (au 31 omtobre 1946); on donnera les rapports des départements de CKSB et il sera question de la situation actuelle et de l'avenir du poste.

Radio-St-Boniface fait un appel pressant à tous ses amis pour la journée du 26 février. Tous les nôtres sont bienvenus et il y va de notre intérêt à tous d'assister à cette importante journée. Les dames sont invitées et peuvent aussi agir comme déléguées. Nous invitons particulièrement les autorités religieuses et civiles de la province, les curés des paroisses, les chefs et membres de nos associations ou sociétés ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de CKSB.

(Le Secrétariat)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface atteint presque $15,000

La souscription pour Radio-St-Boniface est rendue à $15,000.00 Nous ne donnons pas aujourd'hui les totaux pour les paroisses, car nous les donnerons sous peu à la réunion annuelle des délégués, qui aura lieu le 26 février. Voici où nous en sommes au 8 février 1947:

Reporté	$14,014.57
M. J.-R. Comeau	1.00
M. Roger Teillet	5.00
Mme Chauvin (S.-C.)	10.00
M. John Kenny (St-Germain)	1.00
M. Aug. Calvez (S.-C.)	5.00
Anonyme, St-Léon	1.00
Mme A. Schade (S.-C.)	2.00
Dr Ed. Préfontaine (Georgie)	50.00
M. H. Bruyère (Sask.)	5.00
Mme Coupal	15.00
Mme Gourde	3.00
St-Georges (1er vers.)	75.00
Abbé A. Dufort	10.00
Abbé L. Lahaie	10.00
Ste-Geneviève (1er v.)	58.00
Mme Isidore Côté	25.00
M. Eloi Bibeau (St-B.)	20.00
Mlle Hélène Blais (Transcona)	10.00
Mme E. Blais (Trans.)	5.00
M. C. de la Lande	5.00
M. Jean Préfontaine	25.00
M. L. Bourdon	5.00
M. R. Guilbert (Petersfield)	1.00
M. J.-L. Carel (St-Claude)	5.00
M. E. Fontaine (St-B.)	10.00
M. M. Molineau	25.00
Abbé L. Primeau	25.00
St-Laurent	70.00
Par. de Caillé	10.00
Club de bridge (Letellier)	5.00
M. Marius Benoist	20.00
Abbé Lévêque, St-Benjamin, P.Q.	40.00
M. Ernest Dumas (Précieux-Sang)	20.00
Ste-Agathe (2ème v.)	30.00
St-Boniface (4508.35)	55.00
TOTAL	$14,686.57

Les sommes ci-dessus renferment certains dons faits directement au poste CKSB; la plupart n'ont pas passé par les paroisses respectives et ont été donnés dans le cours de 1946, même avant qu'on lançât officiellement la campagne 1946-47.

Nous faisons appel de nouveau à toutes nos ressources. Il faut atteindre $25,000.00 si nous voulons placer le poste sur des bases solides. Il y va de l'intérêt général!

La Sainte Vierge sauvera la Pologne, dit le cardinal Hlond

WARSAW — S. E. le cardinal Hlond, primat de la Pologne, a déclaré au "NCWC News Service" qu'il était "calmement confiant" qu'avec la protection de la sainte Vierge, la Pologne sortirait de sa crise actuelle pour s'orienter vers l'avenir "totalement dans l'esprit du Christ."

Il a exprimé sa reconnaissance aux catholiques américains pour les cadeaux faits à son pays et leur a demandé de continuer à lui aider jusqu'à ce que la crise soit passée. Il a dit que la "Pologne traverse actuellement une période historique pendant laquelle il est de première importance de maintenir l'esprit chrétien de la nation afin de construire un avenir conforme à l'esprit du Christ." Il s'est dit totalement confiant dans cet avenir.

Le "NCWC War Relief Services", par l'entremise de Caritas, a fourni 10 millions de livres de matériel à la Pologne en 1946. Le problème alimentaire deviendra plus sérieux après le 1er mars, quand l'UNRRA cessera ses opérations dans ce pays.

Un évêque demande aux Nations-Unies de libérer la Lithuanie

NEW-YORK — S. Exc. Mgr J. M. Gannon, d'Erie, a dit devant une assemblée du "United Lithuanian Relief Fund", la semaine dernière, que les Nations-Unies devraient faire pression sur la Russie pour qu'elle accorde la liberté à la Lithuanie et aux autres petites nations opprimées.

Déclarant que la Russie est la dictature la plus malveillante sur la terre, Mgr Gannon a dit que c'est une mauvaise tactique d'apaiser une dictature qui oppresse une petite nation.

Parler de "dictature bienveillante" est absurde, a déclaré l'évêque. "Une armée installée dans un pays étranger n'est pas bienveillante. La Lithuanie est opprimée par la puissance et les canons d'une dictature militaire".

Les besoins de la sécurité

L'importance des études internationales

par Thomas GREENWOOD

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Les affaires internationales prennent une part croissante dans la politique canadienne. Le récent Discours du Trône prononcé à l'ouverture du Parlement en fait foi. On sait aussi que près de la moitié des travaux de la session parlementaire auront directement ou indirectement pour thème des problèmes mondiaux. Il est évident que le Canada s'affirme avec insistance sur la scène internationale, où nous avons à défendre des intérêts de tous genres.

Cette situation comporte des obligations correspondantes pour le gouvernement, qui doit s'assurer des compétences dans ses services pour faire face à tous les besoins. Or c'est là un domaine relativement neuf pour nous: ce n'est que pendant la guerre que nos affaires extérieures ont pris une grande extension. Nous devons donc former des diplomates et des spécialistes aussi vite que possible, bien que ces professions exigent d'habitude de longues études et beaucoup de pratique. Nos universités connaissent ces besoins et s'organisent pour y faire face: ainsi, l'Université d'Ottawa offre des cours du soir sur la pratique internationale et pense à établir prochainement toute une Ecole spécialisée pour l'enseignement des matières nécessaires.

Le domaine international devrait être un sujet de prédilection pour le catholique dont l'esprit doit être universel comme sa foi. La solidarité humaine s'affirme de plus en plus à tous. Les rapports plus intimes et plus rapides entre les nations, impliquent une foule de questions d'ordre moral qui sont urgentes, aussi bien pour le salut des âmes que pour l'établissement d'une vraie paix. C'est ce qui ressort de nombreuses déclarations pontificales; et c'est ce qui a été reconnu spécifiquement à Fribourg pendant le Congrès de Pax Romana l'été dernier. Le rapport des travaux du congrès, qui vient d'être publié, donne une excellente impression des préoccupations internationales des catholiques, et des attitudes qui sont recom-

(Suite à la septième page)

IL FAUT ENCORE $10,313.43 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

Chapelle Ste-Marie

Bonne nouvelle! Il y aura au début de mars, une grande partie de cartes au profit des oeuvres de la chapelle Ste-Marie.

Cette soirée est organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres J à O exclusivement. Toutes les personnes qui s'intéressent au succès de cette partie de cartes et qui veulent prêter leur concours, sont priées de s'adresser pour la vente des billets ou autres détails de l'organisation à Mme Oscar Morier, qui a bien voulu en assumer la direction.

Le rapport financier pour l'année 1946 a été publié et distribué dimanche dernier.

M. le Desservant s'est dit satisfait de l'état des finances. Il a félicité les paroissiens de leur bon esprit, et il les a encouragés à travailler au développement de la desserte et au maintien de leur école.

Prix de catéchisme

Les derniers prix de catéchisme ont été gagnés par Albert Cadotte, Renée Morier, Rose-Aimée Poulain et Raymond Roussin. Le prix de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises a été mérité en janvier par Eva Hébert.

NOCES DE RUBIS

Le 4 février dernier, M. et Mme Horace Morier, de St-Vital, ont été les héros d'une fête organisée par Mmes J.-C. Lavoie et Guy Morier, à l'occasion de leur 40ème anniversaire de mariage.

Une cinquantaine d'invités s'y étaient donnés rendez-vous.

M. l'abbé L. Bédard, desservant de la chapelle Ste-Marie, après avoir chanté le matin une grand'-messe aux intentions des jubilaires, tint à venir les saluer et à leur offrir ses voeux.

La soirée se passa agréablement. Il y eut du chant, des déclamations, etc. Au cours de la soirée, Mme Brodeur, de Montréal, soeur de Mme Morier, téléphona pour offrir aux jubilaires les souhaits des parents de l'est.

Marcel, leur plus jeune fils, présenta une adresse au nom de la famille et offrit au nom des invités une magnifique table à thé et divers autres cadeaux.

M. et Mme Morier, qui étaient très émus de cette manifestation d'amitié, remercièrent en termes chaleureux les organisatrices et les nombreux invités.

L'on se sépara en formulant le souhait de se retrouver dans 10 ans pour fêter les noces d'or.

Ad multos annos.

Baptêmes

Le 2 février: Joseph-Robert-Roger, né le 23 janvier, fils de Roland Laurence et de Roma Desrochers, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Desrochers.

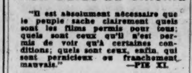
Le 2 février: Michelle-Lise, née le 16 janvier, fille de Claude Hébert et d'Eveline Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Goebel.

Le 2 février: Joseph-Edmond-Marius, enfant de François Courchaine et de Maria Lévesque. Parrain et marraine, Marius et Ida Lévesque.

PETITE NOTE

Mme M. Dugal est retournée à Dryden, Ont., après avoir passé quelque temps chez sa fille, Mme J.-A. Painchaud.

Mon Guide au Cinéma



"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Holiday in Mexico	I
The Falcon's Adventure	I
Swell Guy	II
Brief Encounter	II
The Dark Mirror	II
Heartbeat	II
The Cockeyed Miracle	II
My Darling Clementine	II
Bedelia	II
The Strange Love of Martha Ivers	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Radio-Saint-Boniface

CKSB (1250 kics)

SAMEDI 15 FEVRIER
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le club Jubinville
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles / Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaïenne
8.30—Concert léger
8.45—Musique populaire
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 16 FEVRIER
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Quart d'heure de Chopin
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 17 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.15—Le Forum Ecolier
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 18 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Eugène Ragot
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Concert léger
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 19 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos vosins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 20 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède mus
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 21 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le Forum Ecolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Pot pourri musical
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Questionnaire de la jeunesse
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

Rôle de Marie




Lucia Devillier, qui jouera le rôle de Marie dans **La Passion**, qui sera présentée à Ste-Anne des Chênes, Man., durant la semaine sainte.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes du 11 février

Mme A. Champagne était l'organisatrice de cette partie de cartes, aidée de Mmes: E. Saëlens, M. Sarrazin, Ed. Vandal, Frs. Thomas, A. Trudeau, E. Thomas, L. Valcourt, O. Trudeau et J.-J. Trudel.

Donateurs: Mme Ed Saëlens, Chaput Frères, Ed. Champagne, Mlle G. Champagne, City Dairy, Mme R. Colette, Mme Denis Weicker, A.-J. Champagne, M. Sarrazin, Léo Fontaine, Mme Ed. Vandal, Mme Moquin, Frs. Thomas, Reidle Brewery Ltd., Mme Ar. Trudeau, Mme J.-J. Trudel, Mme E. Thomas, Mme Léo Valcourt, Mme O. Trudeau et Marc's Shoe Repair.

Prix de rafle: M. Louis Boux, Mme A. Larivière, Mlle A. Parent, Mlle Norma Carrière, Mlle I. Dureault, M. C. Monney, Mme C. Platen, M. A. Orieux, M. A. Fredette, Mme A. Roussin, Mlle M.-R.-M. Trudel, M. H. Pelletier, Mme Viola Walker, M. A. O'Connor, Mme M. Sourisseau et M. R. Krunel.

Prix de "pool": M. J.-A. Roussin., M. A.-C. Larivière et M. R. Briggs.

Prix de consolation: Mme M. Musso.

Prix de cinq mains: Marcel Gagné, Mme S. Paul, M. Christensen et G.-E. Larivière; M. E.-C. Larivière; Mlle Norma Carrière; Mme V. Walqer, Aug. Fredette et Mme S. McGavin.

Voici quelques noms de donateurs omis la semaine dernière: Mme Jean Senez, Henri D'Eschambault, Mme L. Boissonneault, R. Colette, Ed. Delisle et G. Larivière.

Nous remercions sincèrement tous les généreux donateurs et tous ceux qui montrent tant de dévouement pour assurer de si beaux résultats à nos parties de cartes.

N'oublions pas que mardi prochain le 18 sera le mardi-gras! Alors venons en plus grand nombre nous amuser en famille tout en faisant la charité pour notre chapelle. Bienvenue à tous.

Prix de rédaction française

Les prix de rédaction française à l'école furent décernés en janvier aux élèves dont les noms suivent: Denise Blanchette, Gilbert Rougeau et Denis Trudeau. Ces prix étaient gracieusement offerts par la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, ainsi que par la Rév. Mère Générale des Chanoinesses des Cinq Plaies.

Championnat pour patinage

Toutes nos félicitations les plus chaleureuses vont à Mlle Louise Trudel, élève du 5ème grade de notre école, qui se vit décerner le championnat pour patinage en vitesse pour tout le Canada. C'est à Sudbury, Ont., que Louise remporta le trophée. Le Dr J.-J. Trudel accompagnait sa fille. Tous deux se rendirent jusqu'à Ottawa.

Règlements du Carême

Art. 188 - Règlements du carême. — Pour le jeûne et l'abstinence durant le carême, on s'en tient aux prescriptions suivantes:

1o.—Le jeûne est obligatoire tous les jours du carême excepté le dimanche, depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Samedi Saint à midi.

2o.—On observe l'abstinence tous les mercredis (à la place des samedis, par indult), et vendredis ainsi que le samedi des Quatre-Temps.

3o.—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus; la loi du jeûne, tous ceux qui ont vingt-et-un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année. Les fidèles qui ne peuvent jeûner tous les jours du carême sont tenus de le faire les jours où ils le peuvent.

4o.—Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, il est permis à tous les fidèles de faire gras au repas principal, qui peut se prendre le midi ou le soir.

5o.—Les jours du carême où l'abstinence n'est pas imposée, les fidèles non soumis à la loi du jeûne et ceux qui sont légitimement empêchés ou dispensés de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

6o.—Les fidèles qui jeûnent ne doivent faire qu'un seul repas complet le même jour; aux deux autres repas, ils prennent notablement moins de nourriture qu'ils n'en prennent ordinairement aux mêmes repas. On interprète la qualité et la quantité de nourriture à prendre, selon les coutumes locales et les circonstances particulières de chacun, tenant compte du tempérament, de l'âge, des occupations, et de la durée du jeûne prescrit. Le jeûne ne doit pas mettre les fidèles dans l'impossibilité d'accomplir convenablement leurs devoirs d'état. (Cf. Concile Provincial (Vème) de Malines, 1937, No 69; App. XXXIX.)

Art. 189 - Aumônes du carême. — Dans chaque église et dans chaque oratoire public ou semi-public, il doit y avoir un tronc destiné à recueillir les aumônes du carême. Les aumônes recueillies sont envoyées, aussitôt après Pâques, au Procureur diocésain; elles sont ensuite distribuées aux oeuvres de charité.

(Constitutions synodales)
✠ Georges CABANA,
archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Un rabbin s'oppose à la distribution de bibles protestantes

DAVENPORT—La distribution de bibles publiées par la "Gideon Society" et données aux enfants qui voulaient les accepter dans les écoles de Davenport a pris fin, à la demande du Rabbi Abram Vossen Goodman.

Le Rabbi Goodman souligna le fait que les Chevaliers de Colomb pourraient bien distribuer des catéchismes catholiques et les B'nai B'rith des livres de prières juifs, dans les écoles, si on accordait aux protestants d'y faire circuler leurs bibles!

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hébdomadaire fusionné en 1941.

Publié par le CANADIAN PUBLISHERS LIMITED

Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La CCF fait le silence sur l'oeuvre des missionnaires

Le **Saskatchewan News**, bulletin de propagande du gouvernement C.C.F., chante les faits et gestes d'un certain M. Piercy, administrateur de l'éducation pour la population indienne du nord de la province. Sous le titre insinuant "North's Children Get a Chance", le bulletin publie une vue d'ensemble sur le travail accompli par le ministère de l'Instruction publique actuel dans le Nord. Aucune mention n'est faite de l'oeuvre gigantesque des missionnaires et des religieuses, qui, durant plus d'un siècle, ont exercé un apostolat héroïque auprès de ces peuplades déshéritées. L'auteur de l'article fait le silence le plus complet sur l'influence bienfaisante de l'Eglise dans le nord. En lisant cet article, échantillon de propagande politique, le lecteur non averti conclura tout naturellement qu'avant le gouvernement C.C.F. personne ne s'est intéressé à l'éducation des Indiens du nord.

Mauvaise foi, étroitesse d'esprit, parti pris ou ignorance crasse. Nous ne pouvons qualifier autrement cette pièce de rédaction. Au lieu de reconnaître le travail effectué par les devanciers, comme l'aurait fait tout écrivain bien équilibré, l'auteur de l'article n'a que des reproches à l'adresse des prédécesseurs. Avant Piercy, les conditions du système éducatif dans cette partie de la province 'étaient déplorables, le standard des possibilités d'éducation était très bas et la qualité des instituteurs et institutrices généralement inférieure' (l'auteur ne fait aucun discernement, aucune exception), enfin "l'assistance à l'école était très irrégulière". Après un tel préambule, l'auteur pouvait plus facilement établir sa thèse dont le but était de prouver ou du moins d'insinuer que le gouvernement C.C.F. est l'initiateur de l'éducation dans le nord de la province. Grâce à l'enquête de Piercy, les C.C.F. auraient découvert les Indiens de l'Ile-à-la-Crosse, de Beauval, de Cross Lake, de Green Lake, etc.; ils les auraient trouvés dans un état d'ignorance inconcevable, dépourvus totalement de toutes facilités d'éducation.

Tout de même, il faut avoir du cran! Il est regrettable que l'auteur de cet article n'ait pas assisté aux fêtes du centenaire de l'Ile-à-la-Crosse ou, s'il y était, qu'il ait eu un bandeau sur les yeux, car alors il aurait constaté l'admirable apostolat accompli chez les Indiens par les missionnaires, dans le domaine de l'éducation comme dans tous les autres, en dépit de difficultés presque insurmontables. Il n'aurait pas pu s'empêcher de conclure que le gouvernement C.C.F. est au moins cent ans en retard sur l'Eglise dans l'oeuvre d'éducation et de civilisation de l'Indien. Les institutions de Beauval, de l'Ile-à-la-Crosse, de Cross Lake, pour n'en mentionner que quelques-unes, ne sont pas l'oeuvre du gouvernement C.C.F. Si la presque totalité des communautés indiennes du nord sont chrétiennes, c'est grâce à l'influence bienfaisante de l'Eglise catholique, qui a fourni les fonds et offert généreusement des ouvriers remplis d'esprit de sacrifice pour effectuer l'oeuvre revêche de civilisation et de christianisation des peuplades, qui se livraient à la pratique de la scalpation avant l'arrivée du missionnaire.

Ce travail de civilisation ne s'est pas effectué en deux ans. Pour accomplir une tâche de cette envergure, il fallait plus que des maîtres et maîtresses de second ordre et de "low standard". Les missionnaires et les religieuses, qui ont instruit les Indiens, il y a vingt-cinq, cinquante et soixante-quinze ans, n'étaient inférieurs à aucun des nouveaux instituteurs ou institutrices du gouvernement C.C.F. dans la formation de l'intelligence, du coeur et de la personnalité de l'Indien. A cette époque, ces religieuses enseignantes n'avaient peut-être pas tous les parchemins dont sont munis les instituteurs modernes, elles n'avaient sans doute pas encore entendu parler du "Basic English", mais elles possédaient et possèdent encore une formation supérieure et des principes plus solides en éducation.

Passer sous silence l'oeuvre édifiée par l'Eglise dans le nord, est incontestablement une manière efficace de diminuer l'influence de la religion sur les Indiens, mais c'est une manière d'agir qui ne fait pas honneur à ceux qui l'utilisent et qui est de nature à nuire grandement à la tâche que le gouvernement et l'Eglise se doivent de poursuivre en parfaite harmonie. Certains aviseurs légaux du gouvernement C.C.F. rendent un mauvais service à la cause de l'éducation des Indiens non seulement dans le nord, mais encore en d'autres parties de la province. Des mémoires, préparés par ces aviseurs ou légistes, ne rendent pas justice à l'Eglise dans l'oeuvre d'éducation des Indiens; ils sont même rédigés de façon à prouver que ce qui a été fait avant le règne des C.C.F. est absolument faux et condamnable. En lisant certains paragraphes de ces brefs, on perçoit clairement l'idée-maîtresse qui inspire les aviseurs: détruire par tous les moyens l'influence religieuse à l'école, soustraire l'éducation et le contrôle de la jeunesse de l'Eglise, des parents, pour les remettre entre les mains de l'Etat. Donc laïcisation et étatisation de l'instruction.

Dans ces mémoires ou rapports, nous lisons des phrases comme celles-ci:

"Les écoles seront propriété du gouvernement et seront régies par lui" — "Il y a trop de religion dans les écoles" — "Pas de religion" — "Trop de cloison étanche entre garçons et filles".

Sans doute, les gouvernements antérieurs et l'Eglise n'ont pas pu faire tout ce qu'ils auraient désiré pour le perfectionnement de l'éducation des Indiens, mais de là à conclure que tout ce qu'ils ont accompli dans ce domaine est radicalement faux, de là à conclure qu'il n'y a rien eu de bien fait qui soit digne de mention dans un article sur l'éducation des Indiens, c'est une attitude renversante. S'attribuer la gloire qui doit couronner le travail d'autrui, c'est une mesquinerie, une bassesse. Il est facile de semer là où d'autres ont labouré. Méconnaître l'oeuvre de l'Eglise dans le nord, surtout s'en attribuer le crédit, est une manière d'agir peu honorable.

Une étude et une conduite moins partiales rendraient justice à qui justice est due et faciliteraient une collaboration plus étroite entre l'Eglise et le gouvernement, collaboration nécessaire au perfectionnement intellectuel et moral de l'Indien.

J. V.

WASHINGTON — M. O. Max Gardner, ambassadeur américain en Grande-Bretagne, est décédé le 6 février à New-York. La Maison Blanche a annoncé la nouvelle. Le nouvel ambassadeur était en route pour assumer ses fonctions à Londres. Il devait s'embarquer le 6 à bord du **S.S. America.**

L'Ukraine, foyer de résistance anti-soviétique

GENEVE — Selon des informations qui nous parviennent régulièrement, un puissant mouvement de résistance au pouvoir central soviétique se manifesterait depuis la fin de la guerre en Ukraine. Ce mouvement prendrait actuellement l'ampleur d'une véritable insurrection et s'étendrait rapidement même à certaines régions du Caucase, de la Russie et de la Sibérie. Le nombre des insurgés croît de jour en jour et leur propagande rencontre un plein succès, spécialement parmi les forces de la Marine Rouge. On assure même qu'en cas de conflit ouvert toute la flotte de la Mer Noire se rangerait aux côtés des insurgés. Les rebelles ont l'appui tacite de la population. Le haut Commandement soviétique n'ose pas envoyer contre eux des détachements réguliers de l'armée rouge, car à plusieurs reprises, ceux-ci se sont joints à leurs adversaires.

Mécontentement en U.R.S.S.

Le Service de Presse ukrainien rapporte qu'un officier tchèque, revenant d'U.R.S.S., où il avait servi en 1944-1945 dans la brigade du général Svoboda, a déclaré ce qui suit: "Ayant vu de ses propres yeux l'Europe "bourgeoise", la population de l'U.R.S.S. se rend compte qu'elle fut trompée au cours des vingt-cinq dernières années. Les soldats démobilisés de l'Armée rouge, les anciens ouvriers déportés et les évacués, qui pendant la guerre étaient en dehors de l'U.R.S.S. attisent le mécontentement des masses populaires, exténuées par la corvée du nouveau plan quinquennal. Cet état d'esprit a pour conséquence les attentats contre les communistes éminents et la formation du maquis. Lors de mon séjour à Moscou un inconnu blessa le maréchal Koniev, entrant dans sa voiture. Pour se rétablir, Koniev a dû subir un traitement à Karlsbad". L'officier ajoute plus loin: "En Ukraine, j'ai rencontré peu d'hommes. Lorsque j'ai demandé aux vieux paysans où étaient leurs fils, ils me montraient le bois sans rien dire".

La sécurité sociale en France

Des informations officielles distribuées à nos journaux louent sans réserve le nouveau programme de sécurité sociale que vient d'adopter la France. Rien ne laisse voir le mécontentement qu'a suscité cette mesure et l'opposition qu'elle a rencontrée dans les milieux catholiques. Voici par exemple la conclusion d'un article de la France catholique, du 2 août 1946: "En somme, ni au point de vue technique, ni au point de vue financier, ni au point de vue démocratique et moral, par la suppression du climat de liberté et de responsabilité, la nouvelle organisation de la Sécurité sociale ne peut donner satisfaction". Et dans une correspondance à l'Action catholique, parue le 4 février dernier, M. François Veuillot écrit: ". . . Les communistes ont accepté cette satisfaction, (un ministère de la défense amoindri) pour le moment illusoire, avec l'espoir qu'introduits maintenant dans la place, ils pourront, par leurs manoeuvres ingénieuses, tenaces et machiavéliques en faire à la longue une réalité. Du reste, ils se sont fait payer cette "concession" par l'octroi de deux ministères — ceux du Travail et de la Santé — qui leur permettront, ils l'espèrent, une infiltration subtile et corrosive, dont j'aurai quelque jour à vous parler plus en détail; car, avec le concours de la C.G.T., dont ils ont les chefs entre leurs mains, les communistes édifient peu à peu, sous le nom magique et spécieux de la **Sécurité sociale**, une formidable administration, susceptible de devenir un Etat dans l'Etat, qui ne se propose rien de moins que de contrôler, puis d'absorber, enfin d'anéantir, dans le domaine de l'assurance et de l'entr'aide, du secours et de l'assistance, de la prévoyance et des loisirs, toutes les oeuvres, initiatives, institutions, privées et libres!"

L'ordre espagnol de St-Jérôme

On vient de célébrer en Espagne la première ordination sacerdotale des nouveaux moines de St-Jérôme, dans le célèbre monastère de El Parral (Segovia). Les douze jeunes de l'Action catholique, qui ont reçu l'ordination sacerdotale, ont restauré cet Ordre après la guerre civile espagnole et ont adopté l'ancienne règle des moines de St-Jérôme. Cet ordre, qui renaît à une époque de grande floraison religieuse en Espagne, avait été supprimé par les lois de persécution des gouvernements ennemis de l'Eglise catholique.

Honneur à une Manitobaine



Son ouvrage "Bonheur d'occasion", sera édité à New-York par la maison Reynald G. Hitchcock.

NEW-YORK — La **Literature Guild of America Inc.** a choisi son livre du mois de mai. Il s'agit de **The Tin Flute**, un roman de Gabrielle Roy, qui sera publié par la firme new-yorkaise **Reynald and Hitchcock**, le 21 avril prochain. Mlle Roy, native de St-Boniface, Manitoba, et domiciliée à Montréal depuis 1939, a écrit son volume en français, sous le titre de **Bonheur d'Occasion.** Cette oeuvre avait mérité le prix du gouverneur général en 1945.

Le choix par la **Literary Guild** signifie ordinairement que le volume se vendra à plus de 500,000 exemplaires.

Mlle Roy est la plus jeune d'une famille de huit enfants. Après ses études à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, elle s'est rendue à Londres. Après avoir écrit quelques nouvelles, où elle a obtenu des succès, elle a décidé de se consacrer à la carrière d'écrivain.

Bonheur d'Occasion est l'histoire d'une famille de Montréal, vivant dans des circonstances difficiles, au cours de la guerre. C'est surtout l'histoire de la fille aînée de cette famille. L'oeuvre est fondée sur les observations personnelles de Mlle Roy.

Billet du vendredi

Le 1er congrès de langue française

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Organisé par la Société du Parler français, le premier congrès de la langue française au Canada se tint à Québec, du 24 au 30 juin 1912. On y vint de partout, de l'Acadie et de l'Ontario, des provinces canadiennes de l'ouest, de la Nouvelle-Angleterre, de la lointaine Louisiane, de la France même. La vieille capitale reçut princièrement ses hôtes, qui étaient d'ailleurs de qualité. Les premiers délégués à arriver furent ceux de l'Ouest, avec à leur tête S. Exc. Mgr Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface; S. Exc. Mgr Olivier Mathieu, évêque de Régina; le Père Arsène Turquetil, oblat, missionnaire et apôtre des Esquimaux, qui devait devenir en 1925 préfet apostolique de la Baie d'Hudson; sir Joseph Dubuc, juge en chef du Manitoba. Les délégations ontariennes étaient conduites par l'hon. Joseph Rhéaume, ministre des Travaux publics dans le cabinet de Toronto; le sénateur N.-A. Belcourt et le juge Albert Constantineau; le Père Charles Charlebois, O.M.I., grand animateur de la lutte pour le français et les écoles séparées de l'Ontario, d'Ottawa. Les Franco-Américains accompagnaient S. Exc. Mgr Albert Guertin, premier et seul évêque français de la Nouvelle-Angleterre, de Manchester, N.-H.; les Acadiens, le sénateur Pascal Poirier; et le professeur Edouard-Joseph Fortier, fils d'Alcée Fortier, écrivain de la Nouvelle-Orléans, représentait les Louisianais d'origine française ou acadienne. La France, de son côté, envoyait l'académicien Etienne Lamy; le poète Gustave Zilder, à qui son voyage inspira un recueil de poèmes, **Le Cantique du Doux parler**; l'abbé Thellier de Poncheville et son père, ancien député.

★

Tous les hommes éminents du Canada français étaient présents: sir Wilfrid Laurier et sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province; sir Lomer Gouin, Philippe Landry, Thomas Chapais, Boucher de la Bruère, les Archevêques et Evêques de la province, et du pays. Henri Bourassa, arrivé de France le 25 juin, prononça un discours où il démontra l'égalité des deux races, et des deux langues fondamentales du Canada. Entre deux séances, on dévoila une statue d'Honoré Mercier, premier ministre patriote, celui qui avait dit: "Cessons nos luttes fratricides". Le congrès obtint un succès qui dépassa les espérances. Mgr Langevin souligna une fois de plus que les Canadiens français étaient partout chez eux, au Canada: "Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de la province de Québec et de leur dire: "Hors de là, vous n'êtes plus chez vous". De la journée d'ouverture, un rédacteur du **Soleil** écrivit: "Jamais séance plus solennelle, plus enthousiaste, plus expressive des sentiments de tout un peuple de patriotes, n'a eu lieu depuis longtemps dans notre vieille cité de Champlain". L'abbé Lionel Groulx, jeune professeur au Séminaire de Valleyfield, prononça sur la littérature canadienne-française un discours qu'il termina par ces mots: "France quand même". Et pendant que se déroulait le congrès, le colon Samuel Bédard, établi à Péribonka, dans le Lac-St-Jean, s'assurait les services d'un jeune Français nommé Louis Hémon, pour l'aider à récolter ses pommes de terre et rentrer sa moisson.

★

Un incident faillit jeter de l'ombre sur les satisfactions et enthousiasmes de l'heure. Les envoyés ontariens ne venaient-ils pas d'apprendre que le gouvernement de Toronto décidait de limiter, au point de le supprimer, l'enseignement du français dans l'Ontario? Interrogé à ce propos, le ministre Rhéaume se garda de se compromettre. Le Père voulut saisir les congressistes de la nouvelle, dans l'espoir de provoquer immédiatement des protestations, mais Mgr Roy et le sénateur Belcourt l'en dissuadèrent. Et le congrès se termina en apothéose.

Robert Rumilly en raconte l'histoire, des préparatifs à la fin, dans le tome XVII de son **Histoire de la province de Québec**, (1) récemment paru. Dans la tradition des précédents, l'ouvrage résume les principaux événements de 1912. Outre ce qui a trait au congrès de la langue française, il donne des aperçus sur des problèmes aussi aigus que ceux du collège de Sainte-Marie-Monnoir, à Marieville, des écoles du Keewatin, de la lutte scolaire dans l'Ontario. Il y est aussi question de l'administration de Lomer Gouin, de ses projets et réalisations d'importance: voirie, développement de l'Ungava, séparation du domaine forestier du domaine colonisable, chemins de fer de Témiscamingue et de la Baie d'Hudson, suppression du vote plural. A tout propos interviennent Henri Bourassa et Armand Lavergne. Les compagnies d'électricité et les grandes industries s'organisent. Les intérêts se fusionnent ou se ramifient. Après enquête, le projet d'une voie ferrée vers la baie James est abandonné, mais l'Abitibi s'ouvre à la colonisation, sur l'impulsion d'Hector Authier et de l'abbé Ivanhoe Caron. Dans sa retraite du nord, Louis Hémon écrit patiemment **Maria Chapdelaine**, avant de s'aller faire tuer dans un banal accident.

On ne s'ennuie pas à lire le dernier Rumilly.

L'ILLETTRE.

(1) Montréal-Editions, Montréal.

La Chronique Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

"Vingt à trente mille personnes sont en train de pourrir jusqu'à la mort sous nos yeux". La situation est tragique dans les Etats Baltes.

On peut difficilement prévoir la fin des difficultés que connaît actuellement l'Angleterre au sujet de la Palestine. Avant de recourir à la loi martiale pour briser le terrorisme, les autorités anglaises ont adressé un ultimatum au Conseil national juif de Jérusalem. Celui-ci l'a rejeté. D'autre part, les menaces anglaises n'ont pas beaucoup d'effet sur les mouvements clandestins de terroristes. L'un des chefs de l'Irgoun Zvai Leumi a déclaré que "l'Angleterre jette enfin son masque et devient une puissante occupante. Nous devons faire face à la capitulation ou à la guerre, et nous ne capitulerons pas. Nous ne pouvons croire que la masse du peuple en Palestine se transforme en quislings contre nous. Irgoun combattra jusqu'au dernier soupir".

Les Arabes

A Londres, les délégués de la Ligue arabe ont violemment réagi contre les suggestions du secrétaire d'Etat, M. Bevin, préconisant la division de la Palestine. S'étant rendus à Londres dans l'espoir de régler un tant soit peu la situation inextricable de leur pays, la plupart des délégués se disent impatients de s'en retourner. Jamal el Husseini, le chef de la délégation arabe, a déclaré: "La guerre est inévitable si l'Angleterre tente d'imposer un plan de division". "Voulez-vous dire une guerre sainte?" a demandé un correspondant américain. "Si par guerre sainte vous voulez dire un conflit sur un principe profondément ancré dans le coeur de tout Arabe, a répondu le délégué, alors le terme n'est pas trop fort".

Au sein même du gouvernement Attlee, l'accord n'est pas parfait au sujet de la Palestine. Plusieurs députés travaillistes ont critiqué l'attitude de leur gouvernement et plusieurs ministres diffèrent d'opinion quant à la manière de partager la Palestine entre Juifs et Arabes. Quelques-uns préconisent une autonomie complète des deux provinces, chacune pouvant devenir un Etat indépendant au bout de cinq ans, les Juifs ayant dans l'intervalle le contrôle de leur immigration. M. Bevin s'en tient toujours à une autonomie très mitigée des deux provinces, l'Angleterre gardant le contrôle de tout le pays.

La conférence de Londres sur le problème palestinien est une faillite. L'état de guerre qui existe à l'heure actuelle en Palestine n'est certes pas une atmosphère propice à régler la question.

En Europe

Pendant ce temps la paix en Europe se dirige par des chemins tortueux vers un état de transition illusoire qui demeure passager et qui n'a rien de rassurant. La signature solennelle du traité de paix italien, à peine un fait accompli, on signale déjà de nombreux mouvements de résistance à Trieste entre les communistes pro-yougoslaves et les groupes de droite pro-italiens, pour la domination économique du nouvel Etat.

Quant au traité de paix de l'Allemagne, il devient chaque jour plus évident que les Quatre Grands ne réussiront pas à s'entendre sur ses clauses principales. Pourtant le temps presse. L'Allemagne, si on persiste à la tenir dans la situation actuelle, sera lentement acculée au désespoir. A la Chambre des Communes anglaises, la semaine dernière, M. Richard Law, qui était ministre d'Etat dans le gouvernement Churchill, a dit des choses très dures. Il a affirmé que "vingt à trente millions de personnes sont en train de pourrir jusqu'à la mort sous nos yeux", au coeur de l'Europe occidentale. Il a averti ses auditeurs que cette corruption ne s'arrêtera pas là, mais qu'elle s'étendra au-delà des frontières allemandes. Il a ajouté que l'Angleterre, par ses erreurs et ses bonnes intentions, est en train de jeter les semences d'une troisième guerre allemande.

L'Autriche

La situation de l'Autriche demeure aussi radicalement injuste. Lors de la Déclaration sur l'Autriche, en 1933, les Trois Grands n'avaient-ils pas dit que l'Autriche étant la première victime de l'agression hitlérienne, il n'était que juste qu'elle fût le premier pays à retrouver son indépendance? En somme, la situation de l'Autriche se rapproche assez bien de celle de l'Albanie et de la Tchécoslovaquie, deux pays que les autorités de l'Axe avaient annexés. Si on reproche aujourd'hui à l'Autriche d'avoir travaillé pour l'Allemagne, sous le fouet d'Hitler, on peut en dire tout autant pour les deux pays mentionnés plus haut. Pourtant, parce qu'ils sont les protégés de la Russie, l'Albanie et la Tchécoslovaquie prétendent avoir droit de juger l'Autriche alors que cette dernière, ayant mis toute sa confiance dans les puissances occidentales, se voit traitée encore comme un pays ennemi, sujet non seulement à la continuelle occupation des trois armées alliées, mais à l'expropriation et aux demandes de territoire de la part de la Russie et de ses satellites.

Les Etats Baltes

Un récent rapport de **The Economist**, de Londres, brasse une autre image assez sombre de la situation des pays de la Baltique, jusqu'ici cachée derrière le rideau de fer soviétique. On prétend que les Russes déportent en nombre toujours croissant les populations de ces pays dans des camps de travaux forcés soviétiques et qu'à leur place on importe des contingents de Russes. De sorte qu'à l'heure actuelle, c'est l'élément russe qui prédomine. "Si le taux actuel de déportés baltes et d'importés russes se maintient pour quelques années encore, les caractéristiques nationales de l'Estonie, de la Latvie et de la Lithuanie disparaîtront." Comme la population totale de ces trois Etats n'était que de six millions, le procédé soviétique ne prendra pas de temps à donner des résultats!

Le chaos

En Autriche, aux pays baltes, en Palestine, en Allemagne, c'est le chaos. En Allemagne surtout. Là, plus que nulle part ailleurs, le gâchis est irréparable. Les vainqueurs devront admettre tôt ou tard qu'une reddition sans conditions apporte avec elle un lamentable cortège d'horreurs et d'injustices. Ceux qui prétendent que la défaite est salutaire, surtout pour des nations guerrières comme l'Allemagne et le Japon, pourraient bien s'apercevoir un jour qu'ils se sont trompés.

Un historien anglais disait récemment que la défaite apportait l'amertume et que l'amertume stimulait chez les nations vaincues le désir de la justification, non pas par l'humilité, mais bien par l'humiliation des vainqueurs.

Les Américains et les Anglais sont bien mal placés pour croire que la défaite peut être la source d'une salutaire rénovation de l'Allemagne. Ce sont depuis bien des siècles des nations victorieuses. Elles comprennent difficilement que les nations affaiblies par la défaite gardent en elles un immense désir de retrouver leur puissance et que tôt ou tard elles pourront tout risquer pour sortir du chaos.

Chronique fédérale

La question du drapeau ajournée par M. King

Par Etienne PARENT
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

OTTAWA, 11 — Le gouvernement ne ramènera pas la question du drapeau au cours de la présente session. Le premier ministre Mackenzie King a annoncé cette décision au caucus libéral la semaine dernière et cette déclaration dont les échos ont franchi la salle du caucus n'a pas été sans causer une certaine sensation.

Le premier ministre a voulu l'unité chez ses députés à la veille d'une session qui s'annonce assez rude. Il leur a demandé de se tenir constamment sur la brèche parce que la partie sera serrée du fait que la C. C. F. n'appuiera plus le gouvernement presque régulièrement comme elle le faisait pendant la dernière session. Dans les circonstances, M. King ne tient évidemment pas à s'embarrasser de questions contentieuses qui peuvent diviser les députés libéraux. C'est pourquoi il a dit à ses députés qu'il fallait remettre à plus tard des questions comme celle du drapeau et celle de la Fête du Canada en attendant que l'unanimité se fasse. Il semble même qu'il ait laissé entendre que le futur drapeau canadien pourrait bien ne pas inclure l'Union Jack.

Les députés du "Petit Chicago"

On se rappellera que ce sont les députés libéraux de langue française, ceux que l'on désigne ordinairement sous le nom de "Petit Chicago", qui avaient fait voter par la Chambre le projet de loi Côté qui aurait eu pour effet de changer la désignation de Fête du Dominion en Fête du Canada. Et ce furent les mêmes députés qui ont réussi à faire échouer le projet de choisir comme drapeau du Canada un Red Ensign avec une feuille d'érable.

Avantage de l'ajournement de la question

Le premier ministre s'est donc trouvé à leur offrir une sorte de compromis en pairant la question du drapeau et celle de la fête nationale dans l'intérêt de l'unité du parti. Les jeunes députés libéraux de Québec ont été bien inspirés d'accepter ce compromis puisque la question du drapeau est plus importante que celle de la fête nationale. On ne peut que gagner à ajourner ces questions puisque le sentiment canadien ne peut que se fortifier avec les années.

Nos députés de langue française peuvent donc se réjouir d'avoir remporté ce succès négatif. Cela montre bien ce que nos représentants peuvent faire lorsqu'ils savent allier la fermeté à l'habileté.

Débats sur l'adresse

Le débat sur l'adresse s'est poursuivi jusqu'à vendredi soir. Il est maintenant interrompu pour permettre au gouvernement de faire voter au plus tôt la législation qui doit remplacer les arrêtés ministériels adoptés en vertu de la loi des mesures de guerre et qui expirent le 31 mars. Cette législation comprend un grand projet de loi qui maintiendra certains contrôles, notamment ceux des prix et des loyers, et une quinzaine de projets de loi secondaires qui incorporent aux lois ordinaires certaines dispositions mises en vigueur par arrêté ministériel. La Chambre a commencé lundi l'étude de ces projets de loi.

Rumeurs invraisemblables

Le débat sur l'adresse a soulevé un certain intérêt car le chef de l'opposition, M. Bracken, avait posé carrément la question de confiance et M. Coldwell avait annoncé que la C. C. F. voterait avec les conservateurs. On se demandait quelle serait la majorité du gouvernement dans les circonstances. Il circulait même des rumeurs assez peu vraisemblables à l'effet qu'il pourrait y avoir des surprises, que M. King pourrait être forcé de se retirer, que M. Bracken pourrait bien réussir à former un gouvernement de coalition. L'interruption du débat sur l'adresse semble avoir dissipé ces rumeurs.

Le chef du Bloc populaire, M. Maxime Raymond, a causé toute une sensation en déclarant qu'il ne pouvait pas appuyer la motion de défiance de M. Bracken parce qu'il ne voulait pas d'élection générale avant la redistribution. Renverser le gouvernement avant le remaniement électoral, dit-il, ce serait priver la province de Québec de sa juste part de représentation, des huit députés supplémentaires que doit lui assurer la redistribution.

Intervention de M. Raymond

On croit que l'attitude prise par M. Raymond et l'argument qu'il a invoqué auront pour effet de décider les députés d'opposition du Québec à voter contre l'amendement Bracken ou au moins à s'abstenir. Cette intervention de M. Raymond a causé une grande joie aux libéraux qui attachent du prix à chaque vote sur cette question de confiance.

L'attitude de M. Raymond est largement justifiée d'ailleurs car la province de Québec n'aurait rien à gagner à une élection générale immédiate et elle a tout intérêt à s'assurer sans tarder de toute la part de représentation qui lui revient — 73 députés au lieu de 65.

Débuts de MM. Caouette et Côté

Deux autres députés de langue française ont profité du débat sur l'adresse pour faire leurs débuts parlementaires. M. Réal Caouette, nouveau député de Pontiac, le premier créditiste élu dans le Québec, s'est révélé un tribun puissant et redoutable. C'est un rude jouteur qui a fait face sans broncher dès son premier discours aux interruptions et aux points d'ordre des députés libéraux de langue française. M. Alcide Côté, député libéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville, n'avait pas encore pris part aux débats depuis son élection en 1945: il s'est révélé lui aussi un excellent orateur en réclamant le creusage du Richelieu pour faciliter le commerce entre Montréal et New-York.

La session de 1947 devrait être vivante et bien remplie. Il n'y a pas quinze jours qu'elle est ouverte et déjà l'on travaille à la même allure que si elle marchait depuis des mois. Les députés sont apparemment résolus à terminer leur besogne avant l'été, mais il n'est pas sûr qu'ils y réussissent.

Etienne PARENT

La colonisation, notre salut

Sous ce titre l'École Sociale Populaire vient de publier en brochure la lettre de l'épiscopat de la province de Québec sur la colonisation. Le sujet traité, l'autorité des auteurs, — c'est le dernier document collectif auquel le regretté cardinal Villeneuve ait mis la main, — la période critique que nous traversons, tout donne à cette lettre pastorale une importance capitale. Bien qu'elle comprenne 16 pages, grand format, elle ne se vend que 5 sous l'exemplaire, 7 sous par la poste. Il faut la répandre dans tous les milieux. (S'adresser au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel est, Montréal).

"Vous savez et tout le monde sait que la Russie soviétique est une dictature aussi absolue qu'aucune autre dictature dans le monde".

Le président ROOSEVELT, le 10 février 1940.

SAINT-BONIFACE

Société d'Enseignement Postscolaire

Causeries sur les livres

Le mercredi 12 février, Mlle Eugénie Dubuc a parlé sur "Les romans à thèse". La semaine prochaine, M. Victor Bonin, professeur à l'Université, parlera sur "Les livres pour jeunes de 18 à 25 ans".

Ces causeries, organisées par la Société de l'Enseignement Postscolaire et la Bibliothèque publique de St-Boniface, qui en forme une importante section, sont données une fois la semaine, le mercredi soir à 8 h. 45.

Tissage

Cette semaine, la Rév. Soeur Maximilla inaugure un cours de tissage dans une des salles de la crypte de la cathédrale (Salle Jubinville). Une douzaine d'élèves doivent suivre le cours qui dure toute la journée.

Si l'on a assez de demandes, on organisera un cours du soir. On peut s'adresser à Mlle L. Campeau. Téléphone: 201 337.

Causeries historiques à Radio-Saint-Boniface

Cette semaine, les 12 et 14 février, M. l'abbé Albert Brunet, curé de Fannystelle, parla sur l'histoire de cette intéressante paroisse.

La semaine prochaine, les 19 et 21 février, le R. P. Emile Champagne terminera ses causeries sur l'histoire de Lourdes. Ces causeries promettent d'être extrêmement intéressantes et on voudra les suivre avec attention.

Décès

MME A.-E. DAY

Mme Alvina Emma Day est décédée à l'Hospice Taché le 8 février à l'âge de 75 ans. Elle naquit à Gentilly, P.Q., et vint demeurer dans l'ouest alors qu'elle était encore très jeune. Elle résidait à St-Boniface depuis plusieurs années. Son époux est décédé en 1911.

Elle laisse dans le deuil, une fille, Mme Hyacinthe Lanoie (Jeanne), de La Salle, Man.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale de St-Boniface, le mardi 11 février à 9 heures.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Day remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.



Les élèves du Collège présenteront
au théâtre PLAYHOUSE
"2019 au Maroni"
pièce en trois actes de **Grégoire Leclos**
Le mardi 25 février à 8 h. 30 du soir



Mgr. Arthur Benoit, V.G. à qui la séance est offerte.

Le R. P. Martial Caron, S.J. Directeur de la pièce.

Billets: $1.00—0.75—0.50
S'adresser au
R. P. René-M. Jacob, S.J. — Au Collège — Tél.: 204 400

A L'HOTEL DE VILLE

M. l'échevin J.-G. Van Belleghem est mécontent de La Liberté et le Patriote

M. l'échevin Van Belleghem n'aime pas la façon d'agir de **La Liberté et le Patriote**, au moins dans certains domaines! Il a profité de la séance du Conseil de Ville qui fut tenue le lundi 9 février pour faire part à ses confrères de ses doléances à l'égard du journal français.

L'Unité sanitaire de St-Boniface a fait tenir au **Free Press**, à la **Winnipeg Tribune**, au **Norwood Press** et à **La Liberté et le Patriote**, copie d'un rapport de ses activités.

Or, dit M. Van Belleghem, les quotidiens ont publié bien en évidence le rapport qui leur avait été envoyé. Le **Norwood Press** l'a également fait paraître. Seul **La Liberté et le Patriote** s'est abstenu de porter à la connaissance de ses lecteurs le travail merveilleux accompli par notre Unité sanitaire. "Mais quand il s'agit d'annonces, a ajouté M. Van Belleghem, **La Liberté et le Patriote** sait bien réclamer sa part, et cela même avant les autres journaux". Puis il loua le travail magnifique accompli par M. le Dr L'Heureux, "à qui, dit-il, il faut attribuer le succès de notre Unité".

(N.D.L.R.—On lira plus bas une note explicative à ce sujet.)

M. l'échevin Nicholas Suarez avait, pour sa part, des nouvelles plus réjouissantes à communiquer à ses collègues. Le rapport financier de la ville indique, en effet, un surplus de $47,188.66 pour l'année qui vient de s'écouler. "Si la Ville n'avait pas dû dépenser la somme de $14,034. qui n'avait pas été prévue dans le budget de 1946, elle aurait eu un surplus de $61,000.", a déclaré le président du comité des Finances. Une réunion spéciale du comité eut lieu mercredi soir pour étudier le budget de 1947.

Après discussion, on décida d'adopter la recommandation du comité des incendies, qui réclame qu'une somme additionnelle de $10,000. soit ajoutée aux prévisions budgétaires pour l'année 1947, afin qu'une nouvelle pompe soit achetée pour le département des incendies, ainsi qu'une échelle de 85 pieds. Le Conseil a également décidé d'accepter la recommandation du comité des incendies à l'effet d'embaucher 4 nouveaux membres pour le corps des pompiers.

Sur une motion de Son Honneur le Maire, les membres du Conseil décidèrent d'envoyer une lettre de félicitations à la "Winnipeg Electric Company" pour l'excellent service d'autobus qu'elle a maintenu à St-Boniface au cours des récentes tempêtes.

M. J. Bibeau, surintendant des Travaux publics, a soumis au Conseil un rapport sur les travaux que nécessiterait le remplacement de trottoirs de bois par des trottoirs de ciment. Il y a encore 8 milles de trottoirs de bois à St-Boniface.

MM. les échevins Pynoo et Marion s'élevèrent de nouveau contre les exemptions de taxes qui sont accordées aux maisons de la "Wartime Housing". "Nous n'avons pas aidé les vétérans avec ce système, a déclaré M. Marion. Si les contrats pour construire ces maisons avaient été accordés à des contracteurs privés, les vétérans auraient maintenant des maisons qui leur coûteraient moins chères".

Au sujet de la déclaration de M. Van Belleghem

Voici quelques renseignements qui permettront au lecteur de porter un jugement sur la déclaration de M. l'échevin Van Belleghem:

1—Le texte du communiqué, dont il a été question à la séance du Conseil de Ville lundi, nous est arrivé par la poste mercredi matin à 11 heures. Or, en troisième page de notre journal, il est dit que "toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30".

2—Le communiqué de l'Unité sanitaire de St-Boniface était rédigé EN ANGLAIS SEULEMENT. Il nous fallait donc le traduire. Or, on sait que les rédacteurs d'un hebdomadaire français, publié dans un centre anglais, doivent consacrer les heures qui précèdent immédiatement la parution du journal à la traduction de nouvelles d'ordre général.

3—On nous permettra, en passant, d'exprimer quelque surprise que l'Unité sanitaire de St-Boniface, qui compte à son service plusieurs Canadiens français, nous fasse parvenir des communiqués rédigés en anglais seulement. Nous nous demandons quelle réception les journaux anglais de chez nous feraient à des communiqués qui seraient redigés en français seulement.

4—La publicité gratuite qu'un journal accorde à une ville, à un village, ou à une oeuvre est conditionnée par divers facteurs: nombre d'abonnés dans cette ville, importance de la nouvelle, etc. On reconnaîtra que notre journal n'a jamais ménagé l'espace quand il s'est agi de nouvelles provenant de la ville de St-Boniface.

5—M. l'échevin Van Belleghem a parlé aussi d'annonces que la Ville accorderait à notre journal. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu dans ce domaine de générosité excessive. Nous avons reçu en 1946, $77.00 en annonces, et le "Norwood Press", $120.18.

6—A plusieurs reprises nous avons parlé dans nos colonnes de l'excellent travail que notre ami, le Dr L'Heureux, accomplissait comme chef de l'Unité sanitaire de St-Boniface. On n'aura qu'à relire "La Liberté et le Patriote" pour s'en rendre compte.

7—Nous n'avons aucun grief contre le Conseil de la Ville de St-Boniface, encore moins contre le personnel de l'Hôtel de Ville, avec qui nous n'avons toujours entretenu que des relations très heureuses.

8—Il nous semble qu'il eût été opportun pour M. l'échevin Van Belleghem de prendre connaissance de ces faits.



ART ORATOIRE

Le cercle d'étude en art oratoire des femmes libérales de St-Boniface tiendra sa première réunion dans les locaux de l'Association libérale de Winnipeg sud-centre, à 411, Edifice Times, le vendredi 21 février à 8 heures du soir. Pour plus de renseignements on s'adressera à Mme J.-B.-T. Hébert. Téléphone: 201 058.

Soirée du Cercle Sainte Cécile

Le samedi 8 février eut lieu à l'Institut et Collège St-Joseph, la graduation en musique de Mlle Bernice Bransfield.

A cette occasion, le Cercle Ste-Cécile réunissait au studio une centaine de membres et invitées.

Mme A. Anfossy présidait la fête.

Un programme de choix fut donné par la gracieuse finissante. L'exécution de ce programme demandait une compréhension qui se trouve rarement chez une artiste aussi jeune. Cependant avec sa technique facile et brillante et la justesse de son interprétation, elle rendit également bien les auteurs classiques, romantiques et modernes, que réunissait son programme.

Mlle Zonia Lazarovitch, violoniste du studio Waterhouse, était l'artiste invitée.

Deux causeries portant sur des sujets d'ordre musical furent fort appréciées de l'auditoire.

La présentation du diplôme, accompagnée de paroles élogieuses, fut faite par Mme C. H. Munro, représentante officielle à Winnipeg du Conservatoire de musique de Toronto.

Voici le programme:

Bienvenue: Thérèse Coupal.

Piano: Suite française, VIe, de J. S. Bach; Allemande Courante, Sarabande, Gavotte polonaise, Bourrée, Menuet, Gigue.

Violon: "Concerto in D major", de Mozart, 1er mouvement.

Causerie: "The Variation-Form in Music", par Katherine Doyle.

Piano: Thème et Variations, de Hummel-Siloti; Sonate en mi bémol (finale), de Haydn; Pastorale, de Mozart; Valse Opus 18, de Chopin; Etude Opus 10 No. 1, de Chopin.

Violon: Légende, de Wieniauwski; Danse slave, de Dvorak-Kreisler; au piano, Cecilia Waterhouse.

Causerie: L'Enchantement de Mozart, par Liliane Bergeron.

Piano: Caprice, sur les Airs de Ballet de l'opéra Alceste, de Gluck-Saint-Saens; Puck, d'Isidore Philipp; Island Spell, de John Ireland.

Présentation du diplôme.

O Canada.

Chez les anciens élèves du Collège

Le lundi soir 3 février, les membres du Conventum 36-46 offraient une soirée intime à leur confrère, M. le docteur Maurice Bourgouin, de Rouyn, qui était alors de passage à Winnipeg. La visite du docteur Bourgouin fut brève, mais non moins intéressante pour cela. Maurice fait du beau travail là-bas et ses confrères s'en réjouissent. On se quitta après avoir remué plusieurs souvenirs de collège.

Jeudi soir, l'exécutif des Anciens se réunissait au collège. Plusieurs projets furent étudiés pour l'avancement de l'Association. Après quoi, l'exécutif se transporta à la cathédrale pour l'Heure sainte mensuelle. A Minuit, un bon nombre d'Anciens s'approchèrent de la sainte Table. Il faut féliciter tous ceux qui ont bravé une dure tempête pour être fidèles à cette Heure sainte.

Attention, les Anciens!

N'oubliez pas que dimanche prochain, le 16 février, il y aura une grande réunion au collège! L'équipe des Anciens rencontrera la redoutable équipe des élèves. Cette partie suscite beaucoup d'intérêt de part et d'autre. Vous ne serez pas déçus. La partie commence à 3 h. 45 précises. Le soir, à 6 heures, grand souper aux "binnes", suivi d'un court programme récréatif.

Otterburne—Anciens

Il appartenait au club d'Otterburne d'arrêter la randonnée triomphale de l'équipe des Anciens.

Le dimanche 2 février, Otterburne comptait 5 points alors que les Anciens en comptaient 2. La partie fut plutôt lente. Une glace dure, de la neige, une patinoire "rapetissée", autant d'éléments qui devaient rendre la joute terne.

La joute au collège, le mercredi soir 5 février, fut de beaucoup plus intéressante

Otterburne enregistra 3 points tandis que les Anciens en comptèrent 2. Ce fut une partie chaudement disputée. A notre avis, les Anciens furent sûrement malchanceux, ce soir-là. Un premier point fut enregistré pour l'adversaire; point auquel contribua un Ancien, par malchance. Enfin, le troisième point enregistré alors qu'un Ancien était sur le banc, purgeant une punition qui aurait dû être donnée à l'adversaire. Mais ceci fait partie de toute joute de hockey, et les Anciens n'en veulent aucunement à l'arbitre inexpérimenté d'Otterburne. Malgré tout, il y eut du beau jeu: un jeu conduit rapidement et proprement.

Il nous fait plaisir de signaler à J. L. du "Coin" que c'est le troisième "insuccès" des Anciens sur douze parties jouées à date. C'est sans doute ce que J. L. entend par "tant d'insuccès!" Ah! la jeunesse!

Voici le record des joueurs à date:

Lévêque, M.	11	13	24
Joyal, Jean	12	9	21
Gallant, Ed.	12	6	18
Savoie, L.	6	11	17
Guilbault, G.	4	6	10
Deniset, L.	4	5	9
LaRivière, A.	5	3	8
Bohémier, E.	2	5	7
Blais, Bernard	2	3	5
Deniset, J.-M.	1	3	4

Emile PELLETIER, sec.

Rapport annuel de l'unité sanitaire

STATISTIQUES

Population	21,823	1,343 de plus qu'en 1945
Naissances	645	186 de plus qu'en 1945
Taux de naissance	(sur 1000)	29.5
Décès	140	29 de moins qu'en 1945
Mortalité infantile	29.6	9.6 de moins qu'en 1945
Mortalité maternelle	1.5	0.6 de moins qu'en 1945
Mariages	290	81 de plus qu'en 1945
Morts dues aux maladies contagieuses	5	5 de moins qu'en 1945.

Il y eut moins de décès en 1946 qu'en 1945, mais plus de morts violentes ou accidentelles: on en compta 10 en 1946 et 4 en 1945.

Maladies contagieuses

A part les oreillons et la tuberculose, il y eut moins de maladies contagieuses en 1946.

La tuberculose: Nombre des personnes qui ont fait prendre une radiographie de leurs poumons: 15,555 ou 71.3 pour-cent de la population (sur ce nombre 13,361 ou 61.3 pour-cent de la population ont subi l'examen par le rayon-X lors de la campagne anti-tuberculose).

Résultats: Nombre de nouvelles victimes de la tuberculose: 75. Sur ce nombre, 46 furent découvertes au cours de la campagne.

Les immunisations: Nombre de personnes qui ont été immunisées contre:

la diphtérie	932
la petite vérole	670
la coqueluche	475
la fièvre scarlatine	140
la fièvre typhoïde	172

L'Hygiène maternelle

Seulement une mort fut causée par la naissance d'un bébé. Trois bébés seulement sur 645 sont nés dans des maisons privées.

Santé des bébés

Dix-neuf bébés âgés de moins d'un an sont morts au cours de l'année. (Sur ce nombre, presque tous étaient nés prématurément). Trois sont morts par asphyxie accidentelle.

5,173 visites furent faites à 141 cliniques de bébés. (De ce nombre 706 étaient âgés de moins d'un an).

Santé des écoliers

700 enfants qui fréquentent l'école subirent un examen médical.

Hygiène générale

Un inspecteur de la salubrité publique fait partie de l'Unité sanitaire depuis mai 1946. Il fait une inspection régulière des endroits où l'on conserve des vivres.

Une enquête récente faite à St-Boniface a révélé que 20 pour-cent du lait utilisé était non-pasteurisé.

Deux cas de fièvre ondulante ont été causés par l'usage que l'on a fait de lait crû.

P. L'HEUREUX,
directeur médical.

M. et Mme Charles Bruyère (née Simone Laliberté) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 février. La porteuse était Mme Boisvert, l'arrière-grand'mère de l'enfant. Parrain et marraine, M. E. Laliberté, grand-père, et Mme François Savoie, grand'tante de l'enfant.

Le mal de dos indique parfois un trouble des reins

Des douleurs dans le dos indiquent parfois un trouble des reins. Ne négligez pas de soigner ces douleurs.

Les "Doan's Kidney Pills" stimulent l'action des reins, aident à éliminer les matières toxiques qui souvent causent des maux de dos, des douleurs rhumatismales, et des troubles moindres de la vessie. Bref, les "Doan's Kidney Pills" aident les reins à libérer le corps des impuretés.

Faites comme des milliers de Canadiens ont fait. Lorsque vous ressentez des douleurs dans le dos, prenez les "Doan's Kidney Pills." En vente dans toutes les pharmacies.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Mlle Louise Trudel se classe première au concours de patinage

Mlle Louise Trudel, fille de M. le docteur et de Mme J.-J. Trudel, de St-Boniface, vient de remporter le championnat des "Midget Girls" au concours de patinage de vitesse, qui eut lieu à Sudbury les 6 et 7 février. Elle gagna les 2 courses au programme, respectivement de 220 et 440 verges chacune. Elle reçut en prix 2 médailles en or et le trophée.

Louise Trudel est âgée de 10 ans et fait partie du "Norwood-St-Boniface Speed Skating Club". Elle commença à patiner à l'âge de 4 ans et prit part au concours pour le championnat au Manitoba à l'âge de 6 ans dans le groupe dit "Bantam Girls" où elle se classa deuxième. L'année suivante, ainsi qu'en 1945 et 1946, elle remporta le championnat. Cette année, elle faisait partie du groupe des "Midgets" et gagna le "Manitoba Closed Championship" et le "Greater Winnipeg Championship".

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Agathe

M. et Mme Donat Joyal sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis que leur fille, Irma, a reçu le saint habit, le 5 février, à la Maison-Mère des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont, Montréal.

La jeune religieuse se nomme Sr Marie-Rachel, nom que portait leur benjamine disparue. Novice, Sr Rachel aspire à devenir membre de cette communauté enseignante qui fournit au Manitoba des institutrices aussi compétentes que dévouées.

La souscription

Radio-St-Boniface lance sa deuxième souscription. Pour continuer à irradier ses programmes, il lui faut de l'aide matérielle, de l'argent (comme dirait Séraphin)!

Considérons les bienfaits ineffables de **notre** poste, son chant, son histoire, ce qu'il nous a apporté par le passé, ce qu'il apporte de joie à nos foyers . . .

La souscription est volontaire. On donne ce que l'on veut, ce que l'on a . . .

Et tout comme Son Eminence le Cardinal disait à l'équipe: "Tenez, tenez, tenez", moi, je vous dis: Donnez, donnez, donnez.

Le percepteur.

Elie

Noces d'argent

M. et Mme Willie Bernardin ont eu le plaisir de fêter le 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Adonaï Bernardin, d'Elie, Man. M. A. Bernardin passe l'hiver chez son frère pour raisons de santé.

On comptait 50 invités, tous Canadiens français, à cette réunion. Une bourse de $25.00 fut présentée aux heureux jubilaires.

Sainte-Claire

Baptêmes

Joseph-Lucien, fils d'Ephrem Carrière et d'Irma Grenon. Parrain et marraine, Hervé et Simone Carrière, oncle et tante de l'endant.

Joseph-Wilfrid, fils d'Ernest Lachance et d'Emma Langan. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Langan, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Ernest-Alcide, fils de M. et Mme Albert Branconnier. Parrain et marraine, M. et Mme Dominique Branconnier, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Dernièrement a été célébré le mariage de M. Arthur Paul, fils de M. et Mme Joseph Paul, avec Mlle Aimée-Jeanne Langan, fille de M. Edouard Langan.

Ici et là

MM. Jean-Antoine Bouvier, Arthur Carrière, Arthur Bouvier et Léon Lachance, ont assisté à la convention des commissaires d'écoles, à St-Boniface et à Winnipeg.

M. Albert Lizotte a été élu commissaire d'école, en remplacement de M. Arthur Bouvier, qui a résigné après 15 années de service. Ce dernier reste cependant secrétaire de l'école Walker.

M. Doria Ruel est allé passer les mois d'hiver à Miami, Floride.

M. Arthur Bouvier est actuellement en visite au Dakota-Nord.

M. Raymond Bussières passe quelques mois à Vancouver.

Nous sommes perdus dans la neige et éloignés de tous les centres. L'auto-neige du garage Lizotte rend des services appréciables pour les courses du médecin, de l'hôpital et des affaires d'urgence.

Nous venons d'avoir deux soirées au profit de notre église.

Ile-de-Chênes

Remerciements

Les enfants de M. Joseph Trudeau remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert leurs sympathies, lors de leur double deuil récent, soit par des offrandes de messes, des bouquets spirituels, des visites, ou en assistant aux funérailles. Un merci spécial à tous ceux qui leur ont rendu service en cette occasion.

Saint-Eustache

Baptêmes

Le 1er février: Marcel-Aimé-Antonio, fils de M. et Mme Arthur Godin. Parrain, Antonio Godin, représenté par Alphonse Sénécal; marraine, Mme F. Godin, représentée par Mlle Edna Sénécal.

Le 2 février: Marie-Julianna-Lily, enfant de M. et Mme Noël McKay. Parrain et marraine, M. et Mme Albert St-Cyr, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles

Le 6 février avaient lieu en notre église les funérailles de M. Napoléon White, époux de feu Rosalie Morin, décédé le 2 février à l'âge de 85 ans. Il était à l'hôpital depuis le mois de décembre.

La dépouille mortelle fut transportée de St-Boniface le matin même des funérailles. La maison Coutu était en charge des funérailles. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient: MM. Amable Allard, de St-Vital; Omer et Joseph Joyal, de St-Boniface; Aimé Lamontagne, J.-B. Paul et J.-B. Winsell. Le jeune Jean Winsell portait des tributs floraux.

M. et Mme John Horrigan assistaient au service, ainsi que Mme J. Joyal, de St-Boniface.

La quête fut faite par MM. Omer et Joseph Joyal.

M. White laisse dans le deuil une fille, Mme John Horrigan, et 2 beaux-fils, Alex. et J.-B. Winsell.

Nos sympathies à la famille.

Saint-Labre

Décès

La mission de St-Labre déplore la perte d'un de ses bons chrétiens et de ses pionniers dans la personne de M. Rémi André, décédé le 27 janvier. Ce dernier succomba à une crise cardiaque. Il était âgé de 59 ans.

M. André naquit aux Chavannes, dans la paroisse de St-Rémi, en Savoie. Il vint s'établir au Canada en 1904. M. André travailla à St-Charles, chez de braves cultivateurs, puis, en 1911, il vint s'établir à St-Labre. L'année suivante, il épousa Mlle Angèle Rondeau.

M. André laisse pour le pleurer: son épouse et une belle famille de neuf filles: Mme Arthur Ross (Marie), de St-Boniface; Mme Louis Lorteau (Germaine), de Florzé, Man.; Mme Jean-Paul Laberge (Geneviève), de Toutes-Aides; Mme Marcel Dubois (Béatrice), de Florzé, Man.; Mme Joseph Kérouack (Bernadette), de Sprague; Marcelle, à la maison; Mme Joseph Yvon (Jeanne d'Arc), de Woodridge, Man.; Thérèse, novice chez les Srs de St-Joseph de St-Hyacinthe, P.Q.; et Ferdinande, à la maison. Quinze petits-enfants lui survivent également.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Morin, en l'église de St-Labre, le 29 janvier.

Les porteurs étaient: MM. Louis Lorteau, Marcel Dubois, Joseph Yvon, Arthur Ross, Emile Poiron et Alphonse Grenier.

A la famille en deuil, la paroisse présente ses sincères condoléances et lui assure le secours de ses prières.

Remerciements

La famille André tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

St-Pierre-Jolys

Retraites fermées

Les retraites fermées sont en honneur à St-Pierre. Témoin ce groupe d'une trentaine d'hommes et jeunes gens qui ont suivi le mois dernier les exercices durant 3 jours à N.-D. du Cénacle à St-Boniface, et en ont emporté un bon souvenir. Un second groupe de 35 au grand complet s'organise actuellement et se rendra le vendredi 14 par autobus à St-Boniface d'où ils reviendront semeurs de bien dans la paroisse. Nous présageons qu'au début d'avril, un 3ème groupe assez nombreux, posera le même geste édifiant. De près comme de loin, les yeux sont tournés vers St-Pierre où l'on sait puiser à bonne source les plus sûrs moyens de mener une vie vraiment paroissiale.

Séance

Le dimanche 16 février à 8h.30 p.m. au théâtre St-Pierre les élèves du Juniorat Ste-Famille, de St-Boniface, sous la direction des RR. PP. Oblats de M. I. viendront interpréter le drame missionnaire qu'ils ont si bien rendu récemment à St-Boniface.

La soirée d'amateurs locaux qui devait avoir lieu le dimanche 9 février a été forcément remise à une date ultérieure, à cause des fortes tempêtes qui ont obstrué tous les chemins. Dans un avenir rapproché par la voix du journal, nous ferons connaître les décisions qu'ont prises les autorités du théâtre St-Pierre au sujet de cette soirée d'amateurs qui avait déjà éveillé l'attention d'un grand nombre.

Décès

M. Eusèbe Tétreault

La mort est venue l'enlever à l'affection des siens dans sa 87ème année. Il laisse dans le deuil: ses fils, Noël, de St-Boniface; Jean-Marie, de Bonneville, Alberta; ses filles: Florence (Mme Mouflier), de Winnipeg, Angélina (Mme Albini Parenteau), de St-Pierre, Ernestine (Mme Armand Morier), de Toronto, Rose (Mme Emery Mulaire), de St-Pierre; et un grand nombre de petits-fils, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance, le lundi 10 février à 10 h.

M. le Curé J-Ad. Sabourin, V.F., a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. le curé G. Poitras, de St-Malo, comme diacre, et de M. l'abbé R. Miron, vicaire de St-Pierre, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt: MM. Florent Mouflier, Théodore Tétreault, Lucien Parenteau, Marcel Tétreault, François Lambert et Guy Mulaire.

M. Albert Robidoux portait le drapeau de la Ligue du S.-Coeur.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné leurs condoléances, soit par l'offrande d'honoraires de messes ou de bouquets spirituels ou autres marques de sympathies.

Remerciements

La famille Eugène Rioux remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par bouquets spirituels, offrandes de grand'-messes ou assistance aux funérailles, lors de son récent deuil.

St-Laurent

S. E. le Cardinal

A l'occasion du décès de S. E. le cardinal Villeneuve, une grand'messe paroissiale fut chantée pour le repos de son âme. Le R. P. A. Veilleux, O.M.I., supérieur du Noviciat de St-Laurent, et le R. P. J. Massé agissaient comme diacre et sous-diacre alors que le R. P. J. Méthé, curé, officiait. Les Frères Novices formaient le choeur de chant.

Décès

Mme H. Colliou, âgée de 82 ans, est décédée à l'hôpital Miséricorde durant la nuit du 16 janvier. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale, le lundi 20 janvier.

Le R. P. J. Méthé, O.M.I., curé, chanta le service funèbre. Les RR. PP. A. Veilleux et J. Massé agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Jules, Louis et Jean Buors, Joseph, Aimé et Jean Colliou, petits-fils de la défunte.

Mme Colliou était originaire de Bretagne. Elle vint s'établir à St-Laurent avec sa famille en 1906. Son époux la précéda dans la tombe en 1930.

Elle laisse dans le deuil: deux fils, Alexis et Alphonse, de St-Laurent; cinq filles: Rév. Soeur Marie-Yolaine, Missionnaire Franciscaine de Marie, (Caroline), de Paris, France; Mme P. Buors, (Marie), de Winnipeg; Mme Donat Benoit (Hervéline), de Girouxville, Alta.; Mme Pierre Combot (Rosalie), de St-Laurent, et Mme J.-P. Derrien (Antoinette), de Vancouver.

De passage

Mme Donat Benoit, de Girouxville, Alberta, était de passage chez ses parents et amis de St-Laurent récemment.

Baptêmes

Claudette-Rose-Marie-Patricia, fille de Ludovic Chartrand et de Marguerite Devlin, née le 20 janvier et baptisée le 2 février. Parrain et marraine, Norman et Yolanda Chartrand, frère et soeur de l'enfant.

Le 26 janvier: Marie-Gisèle-Patricia-Eileen, fille d'Arthur Bruce et de Jeanne Perrault, née le 22 janvier. Parrain et marraine, Edmond Bruce et son épouse (née Alma Allard), oncle et tante de l'enfant.

Le 26 janvier: Marie-Pamela-Sylvia-Jeannette, fille de Louis Boudreau et de Rose-de-Lima Desjarlais, née le 22 janvier. Parrain et marraine, Jules Desjarlais et son épouse (née Géraldine Lambert), oncle et tante de l'enfant.

Le 26 janvier: Irène-Yvette-Céleste-Marie, fille de Jean Lafrenière et de Marie Flamand, née le 23 janvier. Parrain et marraine, Angus Gaudry et Anna Krotter.

Le 26 janvier: Roger-Jean-Louis-Alphonse, fils de Roger Nabès et de Florence Campbell, né le 24 janvier. Parrain et marraine, Lionel Lavallée et Agnès Richard.

Le 9 février: Joseph-Edouard-Farnçois-Normand, fils de François Ducharme et de Lucie Lavallée, né le 26 jauvier. Parrain et marraine, Ernest Ducharme et Berthe Desjarlais.

Le 9 février: Horace-André-Joseph, fils de Louis Buors et d'Elisabeth Bruce, né le 4 février. Parrain et marraine, Frankie Bruce et Mme Jean Buors, oncle et tante de l'enfant.

Letellier

Remerciements

La famille Dufort désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Ste-Anne des Chênes

Naissances

Le 16 janvier: Joseph-William-Kenneth, fils de M. et Mme Wilfrid Blanchette, baptisé le 30 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme René Demers.

A M. et Mme Walter Lavack, des jumeaux.

Funérailles

Le vendredi 7 février eurent lieu les funérailles des victimes de l'incendie de la semaine dernière: Mme Antoine Gagné et ses 4 fillettes. Le R. P. Blanchette, C.SS.R., chanta le service. Le R.P. Tremblay, C.SS.R., agissait comme sous-diacre, et le R. P. Lassonde, C.SS.R., comme diacre.

Outre M. Gagné, qui est encore à l'hôpital, la défunte laisse dans le deuil: cinq enfants, Evangeline (Mme Ross), de Ross, Man; Rita (Mme Duhamel), de Pinewood, Ont.; Rosa, de Ste-Anne; René et Henri.

Remerciements

Les parents remercient la population de Ste-Anne pour la sympathie et l'empressement à leur venir en aide.

Surprise!

Le vendredi 14 février — la St-Valentin — le club "Les oiseaux bleus" vous offrira un succulent repas aux fèves. Ce souper sera servi à 8 h. et sera suivi d'un programme intéressant et varié. Les recettes de cette soirée iront au profit des repas chauds que l'on sert aux enfants qui dînent à l'école. Bienvenue à tous!

Saint-Claude

M. et Mme Joseph Basset (née Marthe Chavanne) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, à lhôpital de St-Boniface, le 7 janvier et baptisé le 9 sous les noms de Fernand-Gabriel. Parrain, Gabriel Heyser; marraine, Fernande Salignat.

Tableau d'honneur

Grade XI: Lucienne Bazin, Thérèse Bazin. Médaille: Marie-Louise Heiget.

Grade X: Huguette de Moissac, Rose Philippe. Médaille: Annette Rosset.

Grade IX: Lucille Arbez, Blanche Rosset. Médaille: Anita Lacroix.

Grade VIII: Anne-Marie de Moissac, Odile Dacquay. Médaille: Anne-Marie de Moissac.

Grade VII: Agnès Heiget, Georges Dupasquier.

Grade VI A: Guy Lacroix, Dorothée Lacroix. Médaille: Dorothée Lacroix.

Grade VI B: Hector Hince, Georgette Lacroix. Médaille: Thérèse Mercier.

Grade V: Blandine de Moissac, Maurice Gautron. Médaille: Georges Gendre.

Grade IV: Jeanne Hince, Léon Arbez. Médaille: Olivine Robillard.

Grade III: Odette Mercier, Marguerite Lacroix. Médaille: Arthur Lacroix.

Grade II: André Lacroix, Albert Trémorin. Médaille: Albert Trémorin.

Grade I: Aline Rey, Céline Gendre. Médaille: Mireille Arbez.

Un nouveau cabinet a été formé

VARSOVIE — Le premier ministre Josef Cyrankiewicz a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement polonais. Il comprend les principaux ministres du gouvernement provisoire qui s'appuyait sur les communistes. Mais en sont exclus Stanislas Milolajczyk et les membres de son parti paysan.

Les nouveaux ministres ont tous été présentés au président de la République, Boleslas Bierut. Ils se sont présentés au nouveau Parlement.

La population catholique de l'Ecosse augmente

LONDRES — L'Ecosse a une population catholique de 658,488 âmes, ce qui constitue une augmentation de 6,614 âmes sur le total de l'an dernier, d'après le **Scottish Catholic Directory.**

Les prêtres sont au nombre de 947, ce qui représente une augmentation de 49. De tous les catholiques écossais, 480,000 vivent dans l'archidiocèse de Glasgow, qui comprend 118 paroisses desservies par 485 prêtres.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Funérailles des victimes

Le jeudi 6 février eurent lieu, en la cathédrale du Sacré-Coeur, les funérailles des victimes de l'incendie de l'Orphelinat catholique.

S. Exc. Mgr R. Duprat a chanté la messe de requiem. Le R. P. Albert Pilikowski, frère d'une des victimes, Sr Albert-Marie, agissait comme diacre; le R. P. Clément Latour, O.M.I., directeur de l'orphelinat, servait comme sous-diacre. Les RR. PP. G.-M. Latour, O.M.I., principal de l'école St-Michel, de Duck Lake, remplissait les fonctions de diacre d'honneur, et J. Valois, O.M.I., celles du sous-diacre d'honneur.

Dans le sanctuaire prenait place le clergé de Prince-Albert. Au choeur de chant l'on remarquait: MM. les abbés Charron et Daoust, ainsi que le R. P. Labonté, O.M.I., principal de l'école indienne d'Hobbema, Alberta.

Des Chevaliers de Colomb portaient les restes des victimes.

Avant l'absoute, le R. P. Clément Latour offrit ses sympathies aux Rév. Soeurs de la Charité de l'Immaculée-Conception, et aux parents des enfants défunts. Il remercia la population de la ville qui a exprimé sa sympathie d'une façon si touchante et l'assura que l'oeuvre continuera comme par le passé en s'appuyant sur la charité.

Campagne en faveur d'un nouvel orphelinat

Les Chevaliers de Colomb de Prince-Albert ont ouvert officiellement leur campagne pour recruter des fonds en vue de la construction d'une nouvelle habitation pour les orphelins. Leurs activités se poursuivront dans le diocèse de Prince-Albert. Un peu plus tard, les Chevaliers de Colomb de la province généraliseront la campagne dans leurs régions respectives. Dans cette oeuvre de charité par excellence, ils comptent sur la générosité de tous les catholiques. Ils ont bon espoir de recueillir un montant substantiel. Leur expérience des campagnes antérieures en faveur de l'orphelinat leur est un gage de succès pour la prochaine. Grâce à la collaboration empressée du journal local, le **Herald**, et du poste radiophonique CKBI, la liste des donateurs s'allonge journellement. C'est une preuve que la population de Prince-Albert vibre profondément à la voix et à l'appel des malheureux.

Storthoaks

Baptême

Le 12 janvier: Sharon-Anne, née le 15 décembre 1946, fille de Walter Lorette et de Katarina Zachidwak. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Toupin.

Va-et-vient

Mme Willie Toupin est partie en voyage en Californie.

Mme Arthur Chicoine et son fils, Alfred, sont allés à St-Boniface et Winnipeg visiter leurs parents et amis. MM. Honorius Millette et Eugène Gofflot les accompagnaient. Les trois premiers sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Gaston Lalonde, menuisier, est parti à Winnipeg où il doit travailler au service de M. Cecil Smith.

M. et Mme Paul Pierret et leur fillette sont en voyage à Winnipeg et à Notre-Dame de Lourdes.

M. Roger Raymond est parti à Winnipeg où il recevra des traitements médicaux.

Mme Pierre Carrier est en visite à Storthoaks.

M. Maurice Chicoine s'est fait opérer pour l'appendicite à l'hôpital de Régina.

M. Angus Peters et sa famille sont revenus de Sudbury, Ont., pour résider parmi nous, sur la ferme de M. Cecil Smith.

MM. Adélard Chicoine, Adélard Marchand, Martin Smith et Lionel Chicoine sont allés à Régina dans le but de participer au "Bonspiel". Nous leur souhaitons bonne chance.

Sont aussi en visite à Régina: MM. Jean-Paul et Emile Chicoine et Philippe Raymond.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Chronique

Du 16 au 23 janvier

L'élève distrait, qui pendant la classe laisse promener son regard à l'extérieur sur la grande route, remarque (vaguement sans doute) l'absence du traffic habituel. Pas une seule automobile ne fait son apparition. En effet, les gens de campagne, même les plus voisins de Gravelbourg se voient complètement cernés par une armée formidable de bancs de neige que les vents nordiques ont amassés partout. Notre distrait est fort amusé de voir les nombreuses voitures parfois assez originales, évidemment fabriquées à la hâte.

Cet isolement ressenti presque partout n'a cependant pas altéré les activités collégiales. Depuis les vacances, tous se sont lancés dans leurs études avec plus d'entrain que jamais.

Nous jouissions le samedi 18 janvier, d'un grand congé: c'était la fête de St-Pierre, patron du collège. Après la grand'messe de neuf heures les gars se livrèrent aux diverses activités sportives. Pour bien terminer ce grand congé, les grands avec Armand Guénette en tête, organisèrent un bingo. Ce fut une soirée des plus amusantes, mi-musicale, mi-récréative, car musiciens et gagnants du Bingo se succédaient rapidement sur l'estrade aux cris "déplafondants" des copains. Les profits, fort respectables, iront à l'achat de nouveaux disques pour notre discothèque de la salle de récréation.

Le lendemain-soir, le dimanche 19, les collégiens se rendirent à la Palestre où ils eurent le plaisir de voir leurs confrères aux prises avec les "Eaglites" de Gravelbourg, dans une joute vive et turbulente. Les collégiens emportèrent la palme, c'est sûr, mais non sans avoir rencontré une rude opposition d'adversaires qui d'ordinaire ne meurent pas sans se débattre. Avant la cloche finale les poings dansèrent assez souvent et quelques malheureux reçurent des "bosses". Les Eaglites tenaient la couvée chaude dans la niche de pénitence, se succédant presque sans interruption.

Le lundi soir 20 les humanistes assistèrent à un autre combat aussi vigoureux que celui du soir précédent, mais celui-ci fut livré de façon raisonnable. Ce fut un combat de paroles et non d'actions: le débat de l'Académie Anglaise. Le sujet était: "Resolved that a separate Jewish State be established in Palestine", question d'importance capitale dans le monde d'aujourd'hui. L'affirmative fut soutenue par M. Jean de Margerie, Laurent Isabelle et Raymond Thuot. M. Philippe Tétreault, Armand Bourassa et Marcel Leblanc se chargèrent de la négative. Logiciens fins et éloquents ils surent rendre le débat intéressant. Lorsque Jean et Philippe sont d'opinions contraires (et cela presque toujours) vous pouvez être assurés d'entendre une discussion acharnée! Les juges indécis, s'entendirent enfin et accordèrent une faible marge à l'affirmative...

Nos sincères félicitations aux vainqueurs.

Le théâtre "Légion" joua la vue "Green Years" le mardi après-midi 21, spécialement pour les collégiens. La vue fut très goûtée de tous et nous le devons à l'obligeance de M. Pouchard.

"Mon Père, il y a une vue en ville", de dire un de nos externes. "Quoi? Encore? et où ça?... "Au Gaieté, mon Père." Et jeudi après midi, considérant la température peu favorable aux activités sportives, le R. P. Supérieur permit cette autre sortie. Les gars revenaient enchantés de "Caesar and Cleopatra".

Avant de terminer, je crois qu'il serait à propos d'avertir nos parents et nos amis qui commencent à s'inquiéter de ce qu'ils ne reçoivent pas de lettres du Collège d'être sans crainte; nous sommes tous bien partout! Vous ne recevez rien, c'est simplement parce que nous n'en recevons pas plus: les trains qui seuls lient Gravelbourg au reste du monde, sont forcément entrés en grève: les "pickets" de neige ne leur permettant pas d'approcher notre oasis.

E. CREURER, Philo. II.

Du 23 au 29 janvier

Une autre semaine d'écoulée! Quid novi? Sans hésiter, je réponds: "Nihil".

Pourtant, cette semaine, qu'on classerait volontiers dans la chemise: "à oublier", cette semaine, qu'on qualifierait de prófondément terne, est peut-être l'une des plus belles et des plus satisfaisantes de l'année.

Vue de l'extérieur, on jurerait qu'une telle semaine pour un collégien est suffisante pour le désenchanter totalement. Pourtant, si l'on s'arrête un instant, l'on constate que c'est bien l'opposé qui est vrai! Le collégien a vécu les sept jours, et loin de dépérir, il se sent tout ravigoté, moralement, bien que peu récréativement.

D'abord les intellectuels (et nous le sommes tous) s'en donnèrent à coeur joie pendant cette semaine. Il y eut des examens "en masse". Donc, aucune distraction possible pendant ces quelques jours dédiés exclusivement à l'étude. Espérons que la justice immanente des études se justifiera elle-même, en juin prochain, et nous facilitera le passage (à niveau, au moins) des examens.

Mais de plus, cette semaine fut réconfortante moralement. C'est, en effet, de dimanche à mardi, du 26 au 28 janvier, qu'eurent lieu les "Quarantes heures". En bons fervents catholiques, tous les collégiens surent profiter au maximum des quelques instants de conversation intime avec Dieu.

Que voulez-vous de plus? Que pouvez-vous attendre de plus d'une semaine qui vous assure une saine force intellectuelle?

Ah! je vois, vous êtes partisans du dire de Vauvenargues: "Il faut entretenir la vigueur du corps pour entretenir celle de l'esprit". On n'a pas oublié cela au collège. Bien au contraire, car, malgré le climat réactionnaire, les collégiens furent tour à tour les ardents du hockey, du patin, des quilles, du ping-pong, du billard, etc. De plus, il y avait une séance de vues, dimanche soir.

Enfin, lundi soir, après un assez long retard, les copies du premier numéro du "TRAIT D'UNION", journal du Collège, nous arrivaient de chez l'imprimeur! Et c'est quelque chose de vraiment bien, je vous assure! C'est donc aux Anciens que nous l'avons expédié. Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, monsieur l'Ancien, faites-le nous savoir, n'est-ce pas! Et à tous, les Anciens comme les amis du collège, je dis: Si vous désirez vous mettre au courant de la vie au Collège de Gravelbourg, lisez le "TRAIT D'UNION".

Et maintenant, j'ajouterai à ce que vous disait Etienne dans sa dernière chronique: depuis deux jours, le blocus de bancs de neige a repris, et si ce n'était pour la radio, nous serions totalement séparés du reste de la civilisation. Quand donc aurons-nous un service aérien régulier et permanent?

Jean de MARGERIE
Philo. II.

Une invitation est adressée au Cardinal Spellman

QUEBEC — S. E. le cardinal archevêque de New-York, a été invité par les Pères Rédemptoristes à présider la solennité de la fête de sainte Anne, le 26 juillet prochain, à la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Il a déclaré qu'il lui serait très agréable de se rendre à cette invitation et qu'il donnerait sa réponse définitive en mars.

REMERCIEMENTS

Le personnel et les élèves du couvent et de l'école de Bellegarde ainsi que le Secrétariat de l'A.C.F.C. remercient cordialement tous ceux qui ont répondu à leur appel en achetant des timbres français anti-tuberculeux.

Grâce à la collaboration reçue, une vingtaine de milliers de timbres français ont été vendus. Si l'on n'a pas encore fait remise, il n'est pas trop tard pour le faire. Adresser: **Le Couvent, Bellegarde, Sask.**

En Saskatchewan



Le **Dr T. K. Pavlychenko**, directeur du Département d'écologie des plantes à l'Université de la Saskatchewan. Il dirige également un groupe de personnes qui étudient les herbicides des provinces des prairies.

Saskatoon

Les prairies se souviendront longtemps du samedi 1er février 1947! — Bonhomme Hiver était maître absolu; les thermomètres marquaient 40° sous zéro, et un vent, d'une vélocité quasi cyclonique, fouettait la neige accumulée des tempêtes précédentes — qui donc oserait mettre le nez dehors? — Et c'était précisément le jour de notre traditionnelle "Journée de la Soupe-aux-pois." Les moyens de transport étant paralysés, nos dames se rendirent à pied à la salle, et commencèrent à mettre les tables etc, mais les figures étaient soucieuses: on était sûr d'un échec. La bonne gaîté gauloise prit vite le dessus cependant: quelqu'un arriva paraphrasant la rangaine du jour: "He made the night a little colder". Le sourire éclaira les visages, puis la clientèle arriva, la bonne soupe chaude et la réputation acquise depuis quatorze ans tinrent occupés jusque tard dans la journée et les dames et les servantes de table bénévoles. Bref, malgré toutes les apparences contraires, encore une fois notre Société des Dames a enregistré un autre beau succès. L'organisatrice, Mme Oscar Loiselle, a ajouté à son crédit substantiel de dévouement qu'elle possède déja une autre marque.— Elle était bien secondée par Mmes J.-E. Brault, A.-Y. Legars, A. A. Longtin, Henri Marleau, Ludger Caillé, Henri Ploquin, Albert Gauthier, O. Balcaen, Arthur Couture, Marie Thalandier, Roger Dupuis, Fernand Neault et autres.

LA CHANDELEUR

La bénédiction des cierges tombant un dimanche cette année, M. A.-J. Saucier, notre maître de chapelle, avait préparé un programme complet de chants liturgiques du jour, qui fut pieusement exécuté. Le service des tramways étant interrompu et un bon nombre de rues impassables, la plupart se rendirent à l'église en taxi. Plusieurs durent attendre longtemps après la grand'messe avant de pouvoir se procurer une voiture pour le retour.

Ici et là

M. et Mme Aimé Loiselle sont partis pour trois mois dans l'Est où ils visiteront leurs parents et amis. Ils se retireront chez leur fille, Hélène, Mme Paul Picher, de Trois-Rivières.

M. et Mme Henri Ploquin sont allés passer un mois chez le père de Mme Ploquin, qui demeure en Californie.

M. et Mme Nobert, de Vonda, sont en visite chez M. Henri Marleau.

M. Ag. Martineau est parti passer un mois dans l'Est en voyage de repos. M. Martineau a dirigé la construction du grand théâtre Broadway — travail compliqué en lui-même et rendu plus difficile par le manque de matériaux.

M. J. M. Demers a été l'heureux gagnant du prix de présence à notre dernière soirée: un magnifique grille-pain électrique donné par un de nos plus fidèles anciens paroissiens, M. Edmond Lefrançais, maintenant de Vancouver, C-B.

CHOIX D'UN LEADER

HALIFAX — Les progressistes conservateurs de la Nouvelle-Ecosse ont fixé au 30 juin la tenue du congrès au cours duquel un nouveau leader sera élu.

Le parti ne compte aucun représentant au parlement de la province, 28 députés étant des libéraux et les deux autres, des membres du parti C.C.F.

A LA COUR DU BANC DU ROI
District judiciaire de Battleford

Entre la
"Canadian Pacific Railway Company"
(Demanderesse)
Calgary, Alberta
et
Frank Gaudry, adresse inconnue
William Semple, Paradise Hill, Sask.
(Défendeurs)

AVIS

VEUILLEZ PRENDRE AVIS qu'une action a été intentée contre vous, dans la Cour du Banc du Roi, du district judiciaire de Battleford, connue sous le numéro 3 de 1947, selon laquelle la "Canadian Pacific Railway Company" de Calgary, Alberta, est la demanderesse, et vous, Frank Gaudry, êtes l'un des défendeurs, relativement à un contrat de vente qui a été fait par écrit, en date du 15e jour d'août, A.D., 1932, entre la "Canadian Pacific Railway Company" comme venderesse et vous-même comme acheteur du quart sud-est de la section trente-et-unième (31) dans le Township cinquante-deuxième (52) Rang vingt-troisième (23) à l'ouest du troisième méridien dans la province de la Saskatchewan, le prix d'achat selon cette entente étant la somme de deux mille quatre-vingts dollars ($2,080.00) payable vingt-cinq dollars ($25.00) au comptant, et la solde, avec les intérêts à six (6) pour cent par année, payable pendant une période de dix (10) ans, le premier paiement devant être fait le 15e jour d'août 1936.

La demanderesse par cette réclamation prétend qu'il y a eu manquement à cette entente, les détails des manquements étant les suivants:

Arrérages dans le principal	$1,932.79
Intérêt	760.72
Intérêt accru	527.49
	$3,221.00

La demanderesse réclame les réparations suivantes: (a) Paiement de la somme de $3,221.00 avec intérêt sur cette somme à 6 pour-cent par année à partir du 1er jour de novembre 1946; (b) A défaut de paiement la cancellation de ladite entente pour la vente et la confiscation au profit de la demanderesse de tous les argents payés là-dessous; (c) Possession immédiate de ladite terre; (d) Frais de cette action; (e) Réparation additionnelle et toute réparations que la nature du cas peut requérir.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS QUE par un ordre de la Cour fait le 16e jour de janvier, A.D., 1947, il a été ordonné qu'un mandat de comparution et un état de réclamation vous soient présentés, en mettant une copie dudit mandat d'assignation, et de l'état de la réclamation, et de l'Ordre dans une enveloppe adressée à Frank Gaudry, à Bolney, Saskatchewan, et en mettant à la poste ladite enveloppe par courrier enregistré, et en publiant ledit avis dans deux numéros consécutifs d'un journal de langue française publié à Winnipeg, Manitoba. Si vous désirez défendre ladite action vous devez, dans l'espace de vingt (20) jours à partir de la date de la dernière insertion de cet avis, y compris le jour de la publication dudit journal, comparaître au bureau du Régistraire local à la Cour du Banc du Roi, Palais de justice, Battleford. A défaut de cette comparution un jugement peut être pris contre vous.

Daté dans la ville de Régina dans la province de la Saskatchewan, ce 29e jour de janvier, A.D., 1947.

HAMILTON et KNOWLES
Régina, Saskatchewan
Avocats pour la demanderesse

Le christianisme: on ne peut ni parler contre lui sans colère ni parler de lui sans amour.

JOUBERT.

Une "cure de christianisme"

PARIS — Dans la lettre de carême qu'il vient d'adresser à ses diocésains, le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, traite de la "crise de conscience qui affecte actuellement la France".

La cause de cette crise, selon le cardinal Saliège, est la déception de nombreuses espérances: "Les espérances des petits rentiers qui ont fait des épargnes et dont les économies fondent comme du beurre dans la poêle; les espérances des ouvriers qui ne participent ni directement ni indirectement à la gestion des entreprises, dont certaines s'effondrent sous l'incapacité de chefs improvisés et sans compétence. Les espérances des paysans, petits ou grands, qui craignent de travailler seulement pour l'Etat et sous le contrôle de l'Etat. Les espérances de tous les Français qui comptaient sur une "justice impartiale et humaine".

"De cet état de choses, poursuit le cardinal Saliège, vous rendez les autres responsables. Vous dites facilement: "C'est la faute du gouvernement, c'est la faute des bourgeois, c'est la faute des ouvriers, c'est la faute des curés". Personne ne dit "c'est ma faute".

Mise en garde contre le scientisme

Invitant les catholiques à réagir contre cet état de choses, l'archevêque de Toulouse met en garde les fidèles contre le scientisme et précise le point de vue de l'Eglise sur la société moderne:

"L'Eglise n'a pas mission de gouverner la cité terrestre. Sa mission est d'ordre spirituel. De l'Eglise, pas plus que des prêtres, vous n'avez à écouter des incursions sur un terrain qui n'est pas le leur. L'Eglise n'a partie liée avec aucun ordre établi. Nullement partisane, elle est au-dessus de tout régime politique, de tout régime économique."

Le cardinal Saliège conclut en invitant les fidèles à faire une "cure de christianisme".

Importance des études internationales

(Suite de la première page)

mandées pour leur faire face ou les résoudre.

Nous signalerons deux faits officiels et significatifs au sujet de Pax Romana: le premier est la création d'une internationale de diplômés, le second est le désir de coopérer avec des organismes mondiaux afin de mieux promouvoir les idées catholiques.

La création d'une section des "intellectuels" au sein de Pax Romana s'imposait depuis quelque temps déjà. Notre propre expérience des organisations internationales d'étudiants nous avait révélé de tout temps qu'en fait ce ne sont pas les jeunes qui mènent dans ces domaines. Ils forment la masse confuse qui s'agite, qui voyage et qui vote: mais les voeux et l'action sont toujours entre les mains d'anciens étudiants, qu'on vénère pour leurs activités passées; qu'on n'ose pas déplacer, et qui savent mieux quand même ce qu'il faut faire pour améliorer le sort des étudiants. Le rôle secondaire joué par les jeunes étudiants dans ces manifestations, s'explique facilement: se trouvant dans un état essentiellement passager et d'où ils veulent sortir le plus vite possible, les étudiants comme tels ne peuvent rien faire de définitif, surtout quand il s'agit de questions ayant une envergure internationale. Dès lors, ils s'en remettent aux anciens. C'est pourquoi nous pensons que la création d'une section de diplômés aura un excellent effet sur l'action générale de Pax Romana, tant pour l'avantage des étudiants authentiques que pour la dissémination des idées chrétiennes dans les milieux intellectuels.

Le désir de coopérer avec les organismes internationaux officiels pourra donner lieu à d'excellentes réalisations, si les sections locales des étudiants et des diplômes prennent à coeur cette tâche. Il y aurait par exemple à établir des contacts permanents avec L'UNESCO: ce qui devrait se faire non seulement par la tête, en partant du bureau central de Fribourg, mais encore et surtout par les associations locales. Car en somme, le travail de ces organismes internationaux ne se fait que par la collaboration de tous leurs membres: or, c'est bien sur ces membres que les sections nationales des universitaires peuvent avoir quelque influence.

Pour le Canada, par exemple, il s'agirait de prendre contact avec les responsables de l'UNESCO dans le pays, de suivre leurs travaux, et de se faire agréer pour présenter à l'occasion des suggestions ou même des protestations pour certaines décisions qui seraient prises ou à prendre et qui ne cadreraient pas avec l'idéal chrétien. Si toutes les unions d'étudiants catholiques à travers le monde font de même, l'effet finirait par se faire ressentir, surtout si ces interventions peuvent être combinées avec celles d'autres organismes analogues.

En marge de ces décisions officielles, qui sont d'ailleurs consignées dans l'élégant rapport publié par le secrétariat (brochure preparée avec le concours du secrétariat de la presse universitaire internationale de Lille, 80 pp. Pax Romana, Fribourg, 1947), nous voudrions signaler un projet qui est destiné à de grands développements. Il a été discuté officieusement par les universitaires qui ont chargé M. Aepli, chancelier de l'Université de Fribourg, d'en étudier toutes les phases pour préparer un rapport. Il s'agit de la création d'instituts internationaux dans les universités catholiques. Les détails de l'organisation particulière de chacun de ces centres devront dépendre naturellement des possibilités de chaque université. Mais leur esprit doit être le même: c'est de christianiser les études internationales, de fournir aux intellectuels et aux spécialistes qui ont à s'en occuper, des moyens pratiques pour instaurer des idées chrétiennes dans l'étude et la pratique des problèmes internationaux.

L'urgence et l'importance de ces centres s'affirment par les tendances mêmes que l'on peut constater dans les affaires mondiales. Il n'y a plus d'isolement possible; et les catholiques doivent s'interesser effectivement aux questions internationales. L'Université de Fribourg met déjà sur pied un tel centre. Les Facultés catholiques de Paris et de Lille ont en marche des projets intéressants. En Belgique également, divers mouvements sont sur pied et commencent à donner des résultats. Nous avons eu l'occasion de constater sur place l'intérêt avec lequel tous ces pays s'occupent des études catholiques internationales.

Nous avons tout ce qu'il faut au Canada pour participer à ce beau travail. Nous pourrions apporter à ce mouvement une contribution considérable de haute qualité, si nous parvenions à organiser nos forces et à les orienter de ce côté. Il y aurait à considérer l'organisation des centres eux-mêmes, pour lesquels nos universités pourraient faire beaucoup, et ensuite leur influence sur nos services publics. Ainsi, les délégations canadiennes aux conférences internationales pourraient avoir des spécialistes catholiques sûrs de leur spécialité, et mieux outillés pour faire leur devoir patriotique et leur devoir de chrétien. En somme, au Canada comme dans le monde entier, il faudrait une coopération active des autorités universitaires et de notre jeunesse pour travailler à la christianisation de la vie internationale.

Thomas GREENWOOD

Aux Etats-Unis



Le vicomte Alexander, de Tunisie, gouverneur général du Canada, fut photographié ici alors qu'il déposait une couronne sur la tombe de George Washington, à Mount Vernon, Va. Le vicomte et la vicomtesse Alexander sont arrivés à Washington pour rendre visite au Président et à Madame Truman.

Cause de décès pire que la poliomyélite

TORONTO — Selon un rapport du journal de l'Association médicale canadienne un plus grand nombre de Canadiens sont morts en une seule année plutôt d'une diète inappropriée que de la paralysie infantile.

Les statistiques fédérales pour 1944 démontrent que 42 personnes ont succombé au Canada au rachitisme, à la pellagre, au béribéri et au scorbut, qui sont toutes des maladies résultant d'une mauvaise alimentation. Ces 42 décès se comparent à 38 dus à la poliomyélite durant la même année.

Un ministre communiste à la défense nationale

(Suite de la première page)

compte, l'avenir de la monnaie et le maintien de la paix sociale. Puisse-t-il aussi, avec l'appui de son ministre des Affaires Etrangères, M. Georges Bidault, faire entendre comme il convient la voix de la France dans les prochaines conférences internationales qui décideront du sort de l'Europe!

Au demeurant, la mise sur pied du nouveau gouvernement ne s'est pas faite sans heurts ni difficultés. Renonçant à la paradoxale formule du ministère minoritaire homogène, M. Ramadier a voulu constituer ce gouvernement de large union nationale que M. Léon Blum avait vainement tenté de réaliser en décembre. A cette époque, la question de l'attribution à un représentant du parti communiste du ministère de la Défense nationale avait constitué la pierre d'achoppement des négociations engagées par le chef socialiste. Pour des raisons de prestige et aussi par intérêt politique les communistes, forts de leur titre de parti le plus nombreux de l'Assemblée nationale, avaient en effet réclamé pour un des leurs un des trois ministères-clé, Intérieur, Affaires Etrangères ou Défense nationale, et M. Blum était disposé à leur accorder ce dernier. Mais deux des partis sollicités pour entrer dans la majorité gouvernementale, le Mouvement Républicain populaire et le Rassemblement des gauches ne l'avaient pas accepté ainsi. Dans ces conditions, M. Blum, renonçant à son projet, n'avait pu que constituer un gouvernement socialiste homogène, car un gouvernement socialo-communiste n'était pas viable, en raison de la majorité anti-marxiste de l'Assemblée nationale.

M. Ramadier s'est trouvé, dès l'abord, en présence de la même difficulté, car les communistes n'avaient pas renoncé à leur ambition d'occuper un grand ministère. Mais les conditions psychologiques et techniques du problème s'étaient sensiblement modifiées depuis décembre. Désireux de revenir coûte que coûte au pouvoir, dont ils avaient pendant de longs mois goûté les avantages, les communistes étaient disposés à faire toutes les concessions sur le fond, pourvu que la forme fût respectée. C'est-à-dire qu'ils étaient prêts à recevoir un ministère de la Défense nationale vidé d'une grande partie de sa substance au profit des ministres de la Guerre et de l'Air confiés à des non-marxistes.

En effet, telle était bien l'idée de M. Ramadier, qui la soumit aux formations appelées à entrer dans la nouvelle majorité gouvernementale. Si les communistes acceptèrent d'emblée la formule proposée, le Rassemblement des Gauches se montrera assez réticent, tandis que le M. R. P. manifestait une réelle hostilité.

Il répugnait évidemment aux Républicains populaires de voir un moscoutaire à la tête de l'armée française, à l'heure même où une partie de celle-ci se trouve durement engagée en Indochine contre les forces vietnamiennes, qui ont toutes les sympathies du parti communiste. D'autre part, ils étaient en droit de craindre que les communistes profitassent de leur arrivée à la Défense nationale pour faire main basse sur d'importants secrets militaires et pour appliquer dans l'armée la politique du "noyautage" auparavant pratiquée dans d'autres secteurs de la vie nationale.

Certes, l'armée française actuelle, privée de crédits, de matériel et d'hommes, ne représente plus la grande force matérielle et morale de naguère. Mais justement parce que ce grand corps est encore inerte, on est amené à redouter pour lui les effets de la médecine ou de la chirurgie communiste.

L'importance matérielle et morale de ce problème se résume en ces phrases, écrites au lendemain de la constitution du gouvernement Ramadier, par M. Edmond Michelet, ancien ministre M. R. P. des Armées: "Les communistes français ne nous ont pas encore administré la preuve de leur complète indépendance à l'égard d'une puissance étrangère. Il suffit de considérer jusqu'à quel point, au cours de ces derniers mois, ils ont suivi dans leurs moindres sinuosités les lignes de la politique extérieure de cette puissance pour se convaincre que la définition de Léon Blum n'a pas cessé d'être vraie. En dix mots comme en un seul, ils continuent d'agir exactement comme s'ils appartenaient à un parti national étranger."

Toutes ces objections, le M. R. P. les fit à M. Ramadier, qui s'employa à calmer ses alarmes. Pendant trois jours, les négociations tournèrent autour de cette épineuse question, dans une atmosphère tour à tour optimiste et pessimiste. Malgré toutes les assurances données par le chef du gouvernement concernant les attributions du ministre communiste de la Défense nationale chargé seulement de coordonner administrativement l'activité des ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air, le M. R. P. hésita longtemps avant de donner son adhésion à cette formule. Des débats houleux se déroulèrent au sein du groupe parlementaire M. R. P., au cours desquels s'affrontèrent partisans et adversaires de la participation gouvernementale. Mais finalement les premiers l'emportèrent, après que les leaders du parti, généralement favorables à la participation, eussent fait valoir des raisons d'intérêt général.

Ce n'était plus en effet un gouvernement provisoire ou transitoire qui se constituait, mais un gouvernement définitif, appelé à diriger les affaires de la France pour de longs mois, pour des années peut-être. Dans ces conditions, la majorité du M. R. P. jugea qu'il était préférable de ne pas s'en tenir à l'écart.

Cependant, avant de donner son adhésion définitive aux propositions de M. Ramadier, le M. R. P. insista vivement pour que soit rigoureusement respecté le principe de la solidarité ministérielle. La commission exécutive vota une motion, dont le texte fut présenté au président du Conseil, aux termes de laquelle les ministres M. R. P. s'engageaient à démissionner au premier acte d'hostilité dirigé contre eux par l'une ou l'autre des formations de la majorité gouvernementale, ceci afin que ne recommencent pas dans la presse et les réunions publiques les campagnes éhontées et déloyales menées par les communistes contre les ministres M. R. P., dont ils étaient les collègues au gouvernement.

M. Ramadier se porta garant de la loyauté de tous les partis du gouvernement et cette assurance leva les dernières hésitations du M. R. P.

Le cabinet fut alors constitué. Le président du Conseil réserva à ses amis socialistes la part du lion, et notamment les portefeuilles économiques, afin que son parti fût en mesure de stimuler et de contrôler la marche de l'expérience lancée par M. Blum (Economie nationale, Production industrielle, Agriculture, transports, Colonies, Education nationale, Intérieur). Les autres départements ministériels furent répartis entre le M. R. P. (Affaires étrangères, Guerre, Finances, Commerce), le parti communiste (Défense nationale, Travail, Santé publique, Reconstruction), le Rassemblement des Gauches (Air, Justice, Anciens Combattants, Information), et les indépendants (Marine).

Les graves problèmes autour desquels tourne la politique française depuis la Libération, ravitaillement, salaires, prix, finances publiques, etc..., ont assailli le gouvernement dès son entrée en fonctions. Leur donner une solution satisfaisante sera sa première tâche, et il faut reconnaître qu'elle est particulièrement difficile.

Maurice HERR.

La criminalité féminine accrue en Grande-Bretagne

LONDRE — La criminalité croissante chez les jeunes filles est un problème auquel la Grande-Bretagne a à faire face.

Un récent rapport couvrant les années de guerre, souligne que les jeunes filles reviennent devant les cours juvéniles, en plus grand nombre que les jeunes gens qui ont déjà été envoyés dans des institutions de correction.

T. Hamilton Baynes, président de la Cour juvénile de Birmingham dit: "On entend beaucoup parler de salaires égaux pour les femmes. Je ne peux m'empêcher de penser que leurs jeunes soeurs adoptent le slogan: Crimes égaux pour les jeunes filles".

Le nombre de jeunes filles comparaissant devant les cours de délits a augmenté depuis 1938, a dit Baynes, ajoutant; "Je veux espérer que les mères prendront soin de leurs filles avec plus de succès à l'avenir".

Au nombre des jeunes criminels libérés de 1938 à 1942, 58 pour-cent des garçons et 51 pour-cent des jeunes filles n'ont pas comparu à nouveau. Trente et un pour-cent des jeunes filles ont été condamnées deux fois ou plus comparativement à 21 pour-cent chez les jeunes gens.

DE L'URANIUM EN ARGENTINE

BUENOS AIRES.— Les autorités civiles de l'Etat de San Luis ont averti les autorités militaires de l'Argentine que des dépôts d'uranium ont été découverts dans cet Etat. San Luis est situé au centre de l'Argentine.

Votre Carême d'enfants généreux

"Et toi, Pierre, quelles pénitences t'imposeras-tu durant le Carême?" demande Jacqueline, petite soeur de l'interpellé qui, à cette question inattendue, fait dédaigneusement la moue.

"Ah! fiche-moi la paix avec ces histoires de saintes-nitouchés. Je ferai bien ce qu'il me plaira de faire". Et le grand frère âgé de 13 ans se lève et sort du salon en sifflotant avec nonchalance un air de jazz...

Jacqueline, qui n'a que 10 ans, le regarde s'éloigner toute ahurie. Quoi, Pierre ose lui parler sur ce ton! Lui, si gentil d'habitude. Qu'a-t-il donc?

Et vous, petits amis, pouvez-vous me dire pourquoi Pierre se fâcha si tôt? Ce sont bien les mots "pénitences" et "carême" qui l'indisposèrent de la sorte, n'est-ce pas? Mais pauvre garçon! Tout de même voilà une chose toute naturelle que de le voir regimber contre ce temps que tout humain voit approcher à contre-coeur. En effet, qui aime accomplir ce qui répugne naturellement à notre nature? Se priver de friandises, de collation même? C'est très difficile pour les êtres mous, sans volonté, pour ceux qui ne se refusent jamais rien, pour ceux enfin qui ne sont pas généreux!

Des enfants au coeur bien placé, comme vous, chers petits, il s'en trouve encore. Vous n'avez pas peur, j'en suis sûre, de vous lever deux fois par semaine au moins, afin d'assister à la sainte messe. Les bonbons et les chocolats ne vous disent plus rien durant le carême. Vous vous efforcez d'être meilleurs, de mieux obéir à papa et à maman et à vos maîtres durant ce saint temps! Vos leçons sont mieux apprises; vos devoirs, mieux faits. En un mot vous laissez la paresse et la gourmandise de côté! C'est beau cela.

Mais revenons à Pierre. Au fond il n'est pas un méchant garçon. Jacqueline prononça les mots redoutables à un moment mal choisi, car l'équipe de gouret de son grand frère sportif venait d'essuyer une défaite. Je suis tout de même certaine que notre garçon volontaire songera à ses résolutions de carême... dès qu'il sera mieux disposé! Jacqueline aura le mérite de sa bonne action.

Les petites filles trouvent cela d'habitude moins difficile d'être généreuses que leurs compagnons. C'est tout naturel! Mais les petits garçons, quand ils veulent quelque chose!...

Ah! que c'est beau d'être jeune et généreux! Donc n'oubliez pas de vous former dès maintenant au sacrifice, car c'est toute une formation pour la vie que vous prenez si vous accomplissez fidèlement quelques sacrifices tous les jours. Bon courage!

MERE-GRAND.

Récréation pour les fillettes

Vous connaissez ce jeu qui consiste à se lancer de l'une à l'autre une petite balle ou un mouchoir lancé en boule, tout en se posant des manières d'énigmes.

—As... dites-vous à votre amie Clotilde en lui envoyant la balle.

—As... perge, répond Clotilde, qui à son tour jette la balle à Suzette en disant:

—Coq.

— Coq...elicot, répond Suzette, etc.

Et chaque fois que l'on ne trouve pas une fin convenable à la première syllabe qui vous a été "envoyée" on donne un gage.

Eh bien! le jeu des rimes est basé sur le même mécanisme, exactement.

Les joueuses sont assises en rond dans une pièce assez vaste, elles sont en possession d'une balle ou d'un morceau d'étoffe roulé en boule et elles se demandent de l'une à l'autre des rimes.

—Griffe... dites-vous à votre amie Clotilde en lui envoyant la balle.

—Griffe... escogriffe, répond Clotilde, qui à son tour jette la balle à Suzette en disant:

— Boa.

—Boa... Bidassoa, répond Suzette qui, heureusement, est forte en géographie.

A son tour, Suzette propose à Simone:

—Busc.

Et Simone qui ne trouve pas de rime à busc donne un gage.

Mais, à son tour, elle lance la balle à qui bon lui semble en demandant une rime à ce mot pour lequel elle n'a trouvé aucun... écho.

Car, tant qu'une rime n'a pas été trouvée à un mot on doit obligatoirement le proposer en relançant la balle. Mais la balle ne doit pas être lancée à une joueuse qui déjà a donné un gage pour n'avoir pas trouvé de rime à ce même mot.

Toutefois, quand un mot a fait donner un gage à toute l'assemblée, on en choisit un autre.

La joueuse qui a proposé un mot pour lequel personne n'a trouvé de rime — pas même elle —paie deux gages quand la balle lui revient. La balle peut d'ailleurs fort bien lui revenir avant d'avoir fait le tour complet de l'assistance. Cela ne l'empêchera pas d'ailleurs de donner quand même ses deux gages.

Et voilà, c'est fini.

Quoi, vous n'avez pas découvert une rime à busc?

Et musc, qu'en faite-vous?

Ah! j'allais oublier: donne un gage également toute joueuse qui fait rimer une masculine et une féminine: par exemple: chaleur et beurre.

Correspondants

MANITOBA

St-Boniface—Lorraine Desrosiers et Philippe L'Heureux.

Notre-Dame de Lourdes—Georgette Durand, Cécile Bazin, Claire Durand, Dolorès Fouasse et Simone Monchamp.

Letellier—Virginie Larocque et Juanita Castillo.

St-Léon—Norma Lafrenière, Ilene Dhoore, Lorraine Labossière, Solange et Germaine Rheault.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Que savez-vous des poissons?

1—Combien compte-t-on d'espèces de poissons?
2—Sont-ils capables de respirer l'air pur?
3—Comment peut-on déterminer leur âge?
4—Tous nagent-ils sur le ventre?
5—Nommez-en deux qui font la migration?
6—Entendent-ils seulement par leurs oreilles?
7—Pondent-ils tous des oeufs?
8—Quel est le roi des poissons d'eau douce?
9—Quelle espèce de saumon ne se pêche qu'au lac St-Jean?
10—Quel est le vrai nom de la perchaude?
11—Que fait-on, en Russie, avec les oeufs de l'esturgeon?
12—Où est l'établissement de pisciculture du Saguenay?
13—Où conserve-t-on les poissons vivants?
14—Comment le poisson respire-t-il?
15—Quel autre nom donne-t-on au haddock ou hadot?
16—Qu'est-ce qui permet aux poissons de s'élever ou de s'enfoncer dans l'eau?
17—Par quoi sont-ils particulièrement attirés?

Réponses: 1—25,000 environ. 2—Non, en général. 3—Par les écailles. 4—Non, sur le côté aussi. 5—Le saumon et l'anguille. 6—Non, par des orifices réceptifs. 7—Non, quelques-uns sont vivipares, c'est-à-dire qu'ils mettent au monde leurs petits tout vivants. 8—Le saumon. 9—La ouananiche. 10—La perche jaune. 11—Le caviar. 12—Tadoussac. 13—Dans les viviers. 14—A l'aide des branchies. 15—Aiglefin. 16—La vessie natatoire. 17—Par l'odeur.

Non, vous ne voyez pas double!



Une fillette, victime de la poliomyélite (paralysie infantile), apprend de nouveau à marcher, aidée de Sr Clotilde, à l'hôpital pour enfants infirmes, à White Plains, N.-Y. La chambre où se trouvent la religieuse et l'enfant est toute entourée de miroirs afin de permettre aux patients de remarquer par eux-mêmes les fautes qu'ils commettent.

Larmes d'animaux

Suivant le "Scientific American" les animaux ont, tout comme les humains, la faculté de pleurer. Le chagrin fait verser de véritables larmes au boeuf, au chameau, à l'âne, au mulet, au singe, à la girafe, au rat. Les singes pleurent quand ils éprouvent un dépit ou une forte déception; il en est de même du cerf quand il ne peut échapper à la poursuite des chasseurs.

Mme Burton, une Américaine qui a particulièrement étudié cette question, raconte avoir vu, dans le désert de Syrie, des chameaux verser d'abondantes larmes, alors qu'ils étaient torturés par la soif. Un mulet, qui en marchant s'était enfoncé un clou dans le pied, donnait des signes évidents de grande douleur, et de grosses larmes lui tombaient des yeux.

Livingstone raconte avoir vu une guenon qui fondait en larmes chaque fois que, rencontrant un enfant, elle ne parvenait pas à s'en saisir pour le bercer dans ses bras.

Le Dr Boerlage, chassant un jour à Java, frappa à mort un singe perché sur un arbre. L'animal tomba aux pieds du chasseur en tenant son petit dans ses bras, et il mourut en pleurant.



14 février
Louise Vermette, St-J.-Baptiste.
Céline Damphousse, St-Joseph.
Yves Gautron, Haywood.
Roger Bibeau, St-Boniface.
Carmelle Bouchard, Letellier.

15 février
Roger Millier, La Broquerie.
Aimé Therrien, Lorette.
Lucie Demontigny, Ste-Anne.
Annette Boudreau, St-Laurent.
Gilbert Fontaine, Letellier.

16 février
Raymond Forest, St-Malo.
Louis Tisserand, Mattes, Sask.
Edouard Charpentier, Léoville, Sask.

17 février
Florence Carrière, Ste-Claire.
Emile Dumont, Ste-Claire.
Thérèse St-Godard, St-Jean-Baptiste.
Edith de Rocquigny, St-Claude.

18 février
Cécile Grégoire, Lorette.
Dominique Turenne, Letellier.
Marthe Morin, Laflèche, Sask.

19 février
Robert Lane, St-Boniface.
Paul Bouchard, St-Jean-Baptiste.
Lorraine Trottier, Mariapolis.
Léon Rioux, St-Pierre.
Gilbert Lévêque, South Junction.
Emile Gagnon, Laflèche, Sask.

20 février
Yvette Delorme, Letellier.
R.-Marie Gagnon, La Broquerie.

PROBLEME

Etudiez bien les lettres suivantes et trouvez une phrase:

Soeur And Re U tilvho, mie oeuf que Bry Her.

Solution: Se rendre utile vaut mieux que briller.

Mes petits-enfants m'écrivent

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade II. J'aime ça aller à l'école et j'aime bien ma maîtresse. Je vous écrirai encore.

Votre petite-fille,

Lorraine LABOSSIERE.

* * *

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris une petite lettre. Je suis dans le grade II et j'ai huit ans. J'aime ma maîtresse. J'aime bien aller à l'école. Ma fête est le 16 mai. Grand'mère m'a donné un beau petit médaillon de la forme d'un coeur, fait en or. Je vais communier tous les dimanches.

De votre petite-fille,

Solange RHEAULT.

* * *

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour vous dire que j'ai 7 ans.

Je vais à l'école et je suis dans le grade I. J'aime bien ma maîtresse.

De votre petite-fille,

Germaine RHEAULT.

* * *

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire pour vous donner de mes nouvelles. J'ai une petite soeur qui a 7 mois. Mon autre soeur, Doris, est sa marraine. Je l'aime beaucoup cette petite soeur-là. Elle s'appelle Mariette. Mon grand frère, Germain, va au collège depuis 2 ans. Je m'ennuie de lui.

J'aime Sr Marie-Clément, ma maîtresse. J'aime aussi lire le **Coin des Jeunes**. Ma fête est le 12 juillet. Je suis dans le grade II et j'ai 8 ans.

Votre petite-fille,

Evelyne Payette.

* * *

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

J'ai commencé à lire le **Coin des Jeunes** et je vous écris parce que je veux devenir votre petite-fille. Je vous aime déjà. J'ai eu 7 ans le 24 décembre et je suis dans le grade II. Je suis pensionnaire au couvent. Ma petite soeur, Léa, est avec moi. Elle a des cheveux roux. Je l'embrasse souvent parce que je l'aime. Je lui aide à apprendre ses leçons. J'ai un petit frère aussi. Il a 4 ans. Il reste avec papa et maman à la maison. J'aime beaucoup lire, écrire et dessiner. Je suis Croisée et je marque mon trésor.

Votre petite-fille,

Ilene DHOORE.

* * *

St-Léon, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis dans le grade II pour l'anglais et dans le grade I pour le français. J'ai 8 ans. Ma fête est le 19 août. Nous avons bien du plaisir sur les bancs de neige. Je suis au couvent de St-Léon et j'aime bien ça.

Votre petite-fille qui vous aime,

Norma LAFRENIERE.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris un mot pour vous donner de mes nouvelles. Je suis pensionnaire au couvent. Vous ne me connaissez pas encore. Je suis une petite fille de 9 ans. Mes parents demeurent sur une ferme au sud de Notre-Dame de Lourdes. J'ai deux soeurs et un frère à la maison. Je suis la plus jeune. Ma maîtresse s'appelle Sr Arthur-Marie. Je l'aime beaucoup.

Votre petite-fille,

Simone MONCHAMP.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille du grade III. J'ai huit ans. Je demeure à Notre-Dame de Lourdes. Le nom de mon père est Clément Fouasse. Il m'aide à étudier mes leçons. Il a déjà fait la classe. Ma mère se nomme Elva Fouasse. J'ai une soeur et un frère. Ma soeur s'appelle Odette; elle est mariée. Mon frère, André, est à la maison. Au revoir.

Votre petite amie,

Dolorès FOUASSE.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

Voulez-vous connaître qui je suis? Je suis une petite fille. Je m'appelle Cécile. J'ai 8 ans. Je demeure à Notre-Dame de Lourdes. Le nom de mon père est Marcel. Il travaille au magasin. Ma mère s'appelle Thérèse. J'ai un frère et une soeur. Ma soeur s'appelle Simone et mon frère, Maurice. Je suis dans le grade III.

De votre petite amie,

Cécile BAZIN.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de 9 ans. Je vais à l'école de Notre-Dame de Lourdes. Je suis dans le grade III. J'aime beaucoup ma maîtresse. Elle se nomme Sr Arthur-Marie. J'aime aussi beaucoup aller à l'école. C'est dur parfois, et il faut que je travaille fort. J'aime beaucoup lire le **Coin des Jeunes**. C'est très intéressant. Je vais vous quitter maintenant. Au revoir.

De votre petite amie,

Claire DURAND.

* * *

N.-D. de Lourdes, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de 10 ans. Je vais à l'école du village. Notre maîtresse s'appelle Sr Arthur-Marie. Je suis dans le grade IV. J'ai trois frères et une soeur. Je m'amuse bien avec ma petite soeur, Germaine, et avec les filles de l'école.

J'aimerais que vous mettiez dans la liste des fêtes le nom de ma petite soeur, Germaine Durand, née le 17 mars. Je vous remercie.

De votre petite-fille,

Georgette DURAND.

* * *

St-Boniface, Man.

Chère Mère-Grand,

Je suis un petit garçon de six ans. Je vais à l'école et suis dans la classe de Mlle Denise Rocan. Cette maîtresse est bien fine; elle nous enseigne bien. J'ai un petit frère qui s'appelle Raymond. Il a 4 ans. Sa fête est le 16 octobre. Et moi, j'aurai 7 ans la première journée du printemps, le 21 mars. J'aimerais le faire mettre dans la liste des fêtes.

Nous avons une petite fille chez nous. Elle s'appelle Marie Vermette. Maman l'aime comme sa propre fille. J'aimerais bien vous voir et vous connaître. En attendant, je vais vous dire bonjour, chère Mère-Grand. Je prie pour vous.

Votre petit garçon,

Philippe L'HEUREUX.

* * *

St-Boniface, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je vais à l'école Provencher. Je suis dans le grade III. J'aurai 9 ans, le 8 avril. J'ai une petite soeur, Denise, qui vient aussi à l'école. Elle est dans le grade I. Je lis le **Coin des Jeunes** et j'aime bien cela.

Votre petite-fille,

Lorraine DESROSIERS.

* * *

Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

Cest la première fois que je vous écris et j'espère que je vous écrirai encore.

Voilà la première année que je suis le programme de français, étant une Américaine. Je prends le français du grade VI. Je suis très fière d'apprendre le français comme les autres. C'est un peu difficile parfois, mais j'aime beaucoup ça. Il y a quelques sujets avec lesquels j'ai de la difficulté. Il y a l'analyse que je ne comprends pas encore. Je comprends un peu, mais pas assez. Ça prendra un peu de temps avant que je puisse analyser comme les autres. Je me trompe souvent avec "le" et "la". C'est difficile de savoir lequel mettre avant un nom. Mais j'espère avoir un diplôme au concours.

Une petite fille qui aime le français,

Juanita CASTILLO.

* * *

Letellier, Man.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous écrire aujourd'hui. Comme vous êtes une nouvelle Mère-Grand, je vous souhaite la bienvenue. J'espère que les petits enfants du Manitoba vous écriront souvent.

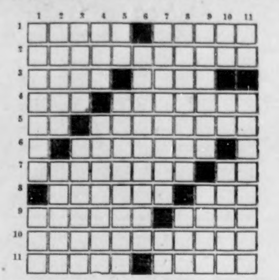
Avant les vacances de Noël, nous avons eu un concours de "bon langage". Nous avons aussi des jetons pour le bon langage et la politesse. Celui ou celle qui a le plus de jetons a une médaille qu'il peut porter durant une semaine.

Je termine en vous réitérant mes souhaits de bon succès dans votre nouvelle carrière.

Une amie du Coin,

Virginie LAROCQUE.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Soupçon, crainte — Royale.
2—D'Eurasie.
3—A moitié ivre — Ragoût quelconque.
4—Bière anglaise — Synonyme de solanacée.
5—Symbole du germanium — Rendant la vie.
6—Donnâtes le cati.
7—Rends égal — Symbole du fer.
8—Qui ont un amour excessif de l'argent pour l'accumuler—Riv. de France se jetant dans le Rhône.
9—Personne idiote, rachitique 14e roi de Judas.
10—Qui appartient aux intestins.
11—Uni et poli — Fais tort.

VERTICALEMENT

1—Libre, aisée — Poil des paupières.
2—Fais un ourlet — Muni, pourvu.
3—Mari de Bethsabée — Moulures concaves.
4—Petite enclume portative—Rendites un son enroué.
5—En les — Raille satiriquement.
6—Prennent un ton ironique.
7—Choses réelles — Pron. personnel (3e pers. masc. sing.).
8—Premiers morceaux des pains — Solipède.
9—Broméliacée originaire d'Amérique — Monceau, tas.
10—Chemin de halage — Préposition: dans — Petit flacon de verre.
11—En les — Présents à l'occasion du premier jour de l'an.

Solution du problème précédent



P	L	U	V	I	O	M	E	T	R	E
R	I	V	E	T	S	■	R	H	I	N
E	S	U	L	E	■	A	M	E	R	E
D	E	L	A	■	P	R	I	M	E	R
I	R	E	■	E	L	I	T	E	■	G
C	E	■	O	V	I	D	E	■	R	U
A	■	C	R	A	N	E	■	S	E	M
T	R	A	I	N	E	■	P	A	G	E
I	O	D	E	S	■	P	A	L	A	N
O	U	E	N	■	A	R	R	E	T	E
N	E	T	T	O	Y	E	U	S	E	S



Correction des fautes dans la gravure représentant "l'Asperges," parue dans le numéro du 24 janvier

Nous avons reçu plusieurs réponses, et de très bonnes, au petit concours de correction des erreurs de la gravure représentant l'Asperges de la messe. Il est intéressant de voir comment les enfants savent observer et s'intéressent aux choses de l'autel. Nous reproduisons les noms de ceux qui nous ont répondu. Deux ont oublié de signer leur copie avant de l'envoyer; il nous est donc impossible de les inscrire dans cette liste. Tous ont découvert les principales fautes qui se trouvaient dans le tableau.

Liste de ceux qui ont pris part au concours:

Gisèle Régnier, Denise Régnier, Louis Régnier, Alice Mousseau, Pauline Girard, Marcel Régnier, Stella Girard, Rolande Girard, Anita Régnier, Antoinette Caron — St-François-Xavier, Man.

Simone Damphousse, Marie Damphousse, Marie-Thérèse Damphousse, Claudette Dansereau, Noëlla Turenne — Letellier, Man.

Raymond Labossière et Richard Labossière — St-Léon, Man.

Anita Lemoine — St-Norbert, Man.

Denis Bouffard — Gravelbourg, Sask.

Roger Girard — de la paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Philippe L'Heureux — St-Boniface; Marcel Dorge — du Collège de St-Boniface.

Edmond Lachapelle — du couvent de Prud'homme, Sask.

Léontine Roberge — St-Lazare, Man.

Roland Trudeau — St-Adolphe, Man.

Annette Barnabé — couvent, St-Jean-Baptiste, Man.

Claude Leblanc — Domrémy, Sask.

Tommy Hamel — St-Hippolyte, Sask.

Germain Ouellette — Zenon Park, Sask.

Erreurs

I) L'autel:

(1) La croix ne devrait pas être voilée excepté pendant le temps de la Passion; les fleurs sur l'autel semblent indiquer que l'on se trouve à un autre temps de l'année.

(2) Le calice devrait être recouvert et se trouver au centre de l'autel.

(3) Pour la messe chantée du dimanche, il devrait y avoir six cierges allumés sur l'autel.

(4) L'autel principal d'une église devrait avoir au moins trois degrés ou marches.

(5) La nappe du dessus doit descendre jusqu'à terre des deux côtés de l'autel. Elle peut être bordée d'une dentelle.

(6) Les canons ou cadres sur l'autel ne devraient pas se trouver en arrière des cierges. Le canon du milieu devrait être au centre. Les deux canons des côtés devraient être de forme rectangulaire.

(7) Le missel devrait être sur l'autel, du côté de l'épitre.

(8) Le gradin de l'autel semble disproportionné aux dimensions de l'autel et devrait être moins haut.

II) Le prêtre

(1) Le prêtre ne devrait pas porter la barrette.

(2) Le prêtre ne devrait pas porter le missel.

(3) Il ne devrait pas porter le goupillon, mais le recevoir de l'enfant de choeur seulement au moment d'asperger.

(4) Le prêtre devrait porter la chape.

(5) Il ne devrait pas porter le manipule.

(6) L'étole devrait être croisée sur la poitrine en forme de X.

(7) L'aube devrait être relevée en avant.

III) Les enfants de choeur:

(1) On ne porte pas la croix pour l'asperges.

(2) Il ne devrait y avoir que deux enfants de choeur pour l'asperges. Les deux acolytes demeurent à leur place de chaque côté de l'autel.

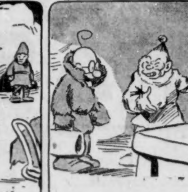
(3) Les enfants de choeur ne doivent pas se tenir en arrière du célébrant.

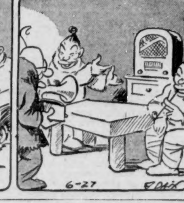
(4) Un seul goupillon et un seul bénitier suffisent.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.





Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.

(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)



1 - M. et Mme Boisvert, des Trois-Rivières, viennent au Sanctuaire demander la guérison de leur enfant. Ils racontent à un des Pères Gardiens comment la Sainte Vierge les a déjà exaucés une fois. Un de leurs enfants, âgé de 3 ans, souffrait d'une déviation de la colonne vertébrale.




2 - Il reçut les soins du Dr M... Pour redresser le petit malade, il avait jugé qu'un corset de fer était nécessaire; mais le père et la mère ne pouvaient se résigner à employer ce moyen. Ils mettent leur confiance en Marie et font un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine.



3 - Le R. P. Tourangeau, O.M.I., alors supérieur des Gardiens, fait porter l'enfant à la sacristie et lui applique les saintes reliques. Aucune amélioration ne se produit, mais il recommande une neuvaine.



4 - Elle est à peine commencée que le mal semble disparaître à vue d'œil. En moins d'un mois, l'enfant est complètement redressé et depuis lors sa guérison s'est maintenue. Les parents ont attesté la vérité de ce fait. D.P., O.M.I.

Une fête populaire

La Saint-Valentin que l'on célèbre aujourd'hui est une fête "au caractère sentimental et à la tradition toute de poésie". Voilà pourquoi, sans nul doute, cette fête demeure si populaire depuis qu'on a la coutume de cette célébration.

Rappelons brièvement l'origine un peu fictive de la Saint-Valentin. "On dit bien que ce Saint vécut au troisième siècle, sous le règne de Claudius II, empereur romain à qui l'on attribue le miracle d'avoir rendu la vue à une jeune fille". Cette version probable résoud en majeure partie l'énigme qui se dresse autour de cette fête, à savoir: quelle relation existe-t-il entre l'amour et la Saint-Valentin? Nous ne pouvons nier que Cupidon place devant les yeux de toutes les jeunes filles un bandeau d'illusions. Et c'est ce bandeau que le saint est censé avoir dénoué! Le tout est quelque peu symbolique, comme vous le voyez, mais je crois bien que cette explication soit celle qui est le plus en harmonie avec ce que nous connaissons réellement de la fête.

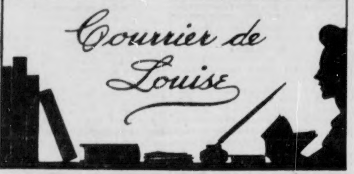
La coutume bien établie d'échanger des cadeaux, des lettres ou des cartes illustrées le jour de la Saint-Valentin est assez ancienne. De plus, la tradition anglaise veut que le valentin soit plus qu'un hommage; elle veut qu'il soit en effet "l'aveu d'un sentiment très tendre". Ce qui rend très délicat le problème des amoureux... Il paraît également que les premiers valentins étaient des poèmes d'amour. Le duc d'Orléans, prisonnier à la Tour de Londres, en écrivit plusieurs.

Au Canada, la Saint-Valentin est loin de passer inaperçue. Ce jour-là notre belle jeunesse canadienne s'en donne à coeur joie. C'est que chez-nous les réunions joyeuses des jeunes gens et jeunes filles voient les coeurs écarlates parer les salons afin de rappeler à tous "le symbole de la fête du jour, spécialement dédiée aux amoureux".

N'est-ce pas que ce beau jour fait heureuse diversion? La vague de haine qui s'est déferlée de par le monde menace trop souvent de nous engloutir. Heureusement que notre religion chrétienne est là pour nous dire que le devoir inexorable nous attend: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu". Quoi de plus idéal, de plus magnanime, de plus sensé! Paroles toutes divines qui font éclore en nous l'amour en réserve gisant au fond de tout coeur bien né!

Fêtons donc joyeusement la Saint-Valentin et réalisons en ce beau jour "le plus doux de tous les rêves, celui que notre coeur berce déjà doucement".

MIREILLE.



Q.—J'ai entendu, au cours de l'émission des nouvelles en anglais à un poste radiophonique local qu'on qualifiait Franco de "dictateur". Est-ce exact? QUI VEUT SAVOIR.

R.—Franco n'est pas un dictateur. On emploie ce terme dans l'émission des nouvelles radiophoniques dans un but de propagande, pour fausser la mentalité des auditeurs.

•

Q.—Il y a à peu près deux mois ou plus j'ai vu dans une de vos éditions qu'il y avait un couvent qui a découvert un remède pour les ulcères d'estomac. Je souffre de ce mal, et je vous serais bien reconnaissante si vous vouliez bien m'envoyer l'adresse de ce couvent. Mme B. A.

R.—Malheureusement, nous ne pouvons nous souvenir de tous les entrefilets qui paraissent dans les colonnes de notre journal. J'ai essayé de retracer celui qui comportait la nouvelle que vous mentionnez, et je n'ai pu le trouver. Tous mes regrets...

•

Q.—Pourriez-vous, s'il vous plait, me dire où je pourrais acheter le livre "Un homme et son péché", et quel en est le prix. Merci. M.E.B.

R.—Vous pourriez probablement vous procurer ce livre aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal, P. Q. Peut-être cependant que l'édition en est épuisée, je ne sais...

En passant, laissez-moi vous dire que ce livre n'est pas tout à fait semblable au roman radiophonique. Il est loin d'être aussi intéressant et aussi recommandable au point de vue moral.

•

Q.—Seriez-vous assez bonne de me dire quelle est la durée du deuil pour un mari, un père et un beau-père. UNE ABONNEE.

R.—Le deuil n'est plus aussi rigoureux de nos jours qu'il l'était autrefois. Cela en raison des coutumes qui changent avec le temps, et non parce qu'aujourd'hui on est moins attaché à nos défunts qu'autrefois. On peut fort bien s'habiller en noir des pieds à la tête et n'avoir aucun regret dans le coeur; tandis qu'on peut porter des couleurs plus claires et être sincèrement peiné de la perte d'un proche. Le deuil n'est qu'affaire de convenance.

Donc, de nos jours voici la durée du deuil: pour un époux, environ un an; pour un père, 8 à 9 mois, et pour un beau-père on porte des couleurs foncées pendant 2 à 3 mois.

•

Q.—Quelques lignes pour vous demander où je pourrais m'adresser pour suivre un cours de diététicienne. Je prends mon grade X cette année, et il y en a qui me disent que je pourrais commencer ce cours en ayant mon grade XI. Pourriez-vous me renseigner, s. v. p. UNE QUI AIMERAIT SAVOIR

R.—Ecrivez à l'Université du Manitoba, au Département d'Economie Domestique (Home Economics). Vous y obtiendrez tous les renseignements voulus.

Q.—J'aimerais savoir sur quel fait historique est basé le poème "O Carillon" d'Octave Crémazie. J'ai déjà entendu l'explication de ce poème, mais je ne m'en souviens plus. Pourriez-vous me le dire, s'il vous plait? UN LECTEUR INTERESSE.

R.—Vous voulez sans doute parler du poème intitulé "Le Drapeau de Carillon". Le chant patriotique bien connu sous le nom de "O Carillon" est un extrait de ce poème, qui contient sept stances. La dernière est "Le Chant de la Mort", ou le chant populaire de "O Carillon".

Les premières stances du poème sont basées sur le fait historique suivant: Le Mercier, délégué des Canadiens, se rend à Versailles où il remet au ministre de Choiseul quelques dépêches venant du Canada. Ces dépêches informent la Cour que les Français ont formé le projet de reprendre Québec et qu'ils réussiront si les provisions arrivent de France avant celles de l'Angleterre. Malheureusement, les Français ne croient pas nécessaire de s'intéresser à ce projet, vu qu'il ne s'agit que "de quelques arpents de neige"...

Ce messager réel, Crémazie l'a "poétisé" et en a fait le symbole de la race canadienne-française. Il relate le fait historique en attribuant au héraut la mission de porter à Versailles le drapeau de Carillon, dans le but d'attirer la compassion de Louis XV, tout en lui exposant les doléances du Canada.

Dans la stance "Le Chant de la Mort", il fait allusion à l'héroïsme de Montcalm et de Lévis qui gagnèrent la victoire contre les Anglo-Américains sous Abercromby, à Carillon, en 1758.

•

Q.—Est-ce vrai qu'une veuve ne doit pas porter son anneau de mariage? UNE ABONNEE.

R.—Ceci est une nouveauté. Il n'y a aucune règle là-dessus. Toute veuve est bien libre de porter son anneau ou non. Evidemment, si elle désire contracter un nouveau mariage, il semble plus conforme au bon goût qu'elle l'enlève... Mais en général, les veuves qui désirent demeurer telles, gardent leur anneau en souvenir de leur époux. Mais, encore une fois, chacune est bien libre d'agir comme elle le veut.

•

Q.—J'aimerais connaitre l'adresse d'un orphelinat pour petites filles à Winnipeg. Merci. CURIEUSE

R.—St. Agnes Priory, 442, rue Scotia, Kildonan Ouest. Cette institution est divisée en deux sections: l'une pour jeune filles délinquantes, et l'autre pour petites orphelines. Elle est sous la direction des Religieuses du Bon Pasteur.

•

Q.—Où pourrais-je me procurer de l'eau de Lourdes? Merci. JEANNINE

R.—Adressez-vous au R. P. Pierre, O. F. M., curé de la Paroisse du Sacré-Coeur (Belge) St-Boniface, ou au R. P. Supérieur, Monastère des Oblats, Notre Dame du Cap, Québec.

•

Q.—Est-ce que la revue "Broderie Moderne", qui était publiée à 2180, Mont Royal Est, Montréal, existe encore? J'aimerais m'y abonner.—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—La seule revue de ce genre que nous connaissions est celle qui est intitulée: "La Revue de Broderie et Musique Vennat", dont l'adresse est: Raoul Vennat, Enr., éditeurs, Montréal, P. Q.

LOUISE.



Q.—Les protestants sont-ils tenus à la loi de l'abstinence?

R.—Les lois ecclésiastiques obligent tous les baptisés, qui ont atteint l'âge de raison, toutes les fois que l'Eglise n'a pas expressément prévu des exceptions. Les lois de l'Eglise obligent par conséquent même les excommuniés ainsi que les hérétiques et les schismatiques. Ces derniers cependant ne pèchent pas ordinairement en ne les observant pas, à cause de leur ignorance ou de leur bonne foi. Plusieurs auteurs sont même d'avis que l'intention de l'Eglise n'est pas d'obliger les hérétiques de bonne foi à l'observation des lois dont le but est la sanctification des âmes, par exemple, les jours de fêtes, d'abstinence et de jeûne.

•

Q.—Supposons qu'une personne ait caché des péchés graves lors d'une confession; elle les accuse après cinq ou six mois ou même un an. Que lui faut-il dire à confesse? Faut-il que cette personne mentionne qu'elle a communié depuis; ou bien est-il suffisant d'accuser ces péchés omis en spécifiant qu'ils ont été cachés?

R.—Cette personne en cachant des péchés graves en confession viole l'intégrité de la confession et fait une confession invalide et sacrilège. Une confession intègre exige l'accusation de tous les péchés mortels commis après le baptême et qui n'ont pas encore été remis directement par l'absolution dans la mesure où, dans les circonstances données, il n'y a pas de motif d'excuse pour ne pas les accuser. Parce qu'il s'agit d'une confession invalide et sacrilège, cette personne, après cinq ou six mois ou même un an, désirant se confesser doit tout d'abord reprendre entièrement cette confession invalide, ensuite accuser le sacrilège commis en cachant des fautes graves; et si elle a communié dans ces conditions, elle doit s'en accuser aussi, de même aussi si elle s'est confessée durant ces cinq ou six mois: en un mot elle accuse toutes ses fautes depuis sa dernière bonne confession. Qu'elle accomplisse donc ce devoir en toute humilité et avec une grande confiance en la miséricorde de Dieu.

•

Q.—Si quelqu'un meurt quand le prêtre commence les prières de l'Extrême-Onction, sans avoir pu se confesser, peut-on dire qu'il a reçu les derniers sacrements? Sinon les parents ont-ils commis une faute, lorsque l'absence du prêtre a été cause qu'il n'ait pas été administré plus tôt, ayant pu l'être dans la paroisse avant son départ pour l'hôpital?

R.—L'Extrême-Onction est un sacrement par lequel le chrétien gravement malade reçoit, par le moyen de l'onction avec de l'huile d'olive consacrée et la prière du prêtre la santé de l'âme et souvent aussi celle du corps. Si le malade, par suite d'une maladie ou de faiblesse de la vieillesse, est en danger de mort, c'est-à-dire si la maladie est assez grave pour qu'on puisse raisonnablement craindre la mort, ce malade peut recevoir l'Extrême-Onction. Il n'est pas nécessaire que la mort soit imminente: or, pourquoi attendre à la dernière extrémité pour faire administrer ce sacrement lorsque si souvent le malade est inconscient ou à peu près. Ainsi le malade se trouve privé en partie de grâces actuelles si nécessaires à ce moment de la vie qui l'aident à persévérer dans le bien jusqu'à la mort. Cependant tant que le malade est encore vivant il peut recevoir l'Extrême-Onction: même plus si le prêtre est appelé auprès d'une personne qui vient d'expirer, qui est apparemment morte, il doit lui donner, sous condition, l'absolution et l'Extrême-Onction. Le délai peut être d'une heure et demie et même de deux heures, si la mort a été subite ou accidentelle. A propos de votre question: on peut dire que cette personne a reçu les derniers sacrements, puisque le prêtre a dû lui donner l'absolution (sous condition), et puis au moment où il lui donnait l'Extrême-Onction constatant l'imminence de la mort, a dû faire une seule onction en disant la formule qui est suffisante pour la validité du sacrement. Comme il y a maintenant une obligation grave pour les parents de faire administrer ce sacrement, les parents auraient dû faire venir le prêtre avant le départ du malade pour l'hôpital. Mais est-ce à dire qu'ils sont coupables en conscience? C'est autre chose: il se présente tant de circonstances en ces occasions; souvent on ne croit pas la maladie aussi grave, on ne prévoit une mort aussi soudaine, le malade lui-même refusera ou se montrera difficile en face de cette proposition ne se croyant pas si en danger, et ce n'est qu'après que l'on regrette d'avoir été si peu prévoyant.

La Mode Pratique



Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberte et le Patriote,
Departement des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

A Winnipeg



Le général Guillain de Benouville, en tournée de conférences au Canada pour l'Alliance française, sera à Winnipeg le 20 février. Dès 19 ans, il commençait à publier des ouvrages. Les derniers parus sont: "Le sacrifice du matin" (ouvrage sur la Résistance) et "Saint Louis ou le printemps de la France". Il a été nommé général en 1944 par le général de Gaulle et promu compagnon de la Libération en 1945. Il a pris une part très active, pendant toute la guerre, aux mouvements de clandestinité et de résistance, en France même, en Algérie et à l'étranger.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Portrait d'une amie

I—"D'où as-tu eu tes beaux cheveux?"

"Il y a des mouches par chez vous, n'est-ce pas?"

"Comment peux-tu écrire avec des doigts pareils?"

Ceci furent les propos assez singuliers qui frappèrent mes oreilles un jour quand je m'approchais de mes camarades qui jouaient dans la cour. En entendant des pas derrière elles, elles se turent pensant que c'était la maîtresse. En arrivant plus près, je vis l'objet de tous les quolibets offerts par mes compagnes de classe.

II—C'était une nouvelle élève, à peu près du même âge que moi. Elle était petite, maigre, avec une profusion de taches de rousseur sur un visage blême. Celle-ci ne semblait pas entendre les railleries qui lui étaient adressées.

III—Mais, quand je la regardai, elle posa ses grands yeux fanés sur moi. Son regard troublé disait qu'elle supportait mal ces taquineries. Je lui souris gentiment et nous jouâmes pendant le reste de la récréation sans que les autres lui disent un mot gouailleur.

IV—Le soir après la classe, comme je sortais, elle me prit par le bras et me tint un peu à l'écart des autres élèves. Puis, sans dire un mot, elle prit mes deux mains dans les siennes. Je remarquai alors que ses mains aussi étaient empreintes de taches de rousseur. Je la regardai, ses beaux yeux étaient remplis de larmes reconnaissantes. Un peu embarrassée, je lui donnai une tape amicale sur la joue.

"Nous allons être amies, hein?" ses yeux anxieux scrutaient mon visage. "Je m'appelle Jéhane".

"Jéhane, pensai-je, un joli nom tout de même."

V—Puis, soudain je vis son regard interrogateur et je répondis vivement: "Certes, nous allons être amies."

Une poignée de mains scella notre amitié et depuis, Jéhane et moi sommes les meilleures amies du monde.

Thérèse CALLAIS, grade 9,
Ecole du village de St-Brieux.

* * *

A l'élève qui a fait cette excellente composition, nous ne pouvons guère adresser que des éloges. Elle a décidément un magnifique talent et nous l'en félicitons.

La première qualité que nous trouvons à cette composition est l'originalité avec laquelle l'élève a traité son sujet "Le portrait d'une amie". Trop souvent, on rencontre de ces portraits faits à peu près comme ceci:

"Mon amie se nomme Marcelle. Elle a seize ans. Elle est d'une grandeur moyenne et d'une taille plutôt mince. Elle a des cheveux noirs qu'elle porte longs, des yeux bruns, un peau petit nez retroussé, et des lèvres roses en forme de coeur. En classe, mon amie est une élève modèle. Elle est toujours attentive aux leçons qui lui sont données par sa maîtresse, ses devoirs sont toujours faits à temps et ses cahiers sont très propres. Elle est toujours la première de sa classe, surtout en catéchisme. Elle va à la messe tous les matins. A la maison, Marcelle est très respectueuse envers ses parents et est toujours prête à leur rendre service. J'aime beaucoup mon amie Marcelle."

Cela est-il assez banal, assez sec, assez dépourvu de couleur, de vie, d'imagination, avec ses phrases toutes pareilles, et ses idées qui font figure de lieux communs? Cela ressemble par trop à cette autre description du même genre: "C'est une belle bâtisse. Elle a trente pieds de longueur sur vingt de largeur. Elle n'est pas bien haute. Elle est faite de planche. Les murs sont blancs et le toit rouge . . . etc, etc." Evidemment cela ne vaut pas cher. Pour qu'un travail littéraire ait de la valeur, il ne suffit pas de l'écrire en bon français et selon un plan solide, de le ponctuer correctement, d'éviter les anglicismes et les fautes d'orthographe. Bien sûr, ce sont là des conditions de première importance, sans lesquelles une composition perd tout mérite. Mais il faut plus. Il faut quelque chose de soi, quelque chose de neuf, en un mot, il faut l'originalité.

La composition ci-dessus est originale. Pourquoi? Au lieu de procéder selon la façon banale que nous venons de démontrer, elle a imaginé un petit drame excessivement simple dans son invention, mais combien émouvant dans l'expression des sentiments qu'elle prête à ses personnages. De ce drame, sans effort et presqu'imperceptiblement ressort le portrait physique et moral de la jeune amie. De ces longues et insipides énumérations de qualités et de défauts, de ces interminables listes d'attributs et d'épithètes (elle est comme ci, elle est comme ça; sa taille est comme ci, son nez comme ça, etc), de ces phrases mécaniques dont la pensée et le sentiment sont absents, aucune. Rien que ce petit drame, palpitant de vie au milieu duquel se détache avec relief et netteté toute la physionomie du personnage principal. Nous trouvons dans cet habile procédé, répétons-le, l'indice d'un talent remarquable. Toutes nos félicitations à l'élève.

Il y a nombre d'autres qualités saillantes que nous voulons signaler. Nous avons dit la vérité, la sincérité des sentiments, des gestes que l'élève prête à ses caractères. Il faut noter aussi la facilité, la souplesse avec lesquelles elle parvient à exprimer ces subtils mouvements de l'âme. Voici des exemples: (IV) . . .elle me prit par le bras et me tint un peu à l'écart . . ."; "sans dire un mot, elle prit mes deux mains dans les siennes . . .": "un peu embarrassée, je lui donnai . . ."; cette pensée où il y a de la pitié, mais surtout beaucoup de bonté et de charité: "Jéhane, pensai-je, un joli nom tout de même;" enfin cette touchante conclusion, si simple, mais qui exprime tant de choses: "une poignée de mains scella notre amitié et depuis Jéhane et moi sommes les meilleures amies du monde".

Nous avons à quelques reprises, dans ce qui précède, parlé de simplicité. Un mot de plus à ce sujet. Il y a deux sortes de simplicité: la simplicité de fond qu'il ne faut pas confondre avec l'insignifiance ou la banalité, et la simplicité de la forme qui n'est pas la pauvreté ou la monotonie. Toutes deux contribuent énormément à la beauté et à la clarté d'une composition. La présente offre un bon exemple de la simplicité sous ses deux formes. Pour ce qui est du fond, on pourrait difficilement trouver un récit plus simple: le cadre de l'action est familier, l'action elle-même se développe, sans recherche et sans invraisemblance. Et cela plait infiniment plus qu'une histoire fantastique, aux mille péripéties, à l'action compliquée et ambigüe. La simplicité de la forme ou du style est attribuable ici, en bonne partie au fait que l'élève dispose d'un vocabulaire très étendu qui lui permet d'exprimer en un mot ce qu'un autre ne parviendrait à dire qu'à force de répétitions et de mots imprécis.

La composition ci-dessus contient quelques faiblesses, mais elles sont peu nombreuses et bien minimes. Nous ne nous y arrêterons pas.

Qu'il nous suffise d'ajouter à tout ceci que si nous attachons tant d'importance aux qualités des compositions que nous publions, c'est d'abord pour rendre justice à nos lauréats qui ont acquis ces qualités et qui s'en servent si bien dans leurs travaux; c'est ensuite pour inciter nos jeunes lecteurs à les acquérir à leur tour, par le travail et par la lecture, s'ils ne les possèdent déjà.

Eugène ADOLPHE.

Hommage à Madame Deniset-Souchon

Chaque génération possède ses merveilles. Je me souviens d'un petit théâtre inédit dont vous entendez parler, j'en suis certaine, pour la première fois. Il y en avait et il doit y en avoir encore. C'est dans ce cadre qu'il me plait de me souvenir de ma petite compagne de classe, Thérèse Deniset. Elle était assurément au début de sa carrière dans ce temps-là.

Huit ans peut-être, à cet âge où l'on ne rêve pas encore d'avenir. Douée, par nature, d'une sensibilité frémissante, elle devint l'instigatrice de programmes d'enfants. C'est dans les livres de lectures courantes qu'on cherchait des histoires poignantes pour dramatiser et des poésies peu comprises, mais qui avaient de l'effet. Aux entr'actes, des petites comédies et du chant.

De ces pièces il y en avait eues sur d'autres scènes, à savoir les boutiques et remises des Benoist et Goulet, de la rue Masson. Le prix d'entrée ne variait pas—deux sous pour les sièges réservés et un sou pour les planches d'arrière. L'auditoire ne variait pas non plus; on tranquillisait même les plus petits en leur permettant de manger de grosses beurrées de confiture. Il y avait là les Huot, les Larivière, les Benoist (la musique) et les Joyal, Ti-Pitte et Ti-Titte, et toute la famille des acteurs.

Il fallait avoir été archi-sages pour avoir le droit d'emprunter le drap blanc que l'on étendait comme un drapeau pour cacher les secrets de la scène. Dans un coin obscur étaient entassés les costumes et la boite de grimage. Le jeu de lumières n'avait pas trop d'importance puisqu'il cachait bien des défauts.

Et l'on retrouve un de ces petits théâtres quelques années plus tard sur la rue Provencher. Seulement, c'est plus raffiné. On a même copié un décor d'une "Petite Illustration". C'est que les Deniset font bien les choses. Le balcon de côté sert admirablement comme estrade. Il y a des plantes grimpantes de chaque côté et des portières de velours vin. Et les costumes donc! Quels bons parents ils devaient avoir pour leur fournir cette garde-robe princière de dentelles et d'étoffes dorées. De l'autre côté de la cour immense où s'allongeaient les fauteuils réservés à trois sous, et les banquettes moins importantes, la vénérable grand'maman Bernier avait des distractions dans la récitation de son chapelet. Mais elle souriait à cet étalage grouillant d'activité.

Les scènes diverses se déroulent devant nos yeux . . . Il y a dans l'audience: Robert Bernier, les Voyer, les Constant, les Maher, les Benoist, les Goulet et les Tremblay. Chut! C'est un entr'acte et Thérèse va chanter. Sa chanson est même démonstrative puisqu'elle tient dans sa main un oiseau empaillé qui est peut-être une aigrette que les dames portaient à leurs chapeaux. L'oiseau a un plumage merveilleux vert et bleu. Quelle expression et quelle prononciation! Voilà ce qui frappait surtout nos oreilles étrangères à toute valeur musicale. L'oiseau aurait-il été un emblème précoce? Voilà ce que me redisent mes réminiscences . . . L'oiseau qui s'envole . . . Marseille? Lyon? Monte Carlo et Madame Ninon Vallin . . .que de grandes choses pour une petite fille de chez nous! Je la vois plutôt rouge de plaisir à nos maigres félicitations d'enfants . . . et c'était pourtant le commencement de magnifiques élans.

J'ai entendu sa voix nous raconter un peu de ses expériences. Malheureusement, je n'ai pas pu assister à son récital à l'Institut, mais la voix familière entendue au poste CKSB m'a laissée tout émue. Huit ans! Beaucoup d'activités en peu de temps . . . J'ai lu avec avidité et joie les critiques élogieuses des connaisseurs. Tous ont été frappés de ce brillant exposé musical. "C'est une perle!" Et moi de redire: Petite amie, te voilà rendue sur les sommets. Je te félicite car je sais que l'érudition en toutes choses n'est pas spontanée, mais qu'elle est le fruit de beaucoup de travail. L'Institut Collégial doit être heureux et fier. Parmi les noms familiers, il y a Gabrielle Roy qui, sur les bords de Laguna Beach, cherche de la couleur pour un autre "Bonheur d'occasion", et de la même époque, Thérèse Deniset-Souchon, prima donna; qui nous font honneur.

Les anciennes élèves, les élèves actuelles et une compagne d'autrefois leur souhaitent bon succès.

Thérèse Goulet-Courchaine,
St-Adolphe.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 17 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 18 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Ecole des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 19 FEV.
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 20 FEVRIER
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 21 FEV.
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 22 FEVRIER
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

DIMANCHE 16 FEV.
11.00—On veut savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Intermède
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.10—Vieux Airs
9.30—Concert
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 17 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Fédération des oeuvres de charité
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-Collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de lactualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Emission politique
9.00—Radio-journal
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre

MARDI 18 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Café Nègre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Radio-journal
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

MERCREDI 19 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson
2.00—Au Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège.
4.00—Radio-collège
4.15—Thé dansant
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Les peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Artistes de renom
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 20 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Nouvelles
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Orchestre
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Rêverie du soir
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 21 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Variété
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique
9.30—Festivals de Montréal.
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 22 FEVRIER
11.00—Programme mus.
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
1.00—L'opéra
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Sport.
5.30—Chansonnettes françaises
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Musique.
8.30—Musique.
9.00—Mart Kenny.
9.30—Stan Patton (Hamilton)
10.00—Intermède
10.30—Orchestre
11.00—Fin des émissions

Le gouvernement C.C.F. fabriquera des radios

REGINA — La **Gazette** de la Saskatchewan a annoncé que le gouvernement de cette province fabriquera des appareils de radio qu'il vendra au prix coûtant aux écoles. On a engagé des techniciens experts qui produiront des modèles de petit format que l'on vendra par l'entremise du ministère de l'Education. Cette décision a été approuvée par un arrêté ministériel.

L'approbation des Polono-brésiliens

RIE DE JANEIRO — Le président de la société polonaise "Jozef Pilsudski" de Sao Paulo — la plus grande organisation polonaise au Brésil — a envoyé un télégramme au sénateur américain républicain, M. Vandenberg, exprimant sa solidarité avec le discours que le sénateur a prononcé au Sénat des Etats-Unis au sujet des élections polonaises.

"En défendant les bases de la Charte de l'Atlantique et de la Charte des Nations-Unies, vous renforcez l'opinion de la nation polonaise dans l'objectif d'établir des relations de bon voisinage avec l'Union soviétique", déclare le télégramme.

UN CATHOLIQUE DEMISSIONNE

NEW-YORK — Sanchez Guerra, seul catholique du soi-disant gouvernement républicain espagnol en exil, à la tête duquel se trouve Jose Giral, a donné sa démission, d'après une dépêche venue de Paris. La dépêche dit que Guerra a résigné en raison d'une déclaration dans laquelle Giral a détaillé la politique de son régime.

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE — 1946-1947 — NUMERO 18

CHRONIQUE

du 30 janvier au 5 février

Film mensuel

Les jours et les semaines filent si vite qu'il faut redoubler d'attention pour bien dater du nouveau mois ses devoirs et ses lettres. Je ne parle pas de ceux qui se croient encore en 1946!

Pour souligner le passage d'un mois à l'autre, nous avons la proclamation mensuelle des résultats de nos efforts scolaires. Puis, comme détente, le film français. Le Père Préfet et France-Film nous ont parfaitement mystifiés, samedi soir, avec **Le mystère de St-Val.** La pièce-mystère nous choque délicieusement. Nous exigeons d'être joués tout en cherchant à ne pas l'être.

Il y a un autre jeu, celui des acteurs. Il fut également merveilleux. La soirée de simple détente tourne ainsi au plaisir artistique. L'inimitable Fernandel, le Bob Hope de la comédie française, gagna rapidement l'amitié des collégiens dans son enquête au château "hanté" de St-Val. Voilà bien le meilleur film français que nous ayons vu cette année.

Gouret

Le dimanche 2 février, malgré un vent tempêtueux, nos joueurs de différentes classes croisent le bâton avec trois équipes de visiteurs.

Le C.S.B. II va chercher une autre victoire sur la patinoire de Holy Cross. Grâce à la grande force d'inertie du jeune Denis Lambert, notre équipe montait toujours à travers les rafales de neige. Après deux périodes de jeu, la victoire lui restait, 6 à 2.

Nos Atomes s'alignaient chez nous contre les Petits de Holy Cross. Que s'est-il passé? Les Atomes ont connu leur première défaite: 3 à 1.

A 3 h. 30, l'équipe des Grands recevait celle de St-Jean-Baptiste. Après une première période chaudement disputée, la rondelle passa chez nos joueurs ainsi que la victoire: 8 à 3. Durant la seconde moitié de la joute, la neige tomba abondamment. C'était mieux, sans doute, que la glace fondante du dimanche précédent à St-Jean-Baptiste. Souhaitons une rencontre où les équipes n'aient pas comme adversaire principal la température.

Fête sportive

Au moment de terminer ma chronique, j'apprends que le Grand Conseil a commencé l'organisation du festival annuel. Le gala sportif de l'an dernier fut un succès. Le programme de cette année en promet un plus grand. Il ne faudra pas le manquer. La semaine prochaine, le **Coin** donnera des précisions.

Jean LAGASSE.

Résultats de janvier

Compositions hebdomadaires
(Premiers et seconds)

Philosophie II: Morale: R. Delaquis, G. Landry. Chimie: J. Lagassé, G. Landry. Biologie: G. Landry, R. Delaquis et J. Lagassé.

Philosophie I: Morale: L. Bouvier, R. Turenne. Chimie: J. Comeau, L. Carel. Biologie: Y. Joubert, J. Comeau.

Rhétorique: Auteurs français: L. St-Pierre, M. Préfontaine. Latin: A. Catellier, Luc Fouillard. Anglais: P. Gaboury, F. Savoie.

Belles-Lettres: Histoire de l'Eglise: G. Lane, H. Barnabé. Composition française: G. Delaquis, G. Lane. Thème latin: G. Dumas, H. Barnabé. Composition anglaise: G. Lane, R. Smith.

Versification: Version latine: W. Leclerc, P. Deschênes. Composition française: R. Smith, A. Campeau. Thème latin: P. Deschênes, P. Beaulieu. Géométrie: W. Leclerc, G. Labossière.

Méthode A: Composition française: A. Vielfaure, A. Lachance. Version latine: G. Allard, A. Lachance. Orthographe: A. Vielfaure, J. Himbault. Thème latin: A. Vielfaure, A. Lachance. Algèbre: R. Senécal, E. Dupont.

Méthode B: Narration française: L. Trudel, L. Couture. Version Latine: R. Cadoreth et L. Couture. Thème latin: R. Verrier, A. Grouette et C. Gagné. Préceptes: R. Breton, C. Gagné. Algèbre: C. Gagné, R. Verrier.

Syntaxe A: Orthographe: J. La Rivière, J. Nolan. Thème latin: P. Préfontaine, E. Cormier. Version latine: G. Breton, G. Raiche. Algèbre: G. Breton, A. Veldkamp et P. Pelletier. Histoire: R. Lane, L. Leclair.

Syntaxe B: Orthographe: L. Dumaine et P. Dumaine. Version latine: D. Bernardin, L. Paquin. Histoire et Géographie: E. Duha, D. Bernardin. Thème latin: C. Comte, D. Bernardin. Algèbre: C. Comte, D. Bernardin.

Eléments latins A: Catéchisme: G. St-Amant, R. Arbez. Orthographe: J.-L. Péloquin, G. St-Amant. Préceptes et Analyse: J.-L. Péloquin, G. St-Amant. Thème latin: G. St-Amant, P. Fournier. Version latine: J.-L. Péloquin, G. St-Amant. Histoire et Géographie: P. Régnier et C. Labossière. Arithmétique: P. Régnier, G. St-Amant.

Eléments latins B: Orthographe: P.-E. Fouillard, C. Leclaire. Thème latin: N. Delaquis, D. Larocque. Histoire et Géographie: R. Velcourt, R. Philippot. Mathématiques: P.-E. Fouillard, C. Leclaire. Version latine: P. Gagné, P.-E. Fouillard et O. Milette. Préceptes et Analyse: N. Delaquis, Roger Valcourt.

Eléments français: Instruction religieuse: D. Alarie, S. Poirier. Orthographe: J. Poirier, W. Roy. Rédaction: J. Poirier, C. Chartier. Arithmétique: Turgeon, F. Robert et W. Roy. Histoire: N. Deremiens, E. Hamel. Anglais: A. Thompson, E. Hamel.

Caisse populaire

Un facteur très important dans le domaine coopératif, c'est l'éducation des membres. Les directeurs de notre Caisse populaire l'ont compris. Les quatre jours qui précédèrent l'assemblée annuelle furent consacrés à ce travail.

Education et propagande

Les directeurs choisissent un délégué pour chaque classe. Au début de la journée, le visiteur explique d'abord durant trois minutes une des fins de la Caisse populaire. Suit une espèce de "gallup poll". On pose une question, par exemple: combien d'argent la Caisse a-t-elle prêté aux élèves en 1946? Il faut remettre un sou avec sa réponse. La somme ainsi recueillie ira à la meilleure réponse. Mais la bonne réponse et le nom du gagnant demeurent secrets jusqu'au lendemain. Dans l'entre-temps, la discussion a moussé. Jeunes et vieux, les collégiens ne parlent que de Caisse populaire. A ma connaissance, c'est la meilleure forme d'éducation et de propagande que nous ayons découverte, c'est la mieux adaptée à notre milieu.

Assemblée générale

Le jeudi soir 30 janvier, après quatre journées de propagande mouvementée, les directeurs convoquent l'assemblée annuelle. Soixante-dix-sept de nos cent membres y assistent, nombre encourageant. Le président, Jean Comeau, dirige les délibérations. A son côté, le P. Labrosse, l'âme du mouvement, suit de près les détails du programme.

Après le rapport de la dernière assemblée générale, oeuvre du secrétaire sortant de charge, Julien Joyal, notre habile et dévoué gérant, Alain Jubinville, soumet le rapport financier de l'année. L'actif, se chiffrant presque à $800, accuse un progrès assez accentué sur 1945.

Le vice-président du Comité de Crédit, Jean Magne, propose ensuite l'adoption de son rapport. Le Comité s'est réuni 87 fois durant l'année et a accordé au-delà de 90 prêts au montant total de $1,251.

André Catellier présente à son tour le rapport du Comité de Surveillance. Celui-ci se montre très satisfait de la tenue des livres. Nos gérants méritent des éloges.

Sur motion du gérant, l'assemblée vote un bonus de 5 pour-cent payable sur les actions et de 2 pour-cent sur l'épargne.

Grâce au Père Guy, un film court, mais bien goûté, reposa les esprits.

Aux élections, on préféra le vote secret. Voici les résultats aux différents comités:

Direction: Président, J. Comeau; vice-président, A. Tessier; secrétaire, A. Dureault; gérant, A. Jubinville; propagandiste, R. Bélanger.

Crédit: J. Dupont, L. Fréchette et A. Catellier.

Surveillance: J. Magne, G. Lavergne et L. Vielfaure.

Le Père Labrosse remercia les officers sortant de charge de leur bon travail et souhaita bon succès aux nouveaux.

Nous aussi, nous le remercions de l'intérêt qu'il nous porte. Sans lui, il y aurait à craindre l'indolence.

Armand DUREAULT,
secrétaire.

Quand il neige sur... Montréal et Winnipeg

Le Jour de Noël, je débarquais à Montréal, du train de l'Ouest. Avec six heures de retard, je goûtai d'autant plus mon arrivée chez ma grand'mère.

Le lendemain, la ville fut prise d'assaut par une tempête, "la pire depuis 100 ans", au dire de certaines gens. La neige tombait par gros flocons, le vent hurlait et le thermomètre enregistrait 17 sous zéro. C'est fort, dit-on, par là. J'en fis l'expérience: c'était un froid humide et poignant.

Je décidai quand même d'aller faire une visite au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, afin de voir les Pères que j'avais connus au collège et qui sont maintenant aux études. Pour éviter un trop grand détour, je me proposai de traverser le parc Lafontaine.

Quel travail! De la neige! Je dus peiner, gruger à travers de la neige qui me venait parfois jusqu'aux genoux. O poudrerie infernale! Je faillis tomber trois fois dans l'étang gelé. Au bout de mille labeurs, je parvins au sommet de l'étang. Aussitôt rendu, j'eus une déboulade en règle sur une des glissades cachées sous la neige, et me voici cette fois dans l'étang. Peste! mais je tins bon et quoique trempé aux os, je réussis à sortir de ce fameux Parc.

Jamais, jamais, je ne reprendrai le raccourci du Parc Lafontaine, surtout en hiver!

Le lendemain, j'avais à retourner chez les Pères pour une commission. Mais zut alors! Je prends le tramway. Oui? je faillis geler. Les tramways étaient tous retardés par la neige et la glace qui obstruaient les rails. J'avais hâte de revenir à Winnipeg, à notre belle température manitobaine.

Ha! à mon arrivée, il faisait 30 à 34 sous zéro et Winnipeg était assailli par une tempête. Décidément, où faut-il aller pour trouver du beau temps?

Raymond RENAUD,
Méthode B.

Premier nonce apostolique en Chine



Son Excellence Monseigneur Anthony Riberi, premier nonce apostolique en Chine, est ici photographié avec le Président Chiang Kai-Shek, après avoir présenté officiellement ses lettres de créance à Nanking.

A la gauche du Président Chiang, on voit le docteur Wang Chi-Chieh, Ministre des Affaires étrangères.

COURS À DOMICILE

La Caisse Populaire

par René McNicoll

11ème LEÇON

Définition

La Caisse populaire est une association coopérative d'épargne et de crédit. Ce n'est pas une simple accumulation de capitaux, mais une réunion de personnes qui veulent s'entr'aider afin de se procurer des services économiques à bon compte.

LE BUT DES CAISSES

1—De protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance appuyée sur la mutualité et la coopération, notamment en faisant naître et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne, même de la plus modeste.

2—De leur venir en aide par l'usage sage et prudent du crédit, sous forme de prêts et avances dont l'emploi, préalablement communiqué à la Société et approuvé par elle, est conforme à l'esprit de sa fondation.

3—De permettre aux personnes dépourvues de fortune, mais industrieuses, honnêtes et laborieuses, d'en faire partie en leur accordant la facilité de s'acquitter des parts sociales souscrites par des versements hebdomadaires très minimes.

4—D'assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales qui distinguent le bon citoyen, le travailleur honorable, laborieux et intègre, en exigeant avant tout des sociétaires emprunteurs des garanties morales de premier ordre.

5—De combattre l'usure au moyen de la coopération et de la mutualité, en offrant à tous ceux qui le méritent par leur amour du travail, leur habileté et l'honnêteté de leur conduite, le crédit dont ils ont besoin dans l'exercice de leur état, crédit qu'ils ne peuvent avoir des institutions financières en activité par suite de l'insuffisance du mécanisme existant, assurant par là même leur indépendance vis-à-vis des prêteurs qui prélèvent des commissions ou intérêts exhorbitants, ou de ceux qui imposent d'autres conditions de crédit trop onéreuses.

6—De féconder l'esprit d'initiative et le travail local, industriel ou agricole, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la Société.

7—De répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique, et de leur enseigner le respect de leurs engagements contractés par leur signature, ainsi que les avantages qui résultent inévitablement pour ceux qui remplissent fidèlement les obligations qu'ils ont souscrites.

8—De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires par des rapports économiques basés sur la loi des garanties d'un ordre élevé, puisqu'elles reposent en très grande partie sur la moralité, l'ordre, l'amour du travail et la prévoyance.

9—De leur procurer graduellement par des efforts persévérants ayant pour objet l'épargne et, comme conséquence, une juste mesure de crédit, l'indépendance économique qui fait naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle, et convaincu de la nécessité de compter avant tout sur soi-même pour améliorer sa situation et s'élever dans l'ordre social.

Champ d'action naturel d'une Caisse populaire

La Caisse populaire est une organisation purement paroissiale: elle naît, elle grandit, elle se développe et prospère au milieu de la famille paroissiale. C'est son berceau tout naturel, c'est son foyer d'activité dont elle ne doit pas franchir les limites: en un mot, elle est sur le terrain économique le prolongement de la paroisse.

C'est vous dire que ce n'est pas une banque, mais elle est mieux qu'une banque. Le simple fait de désirer une Caisse populaire ou d'avoir des piastres pour obtenir son entrée dans ses rangs, ne suffit pas. Non, il faut posséder notoirement un capital bien plus précieux, mais que le plus humble travailleur, qu'il soit cultivateur ou ouvrier peut avoir en abondance: l'honnêteté, l'intégrité, c'est-à-dire être un excellent citoyen et un bon chrétien.

Oeuvre paroissiale par excellence, elle ne fait pas de distinction de sexe ou d'âge. Tout le monde aussi peut faire partie de la Caisse, pourvu qu'il offre les qualités morales ci-haut mentionnées. Il s'ensuit que hommes, femmes et enfants peuvent et doivent être sociétaires. L'homme, parce que la Caisse sera le réservoir où il ira verser ses modestes épargnes, où il ira aussi puiser pour suffire à ses besoins dans un moment de crise passagère, ou pour féconder ses initiatives; la femme, parce qu'elle est l'économe du petit royaume qu'on appelle "La famille", et qu'en cette qualité, elle doit donner l'exemple de la vertu d'épargne, en mettant, elle aussi, de côté les quelques épargnes qu'elle réussit à faire dans l'administration des fonds qui lui sont confiés; l'enfant, lui, doit s'initier dès le berceau à cette science des sciences qui consiste à savoir conserver ce que l'on a, à ne pas succomber à la tentation des dépenses inutiles et frivoles, à pratiquer la prévoyance dès l'âge le plus tendre.

Pourquoi la Caisse doit-elle restreindre ses activités au rayon de la paroisse? Parce que dans un pareil foyer chacun se connaît et, au cas de prêt, il est plus facile d'assurer la sécurité des fonds que si on avait affaire à des personnes plus ou moins étrangères ou inconnues, le prêt dans ce cas là ne reposant que sur des garanties matérielles.

Or, comme cet organisme fonctionne surtout pour le bien des travailleurs et que ceux-ci n'ont pas toujours de telles garanties matérielles à donner, il s'ensuivrait qu'ils ne pourraient pas jouir de tous les bienfaits d'une telle association bien que leur bonne réputation et leur conduite irréprochable seraient une garantie amplement suffisante. Comme on ignorait l'existence de ces hautes vertus morales, on refuserait de venir en aide à un ouvrier qui d'ailleurs le mériterait à tous égards.

ORGANISATION

Il n'y a qu'un seul moyen d'organiser une Caisse populaire: c'est par l'étude de la **coopération,** des Statuts des caisses ainsi que de la loi qui régit les Caisses dans la province.

Si vous voulez fonder une Caisse, il faut que tous les membres soient imbus des principes de la coopération et surtout des buts pour lesquels la Caisse a été fondée. Si le but de la coopération est de faire des hommes responsables et solidaires pour que chacun d'eux s'élève à une pleine vie personnelle et tous ensemble à une pleine vie sociale, il faut que les futurs membres de la Caisse connaissent les fins économiques et les fins sociales de la coopération. Ses fins se distinguent, mais se compénètrent aussi. Par la pratique de la collaboration, les coopérateurs assurent leur libération économique et en même temps ils développent en eux cet esprit social si nécessaire à la paix dans la société. Mais c'est surtout parce qu'elle fait appel au sens social de l'homme qu'elle le réveille de sa léthargie, que la coopération peut mettre au service du peuple des magnifiques entreprises économiques dont les coopérateurs sont justement fiers. Parce qu'elle veut mettre les biens matériels au service de l'homme et non l'asservir au profit que d'autres hommes veulent retirer de la production de ces mêmes biens, la coopération fait plus qu'une oeuvre économique. Elle fait en plus et surtout une oeuvre sociale et humaine qui est la condition même des avantages économiques qu'elle peut procurer. C'est de là qu'on peut affirmer que "lorsque la coopération n'est qu'une affaire, c'est une mauvaise affaire". Pourquoi?

Parce que le but de la coopération est d'assurer la libération économique du peuple. Pour atteindre ce but, elle doit s'élever plus haut que l'économique. Si elle ne va pas au-delà, elle manque de ressort nécessaire à la réalisation de son idéal. Et c'est de là que l'on pourrait conclure que la coopération est une mauvaise affaire parce qu'on la jugerait à ses fruits: si elle ne donne que des dividendes, elle ne vaut pas mieux qu'un autre système.

Après avoir acquis les connaissances nécessaires et avoir approfondi les principes ci-haut mentionnés, l'on peut songer à organiser une Caisse populaire.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé d'au moins cinq membres. Il a les pouvoirs nécessaires à la direction générale de la société et c'est lui qui est chargé de la fonction très importante de choisir les sociétaires, d'admettre les personnes qui sont jugées dignes de l'être et de rejeter ou d'exclure celles qui ne le sont pas, ou, qui ne le sont plus. Il doit voir à la bonne marche des affaires et recommander à l'assemblée générale des sociétaires les mesures à prendre pour assurer la prospérité de la Caisse. Il agit comme tribunal d'arbitrage aux cas de conflit et d'appel pour certains autres cas prévus par les règlements.

L'administration de la caisse est confiée aux Directeurs, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont l'autorité absolue de faire à leur guise. Au contraire, c'est toujours l'assemblée générale, composée de tous les sociétaires, qui reste maîtresse et ses officiers ne sont que ses serviteurs, sujets à un contrôle constant et direct. Leurs pouvoirs sont très limités et s'ils les outre-passent, ils le font à leur risque et péril, c'est-à-dire qu'ils sont personnellement responsables de toute violation de leur mandat.

Commission de Crédit

Composée de trois membres, elle a exclusivement pour mission d'examiner et d'admettre ou de rejeter les prêts demandés par les sociétaires. Ses fonctions sont donc très importantes et très délicates. Aussi, faut-il apporter le plus grand soin dans le choix de ses membres. Il faut avoir là des citoyens d'une bonne expérience; sages et connaissant généralement la situation des sociétaires, situation qui offrira la première garantie du fidèle remboursement des sommes empruntées. Aucun prêt ne peut être fait par le gérant sans avoir été d'abord approuvé à l'unanimité par cette commission. Si un seul membre présent à la réunion s'y oppose ou ne donne pas son consentement formel, le prêt est suspendu jusqu'à ce que ce membre ait obtenu des renseignements qui le justifient de partager l'opinion de ses collègues. Sinon, rien n'est fait.

Jamais une Caisse populaire ne doit prêter pour une dépense improductive, c'est-à-dire une extravagance, une dépense inutile ou un but frivole, comme une promenade, une excursion, ou faire une noce tapageuse.

Conseil de Surveillance

Composé de trois membres élus par l'assemblée générale, ce Conseil a l'importante fonction de vérifier toutes les écritures de la Caisse. Il doit donc être composé de membres qui ont une certaine connaissance de la comptabilité, et qui en plus ont le sens de leurs responsabilités, car sur eux dépend la surveillance constante des opérations de la Caisse.

Ils doivent s'assurer que les additions dans le livre de caisse sont bien conformes aux chiffres inscrits par le gérant.

Ils doivent comparer les entrées au livre de caisse avec les comptes des clients, établir, d'après le livre de caisse les balances dues aux sociétaires pour versements sur parts sociales, pour dépôts à l'épargne et la balance due par les emprunts. Ils doivent s'assurer que les dépenses encourues ont été autorisées.

Ils doivent s'assurer que le gérant a toujours suivi les prescriptions des statuts, règlements et résolutions ou instructions de l'assemblée générale des sociétaires, et si les Commissaires de Crédit s'y sont également conformés. Au cas de contravention, ils doivent en faire rapport au Conseil d'Administration ou en appeler à l'assemblée générale des sociétaires, si le cas est assez grave pour justifier l'intervention immédiate de l'assemblée générale.

PARTS

Le montant de la part est cinq dollars ($5.00) et est payable à raison de dix sous par semaine. On peut payer toute une part à la fois, si on le veut. Chaque part est accrue d'une taxe d'entrée dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration. Cette taxe est versée au fonds de réserve de la Caisse. La Caisse étant surtout une grande famille économique, nul ne peut faire des opérations avec elle s'il n'en fait pas partie.

Tout sociétaire peut se retirer en tout temps de la Société en donnant l'avis exigé par le Conseil d'Administration, pourvu qu'il ne doive rien comme emprunteur et qu'il ne soit caution ou endosseur d'un prêt.

Tout l'argent qu'il a versé lui est remboursé, mais il ne peut réclamer aucune proportion du patriotisme social (fonds de réserve de la Caisse) ni une partie des bénéfices de l'année en cours. Il a droit cependant à l'intérêt dû sur ce qu'il a déposé à la Société.

Toutes les demandes d'admission ou de réadmission dans la Société, toutes les demandes de transfert de parts doivent être faites au gérant.

Un sociétaire ne peut souscrire ou posséder un nombre de parts supérieur à celui fixé par l'assemblée générale.

La responsabilité de chaque sociétaire est limitée au montant de parts qu'il a souscrites.

→ La CCF tend à limiter la liberté individuelle

(Suite de la première page)

Modification à la loi d'hospitalisation

Le discours du trône annonce un amendement à la loi d'hospitalisation qui prévoit un minimum de soin ou traitement médical d'après un plan obligatoire qui doit donner comme résultat une plus grande flexibilité d'administration, une plus équitable distribution des frais et de l'assistance aux hôpitaux dans les centres moins populeux.

Les industries du gouvernement

Le discours du trône déclare que le gouvernement a ajouté une nouvelle industrie à celles qu'il a déjà. Il s'agit de la filature de la laine. L'on sait que le gouvernement est devenu industriel. Il a socialisé l'industrie du bois, les pêcheries, le commerce de la fourrure, etc.

Il fait aussi de l'assurance. L'on sait que la loi qui autorisait le gouvernement à solliciter les assurances de tous les édifices qui reçoivent un octroi régulier, tel que les écoles et les hôpitaux et autres institutions, a provoqué de vives critiques lors de la dernière session.

Construction de routes

Selon le discours du trône, le gouvernement aurait un programme de voirie assez étendu. Il construirait des routes pour permettre l'écoulement des produits de la ferme et poursuivrait son programme de construction de chemins à surface dure.

L'administration des prisons et des écoles industrielles serait transférée au ministère des Travaux publics à celui du Bien-Etre social, en conformité avec les directives de la Commission royale sur la réforme des maisons de correction.

Entente avec le fédéral

Le gouvernement a conclu une entente de taxe avec le fédéral. Cette entente pourvoit au versement minimum annuel de $15,250,000 par Ottawa à la province de la Saskatchewan. Cette entente sera présentée à l'assemblée législative pour ratification. Le discours du trône insinue que le gouvernement provincial exercera une pression continue pour obtenir une plus considérable contribution fédérale dans le domaine de l'assurance médicale, des pensions au vieil âge, et de l'assistance publique.

Terres aux vétérans

Le plan du rétablissement des vétérans dans l'agriculture, selon la méthode coopérative, serait en voie de réalisation. Près de 764 vétérans seraient installés sur des unités coopératives dans la région de Carrot River, à 200 milles au nord-est de Saskatoon. Il est un peu trop tôt pour juger du succès de cette entreprise gouvernementale. Nous nous rappelons que le gouvernement a invité de prétendus experts russes, l'an dernier si nous ne nous trompons pas, pour exposer la méthode qui se pratique en Russie soviétique. Est-ce que le gouvernement a institué ces unités de fermes coopératives selon les données de ces étrangers?

Unités sanitaires

En conformité avec le plan de la médecine socialisée, le gouvernement a organisé quatre unités sanitaires et il s'apprête à en instituer deux autres. Dans ces dites unités, la population jouirait de soins et traitements médicaux plus complets et d'un personnel plus qualifié pour donner les traitements psychiatriques. La Commission du Cancer construit actuellement une clinique à Régina et le programme d'immunisation se réaliserait sur une plus grande échelle.

Agriculture

Le discours du trône annonce une loi qui effectuera le transfert au ministère de l'Agriculture de l'administration des terres de la couronne, à l'exception de certaines régions impropres à la culture. Trente-six districts ont été formés par l'office des représentants agricoles; d'autres sont en formation. A la recommandation du Conseil aviseur du gouvernement, 19 commissions de district ont été instituées. Pour coordonner la coopération et favoriser les suggestions, 325 comités locaux seront organisés. Les citoyens de la province se demanderont sans doute si ces fonctionnaires seront payés par le gouvernement, et s'ils seront indépendants de toute politique. Ce système de noyautage pourrait facilement servir d'organisation politique, d'instrument de propagande.

Le ministère de l'Agriculture mettra en mouvement un programme de conservation de la semence et du fourrage. Il a entrepris des négociations avec le fédéral dans le but de multiplier les pâturages communaux, afin de prévenir les cas d'urgence.

Trente et un élèves de la Saskatchewan suivent actuellement les cours en art vétérinaire dans un collège de l'Ontario.

Il paraîtrait que la province aurait bénéficié des droits de coupe du bois octroyés à une agence gouvernementale.

Le gouverenement suit de près les expériences faites aux puits d'huile de Lloydminster et d'autres endroits de la province; il exploitera ce produit en collaboration avec la "Prairie Salt Company Limited".

Energie électrique

La "Saskatchewan Power Commission", organe du gouvernement, aurait étendu ses lignes de transmission sur une distance de 125 milles. La Commission aurait réalisé des surplus pour la première fois depuis son institution.

Education

Le discours du trône déclare que le problème actuel en éducation est celui de la pénurie d'instituteurs et d'institutrices qualifiés. Le ministère de l'Instruction publique prévoit que cette pénurie se fera sentir encore cette année. Le ministère déclare que le coût de l'éducation est maintenant mieux distribué.

Peut-être, mais les frais d'administration des grandes unités sont plus considérables, et partant les taxes des contribuables plus élevées.

Modification à l'acte des élections

Le gouvernement annonce qu'il y aura une modification à l'acte électoral. Cette modification pourrait bien introduire dans le système des élections de la Saskatchewan le vote transférable où la méthode de la représentation proportionnelle.

Douglas à l'attaque

Au cours du débat sur le discours du trône, le premier ministre Douglas a traité les libéraux de "fascistes", parce que le cabinet fédéral a refusé au gouvernement provincial un permis d'opération pour le poste radiophonique de Moose Jaw. Il ajouta que le contrôle toujours croissant des média d'informations par les gros capitaux et les puissantes corporations constituait une méthode propre au fascisme.

Le premier ministre s'attaqua ensuite à Walter Tucker, chef du parti libéral en Saskatchewan, qui, depuis quelques mois, organise les forces de son parti dans la province. Naturellement les critiques de Tucker ne plurent pas du tout au premier ministre. Il dit que Tucker ne veut pas se présenter au provincial, pour la bonne raison qu'il ne pourrait pas prouver ses déclarations. Il résuma sa pensée en disant que Tucker "avait toujours parlé comme un révolutionnaire et voté comme un réactionnaire".

Le premier ministre a un vocabulaire qui ressemble beaucoup à celui de certains chefs communistes qui, lorsqu'ils dénigrent ceux qui ne pensent pas et n'agissent pas comme eux, utilisent les expressions "fascistes, révolutionnaires, réactionnaires", formules que nous rencontrons fréquemment dans les discours des représentants de Moscou.

"Bill des droits absurde"

W. J. Patterson, chef de l'opposition libérale, a déclaré durant le débat, que le bill que propose le gouvernement pour assurer les droits individuels est absurde, "quand on sait que le gouvernement C.C.F. a toujours légiféré dans le sens de la restriction de la liberté individuelle". Patterson a parlé durant deux heures sur ce projet de loi destiné à protéger les libertés cviles. Alors que le gouvernement fédéral relâchait le contrôle qu'il exerçait en temps d'urgence, dit Patterson, le gouvernement provincial multiplie ses ordres-en-conseil. Dans le Canada, en général, l'Etat travaille pour le bien commun du peuple, tandis qu'en Saskatchewan c'est le peuple qui travaille pour l'Etat, ajouta-t-il. Au lieu de s'occuper des démêlés entre le gouvernement de Québec et les Témoins de Jéhovah, le gouvernement provincial devrait plutôt s'occuper des affaires de la Saskatchewan, dit Patterson.

Il accuse le gouvernement C.C.F. de se servir du ministère de l'Education pour fins politiques et pour inculquer aux enfants ses doctrines socialistes. Il dit que le gouvernement faisait un dossier pour chaque individu à la manière de la police secrète de l'Allemagne et de la Russie dans l'enregistrement des notes relatives à chaque élève. Il dit que la politique du gouvernement C.C.F. était d'attendre qu'une industrie privée s'établisse, puis ensuite d'en établir une semblable pour lui faire concurrence.

Patterson parla d'une publication anglaise intitulée "The Case for Socialism" recommandée à l'étude des C.C.F., qui a été rééditée en Saskatchewan sous une forme expurgée.

"C'est un non sens!" répondit Douglas.

Les éditions originales, dit Patterson, parlaient des méfaits de la propriété privée de la terre. Dans l'édition modifiée, cette phrase a été enlevée. Il ajouta que le discours du trône est très réticent au sujet de l'agriculture.

La politique du gouvernement est une centralisation progressive. Il multiplie les bureaux, les offices, les commissions, les services et, pour payer les fonctionnaires, il doit prélever de nouvelles taxes, dit-il.

Il ne partage pas l'opinion de ceux qui pensent que le gouvernement ne dépense pas honnêtement les fonds de la province. Mais "l'honnêteté d'un gouvernement veut dire plus que le fait de ne pas voler d'argent", dit Patterson, "elle signifie usage propre pour fin propre publique, honnêteté dans les rapports et les déclarations officielles."

Achat de nouvelles énergies électriques

Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'acheter les énergies électriques que possédait la "Canadian Utilities Ltd", de Calgary, en cette province, au montant de $3,600,000. J. L. Phelps, ministre des Ressources naturelles, en a fait la déclaration dans un rapport qu'il a présenté à la législature. "C'est un pas de plus dans la réalisation du programme de la propriété publique des utilités publiques," affirma le ministre à ce propos.

Un profit de $329,500

Le premier Douglas a déclaré que les quatorze industries que possède le gouvernement provincial ont fait un profit de $329,500, durant les six premiers mois de l'année 1946, après déduction de l'item dépréciation. Il a déposé un rapport des opérations financières de ces corporations.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO XXIII.

Sa pensée se reporta sur Ferdinand. Il se trouvait depuis un mois à Leysins pour tenter d'enrayer la maladie qui le minait. Son état, d'après les courts billets qu'il écrivait, restait stationnaire. Mais les médecins n'avaient pas dissimulé au président qu'un changement de vie complet s'imposerait pour lui, s'il guérissait.

Or, Ariane était certaine d'avance que son frère n'accepterait jamais une existence paisible et ne s'astreindrait à aucun ménagement pour sa santé.

En considérant Paule, dont le regard ne quittait guère le banc de la défense, Ariane se prit à songer:

"Elle connait sans doute l'état de Ferdinand et escompte peut-être son veuvage. Alors, elle essayera de reprendre Raymond."

A cette pensée, un sourire de doux triomphe vint aux lèvres de la jeune fille. Aucune femme au monde ne lui inspirait de crainte — pas même Paule, la fiancée autrefois chérie. Elle était sûre de la fidélité de celui qui, n'ignorant pas qu'elle l'aimait et si épris lui-même, avait marché sur tout cet amour pour obéir à sa conscience.

Elle pensait: "Il m'a préféré son Dieu". Et elle trouvait cela très noble, très juste, très rassurant aussi. L'âme qui se domine devant les passions humaines est de celles sur qui l'on peut s'appuyer en confiance et qui ne trompent pas.

L'audience finissait. Le président, d'une voix qui trainait en longues finales, prononçait la condamnation de l'accusé et de sa complice. Ariane se tint à l'écart, tandis que tous les membres de l'Ordre présents complimentaient Evennes. Elle se rapprocha lorqu'elle le vit moins entouré. Leurs yeux se rencontrèrent, longuement. Ceux d'Ariane disaient: "Comme vous avez bien parlé! Comme je suis fière de vous!" Ceux de Raymond répondaient: "Combien vous êtes charmante et que je vous aime!"

Avec d'autres confrères, ils gagnèrent en causant la salle des Pas-Perdus. Mme Berthe et Paule, fendant les groupes qui entouraient Evennes, apparurent près de lui. Tandis que Paule félicitait son cousin, elle glissait un coup d'oeil vers la jeune stagiaire, dont la beauté ne perdait rien dans le sévère costume qu'elle réussissait à rendre gracieux, et elle eut un frisson d'inquiétude en voyant tant de vive lumière dans les yeux qui souriaient en regardant Raymond.

Mme Berthe se pencha à l'oreille de sa fille.

— J'aperçois le président Daubrey qui vient de ce côté. Partons, Paule.

Au moment du procès en séparation, elle avait eu avec le père de Ferdinand une assez vive altercation et, depuis lors, ils ne s'étaient pas revus. Aussi s'éloigna-t-elle vivement, suivie de Paule, qui avait serré la main de Raymond en disant:

— A bientôt, n'est-ce pas? Il faudra que tu viennes diner avec nous un de ces jours.

Le président s'approcha de sa fille. Il tenait une dépêche à la main et une émotion inaccoutumée tirait les traits de son maigre visage qui semblait plus jaune que jamais.

— Un télégramme de Leysins, Ariane. L'état de Ferdinand s'est aggravé subitement et l'on craint une issue fatale à brève échéance.

Le sourire disparut du regard d'Ariane. Elle prit la dépêche, la parcourut et dit tristement:

— Pauvre Ferdinand! Faudra-t-il donc qu'il meure si loin? Au moins que nous soyons près de lui! Nous partons, papa?

— Oui, rentrons vite. Nous verrons les heures de trains . . .

Ariane se tourna vers Raymond.

— Ne pensez-vous pas qu'il faudrait prévenir Paule?

— Certainement!

Le président protesta:

— Quelle idée! Tout est rompu entre eux.

— Non, il est toujours son mari. Elle doit être prévenue.

— Chargez-vous-en, alors, Evennes. Moi, je n'ai pas le temps et, d'ailleurs, je ne m'en soucie guère.

— Soit, j'irai. Peut-être n'est-elle pas encore partie. Je vais voir.

Ariane dit:

— A bientôt.

Et la caresse tendre de ses yeux compléta l'adieu.

Raymond chercha vainement sa tante et Paule à travers la salle des Pas-Perdus. Il résolut de se rendre chez elles. Peut-être étaient-elles rentrées directement; sinon, il reviendrait plus tard. Il fallait que Paule fût prévenue avant le départ du train du soir.

Tandis que, dans sa voiture, il gagnait la demeure de ses parentes, Raymond songeait à la triste destinée de cet homme livré dès l'enfance à lui-même, esclave de ses vices, devenu une épave morale en qui tous les bons sentiments semblaient annihilés. Par une mystérieuse disposition de la Providence, Ariane avait été préservée d'un sort semblable. Elle gardait un coeur sans ombre et une âme droite, délicate, que le mal révoltait, qui se dévouerait à toutes les grandes causes et garderait intact l'honneur du foyer.

Mme Berthe et Paule étaient rentrées. La femme de chambre introduisit Raymond dans le petit salon où, presque aussitôt, Paule apparut.

— Toi, mon ami? Qu'y a-t-il?

Son accent exprimait la surprise, non l'inquiétude, et sur sa physionomie une joie contenue se reflétait.

— Le président Daubrey vient de recevoir une dépêche de Leysins. Son fils est très mal. Il part avec sa fille par le train du soir et m'a chargé de te prévenir.

Les traits de Paule frémirent un peu; ses paupières s'abaissèrent légèrement tandis qu'elle murmurait:

— Ah! Je ne le savais pas si malade.

— Il parait qu'on ne conserve aucun espoir de le sauver. Il faut partir ce soir, si tu veux le revoir vivant.

Elle sursauta, en regardant son cousin avec stupéfaction.

— Moi, partir? . . le revoir? Mais il ne m'est plus rien!

— Il n'a jamais cessé d'être ton mari, et il va mourir. Tu as un devoir à remplir près de lui.

Elle dit avec véhémence:

— Jamais je ne le reverrai! Tu n'as donc pas compris combien je l'exècre? Il m'a fait manquer ma vie. Grâce à lui, je suis devenue une désemparée. Tu sais d'ailleurs ce qu'il m'a fait souffrir. Je te l'ai dit . . . Ou plutôt, non, tu ne sais pas tout!

Ses traits se tendaient, ses yeux prenaient un éclat inaccoutumé et leur expression de souffrance indignée communiquait une beauté presque tragique à cette physionomie.

Raymond dit fermement:

— Je n'ignore pas ce que tu as enduré par lui. Mais je sais aussi que tu es chrétienne et que tu es sa femme. Cet homme va mourir; tu dois être près de lui pour essayer d'enlever cette âme au sort qui l'attend.

— Jamais!

— Tu le dois, Paule.

Elle répéta:

— Jamais!

Son visage devenait un peu rigide et elle détourna son regard de celui de Raymond.

— Soit. Ceci est affaire avec ta conscience. Tu as encore deux ou trois heures pour réfléchir. J'espère que tu reviendras sur cette décision, car tu pourrais te la reprocher durement plus tard.

La voix de Raymond était nette et sévère, l'expression de la physionomie accentuait la réprobation contenue dans les paroles. Il fit un pas vers la porte pour se retirer. Mais Paule posa la main sur son bras.

— Ne t'en va pas ainsi! Raymond, je voudrais faire ce que tu désires, mais tu me demandes trop. Le devoir . . . quand je l'avais rayé de ma vie!

— Un lien vous unit toujours. Ta place est là-bas. Sois forte, Paule.

Il lui prit la main et ajouta d'un ton adouci, compatissant:

— Je prierai pour toi. Mais pars, c'est ton devoir.

La main de Paule trembla dans la sienne. Il vit frissonner les épaules de la jeune femme sous le velours bleu turquoise de la robe d'intérieur. Des yeux qui semblaient brûler de fièvre s'attachèrent sur lui.

— Tu le veux? . . . Tu le veux, Raymond?

Il eut un mouvement de protestation et sa main laissa retomber celle de Paule.

— Qu'est-ce que ma volonté vient faire dans une question qui ne regarde que ta conscience? Je te dis: "Tu dois aller près de ton mari qui va mourir." Mais je n'ai aucun pouvoir pour t'imposer cette démarche.

Elle balbutia:

— Si . . .si . . .

Elle penchait la tête comme elle le faisait autrefois, quand Raymond lui adressait un reproche amical. Ses lèvres avaient le même pli chagrin et ces paupières très blanches s'abaissaient ainsi, doucement, sur les yeux qui disaient: "Pardonne-moi"

Ce fut une vision du passé, dans le cadre qui avait vu si souvent Raymond assis près de sa fiancée tendrement souriante. Une émotion mélancolique s'insinua dans le coeur d'Evennes et fit évanouir, sur sa physionomie, la froideur qui venait d'y apparaître. Il enveloppa d'un long regard attendri celle qui lui rappelait des heures douces, un amour sincère et protecteur. Il ne se souvenait plus de la souffrance infligée par elle, de la meurtrissure faite à son amour-propre. Ou plutôt il y songeait avec une sorte d'indulgence, involontairement un peu dédaigneuse, pour cette faiblesse dont il avait pu mesurer alors toute l'étendue. Paule n'était plus capable d'éveiller en lui d'autre émotion que celle du souvenir. Depuis longtemps, le regret avait disparu, avec l'amour.

— Va le rejoindre, Paule, dit-il avec douceur. Tu comprendras combien j'avais raison de te donner ce conseil en retrouvant ta conscience en paix après les instants pénibles que tu auras à passer.

Il y eut entre eux un long silence. Des roses, dans un vase, s'effeuillèrent et leurs pétales tombèrent sur le papier glacé d'une revue avec un bruit léger. Le petit lustre ancien répandait sa lumière tamisée sur les deux cousins, debout en face l'un de l'autre; lui très calme, la considérant avec compassion, elle hésitante, anxieuse, avec des tressaillements qui faisaient frissonner le velours de sa robe.

Elle dit enfin, d'une voix étouffée:

— Eh bien! j'irai, puisque tu dis que c'est mon devoir. Car tu es la lumière qui me guide, dans ce bouleversement moral, dans les incertitudes où je me débats. En qui aurais-je confiance, si ce n'est en toi qui m'as pardonné, en toi dont la vie est si noble, dont l'âme contient toutes les énergies et tant de bonté. Tu éclaires ma route, tu me soutiens par tes exemples et tes conseils. Je suivrai ceux-ci, Raymond, je partirai, quoi qu'il m'en coûte.

— C'est bien, Paule. N'oublie pas près de lui que cet homme, si avili qu'il soit, a une âme à sauver. Maintenant, je te laisse. Tu n'as que le temps de te préparer.

Il prit la main qu'elle lui tendait. Mais elle demanda:

— Embrasse-moi, veux-tu, pour me donner du courage?

Les lèvres de Raymond effleurèrent à peine le front qui se penchait vers lui. Il dit avec la même douceur:

— Bonsoir, Paule. N'oublie pas de prier: c'est près de Dieu que tu puiseras la lumière et la force dont tu as besoin.

Il sortit. Paule resta seule dans le petit salon. Le velours bleu miroitait autour d'elle sous la lumière douce. Des feux s'échappaient de ses doigts encerclés de bagues qui tremblaient en se joignant dans un geste d'angoisse. Elle murmura:

"Mon ami . . . mon ami . . ."

Deux larmes glissèrent le long des joues légèrement fardées. Paule jeta un long regard autour d'elle, sur ces meubles, ces objets, témoins d'un amour disparu et qui avaient entendu un jour Paule Daubrey répondre à l'interrogation de son fiancé: "Non, je ne t'aime pas comme tu le voudrais". Elle courba la tête en songeant avec désespoir: "Ah! folle, folle!"

(A suivre)

TERRAINS DE JEUX POPULAIRES AUX E.-U.

NEW-YORK — En 1946, 113,000,000 d'enfants et d'adultes ont fréquenté les parcs et terrains de jeux de New-York, c'est-à-dire 7,000,000 de plus que l'année précédente. Le jeu de basketball a compté 4,800,000 d'adeptes, soit un million de plus que l'année précédente. Deux millions d'hommes et de garçons ont fréquenté les terrains de baseball.

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

Le 26 juin 1937, six semaines plus tard, Mgr Sinnott écrivait:

"Vous aurez une visite des Soeurs Grises dans quelques jours, probablement lundi. **Tout est arrangé**".

Enfin tout semblait marcher rondement vers le succès final. Après un départ difficile et très lent, la course finissait en beauté. Ah! Pourvu que le poteau soit atteint sans autre accident!

—20—

Hôpital, Deuxième phase — Démission

La santé de M. Théoret laissait beaucoup à désirer depuis plusieurs mois. Son médecin, le docteur Gendreau, lui conseillait fortement de prendre un long repos. "Partez ou je ne réponds de rien", ne cessait-il de lui répéter. Une fois donc le sort de l'hôpital assuré, il s'embarque de nouveau, le 15 juillet 1937, pour l'Europe d'où il ne reviendra que le 19 novembre. M. Louis Fouchard, vieux Parisien qui n'a pas revu la France depuis 40 ans, l'accompagne.

Au cours de ses pérégrinations en Angleterre, en Belgique et en France, notre voyageur doit souvent penser aux travaux en cours dans sa paroisse. En rêve il doit voir monter à l'hôrizon les murs de son cher hôpital et se demander anxieusement s'il pourra être de retour à temps pour l'ouverture officielle.

Pourtant un tantinet d'inquiétude envahit peu à peu son esprit à l'arrivée de chaque courrier du Canada. Pas la moindre allusion aux travaux de construction. Pourquoi ce silence? Il l'apprit juste quelques jours avant de s'embarquer sur l' "Empress of Britain" pour le retour. Mgr Sinnott lui écrivait en effet:

"I hesitated to write you, because I had nothing but bad news. The Soeurs Grises went back on their word and refused to anything at Ste-Rose-du-Lac."

Pour une tuile, c'en était une! Peiné mais non découragé, avant de quitter la France, M. Théoret fait un pèlerinage à Lisieux et supplie la petite Thérèse de prendre le projet sous sa protection.

De retour à Montréal, il apprend qu'un autre projet, où l'Orphelinat St-Joseph de Winnipeg était concerné, était venu, pendant son absence, contrecarrer ses plans. A la Maison-Mère des Soeurs Grises, Soeur Laberge, assistante-générale, lui en fait part, le 13 novembre:

"Nous avons de nouveau réfléchi, prié et consulté le Conseil Général qui croit devoir revenir sur sa décision antérieure. Bâtissez vous-même, nous vous fournirons les services de deux ou trois religieuses, et, plus tard, peut-être, les conditions financières étant meilleures, rachèterons-nous de vous".

Il était impossible d'en rester là. Sans doute la fondation d'un hôpital à Ste-Rose-du-Lac revenait à une communauté de langue française. Des pionniers de langue française avaient ouvert et développé cette région. La grande majorité de la population étant française, Mgr Sinnott tenait absolument à avoir une telle communauté. Cependant M. le Curé pensait que l'oeuvre de Dieu devait primer toute question nationale. Fort de ce principe, il finit par convaincre son archevêque qu'il fallait à tout prix s'adresser à une communauté de tout autre langue plutôt que d'abandonner le projet.

Le 9 juillet 1938, Mgr Sinnott frappait à la porte de la Maison-Mère des Soeurs de Charité à Halifax. Cette communauté possédait un petit hôpital, depuis quelques années, à Swan River et était bien appréciée.

Le 11 juillet 1938, M. le curé Arthur Plessers et les religieuses de l'hôpital de Swan River, arrivent à Ste-Rose-du-Lac pour étudier la question, choisir le site de l'hôpital projeté et faire rapport à la Maison-Mère.

Entre-temps, afin d'éviter tout retard à l'inauguration des travaux, le comité de l'hôpital trouve les fonds nécessaires pour couvrir un emprunt de $20,000.00, portant intérêt 4%, échéance dans 10 ans. De plus, des marchands et quelques particuliers du village s'engagent à couvrir, pendant les cinq premières années, tout déficit encouru jusqu'au montant de $425.00 par année.

MM.	Auguste Pineau,	marchand,	25.00
	Prince et Compagnie,	électricicens,	25.00
	Thomas Rath,	barbier,	25.00
	Léon Maillard,	crémier,	25.00
	Alfred Allard,	garagiste,	25.00
	Arthur Guyot,	garagiste,	20.00
	Anaclet Boisionnette,	peintre,	20.00
	Pinette et Downey,	garagistes,	20.00
	Joseph Delveaux,	secrétaire municipal,	20.00
	E. Vanjoff,	agent,	20.00
	Eugène Adam,	marchand,	20.00
	Louis-I. Molgat,	marchand,	20.00
	René Delveaux,	marchand,	20.00
	E.-J. Houde,	boulanger,	20.00
	Léo Schabler,	restaurateur,	20.00
	Louis Molgat,	marchand,	20.00
	Joseph Pelissier,	hôtelier,	20.00
	Charley Yee,	restaurateur,	20.00
	Emile Duhard,	fermier,	15.00
	Anna Valcourt,	agent,	15.00
	Eugène Neault,	forgeron,	10.00
	Edouard Lahaie,	menuisier,	10.00
	James Foley,	boucher,	10.00
	Eustache Labossière,	agent,	10.00
	Noël Dufault,	machiniste,	5.00
	Basil Tucker,	agent,	5.00
	Thomas Dame,	charretier,	5.00
	Léon Lagassé,	barbier,	5.00

Le 16 juillet 1938, Mgr Sinnott téléphone à Halifax et la Mère générale des Soeurs de la Charité lui répond que le chapitre est à étudier le projet de Ste-Rose-du-Lac et qu'il peut espérer une réponse favorable.

Le 18 juillet 1938, l'assistante générale des Soeurs Grises arrive de Montréal et dans une entrevue avec Mgr Sinnott lui annonce que, s'il n'est pas trop tard, elles sont prêtes à commencer les travaux de construction sur-le-champ. Et Monseigneur de répondre en levant les bras au ciel:

"Mais ma Révérende Mère, voilà quatre ans que je vous attends! C'est vous que je veux à Ste-Rose-du-Lac! Je bénis de tout coeur votre entreprise."

Le 13 septembre 1938, les plans préparés et acceptés, le contrat était donné. Green, Blankstein, Russel and Ham de Winnipeg étaient les architectes, et Couture et Toupin, de St-Boniface, les entrepreneurs ainsi que M. Frank Bumstead, de Dauphin.

Le 16 septembre 1938, M. Joseph Ducharme, contremaître, inaugurait les travaux.

La petite sainte de Lisieux n'avait pas oublié son pèlerin Canadien de l'année précédente.

Le 1er septembre 1938, les RR. PP. Oblats, après une absence d'un quart de siècle avait repris la desserte de la paroisse sur l'invitation de S. Exc. Mgr Sinnott. Frères en communauté des ouvriers de la première heure, ils furent accueillis avec joie.

M. le curé Théoret, miné par la maladie, avait décidé de se retirer du ministère. S. Exc. Mgr Sinnott en date du 16 juillet avait accepté sa démission.

"I accept your resignation as Pastor of St. Rose-du-Lac, to take effect on the First of September. I know how impossible it is for you to carry on, on account of your health, but I deeply regret your retirement. You have always done good work and I am sure you will continue to do so in a more restricted field. You will be chaplain of the Hospital and that will give you a certain amount of work.

† Alfred Arthur
Arch. of Winnipeg

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

LE TEMPS DES ILLUSIONS

par H. du Moulin de Labarthète

Un volume de 440 pages, publié par les Editions Beauchemin. Prix, par la poste: $3.75.

Un pétainiste notoire, un grand Français, conseiller personnel du Maréchal à Vichy, expatrié par les Allemands, quand ses conseils défendaient trop ouvertement les intérêts de la France, Monsieur H. du Moulin de Labarthète, en Suisse "face à la France, face à ses horizons, sans amertume et sans passion" rédige ses souvenirs. **Le temps des illusions** se passe de commentaires. "Je ne crois pas que ce livre ait besoin d'une longue présentation", nous dit Labarthète, "il n'est fait au fond que de souvenirs".

Ses souvenirs sont d'une sincérité irréfutable. On sent le chroniqueur impartial, pour qui le souci de la vérité prime sur tout le reste. Ce n'est pas un livre à charges, il n'accumule pas les trahisons, mais bien les faits, tels qu'il les a vus, tels qu'il les a entendus, ne craignant pas d'accabler un homme, qu'il vénère et qu'il plaint. "J'étais à tel endroit, j'ai vu telles et telles choses, tels et tels gens. Je les ai dépeints comme je les ai vus avec le souci de l'exactitude, avec les ressources de mon tempérament. J'ai pu commettre des erreurs, des injustices. D'autres livres viendront qui compléteront, qui réduiront, qui rectifieront. Et la vérité, l'humaine vérité, se dégagera dans quelques années de la pluralité des témoignages, de la confrontation des textes".

L'autorité de Labarthète s'impose par son poste de confiance auprès du Maréchal, pas sa participation aux grandes illusions de Vichy, et je le répète, par sa sincérité impartiale et très française. D'aucuns apporteront d'autres témoignages, qui compléteront les siens. "Quelque bien placés qu'ils aient été—je crois l'avoir été pour la première période de Vichy — ils n'ont pas pu tout voir, tout entendre: ils n'ont pas pu s'affranchir de réactions trop personnelles. Une marge assez épaisse d'incertitude leur interdit d'écrire pour l'histoire. Il leur reste le droit d'ébaucher des esquisses, le devoir de les présenter sous le jour le plus fidèle, l'espoir de les voir justifiées par le jugement de l'avenir".

Les souvenirs de Labarthète contribueront certainement dans une grande mesure à rédiger l'histoire de Vichy. Il n'hésite pas à montrer les erreurs, les faiblesses, mais aussi les bonnes intentions.

"Je ne me suis pas dérobé devant l'aveu des erreurs commises, des illusions trop longuement entretenues, mais, tout en dénonçant les vers qui se sont glissés dans le fruit, j'ai tenté de rendre hommage à la pureté des intentions, comme à l'amour de la France, qui présidèrent à cette renaissance manquée".

Il aime le Maréchal, cet homme de la race des paysans, dont les semelles de souliers collaient trop à la terre pour reculer à Verdun. C'est encore cette même terre qui collait à ses souliers, le 11 novembre 1942, alors qu'il ne gouvernait plus qu'un bosquet. Cette obstination, en abritant de sa personne l'ignominie, lui a donné libre cours. Sa droiture taillée tout d'une pièce, comme le sont tous les militaires, ne pouvait pas s'accommoder de la souplesse et de la supercherie de la politique. "Je ne m'interdis pas de penser, continue Labarthète, que la meilleure façon de servir encore un homme dont la légende a fait d'abord son prisonnier, est de le présenter dans sa véritable lumière, avec sa beauté, avec ses faiblesses sous ce manteau de simple humanité que l'éloge et le blâme lui ont si souvent refusé."

Je m'étais d'abord proposé de faire une étude détaillée de ce livre; mais après mûre réflexion, je me suis trouvé totalement désarmé devant cette voix simple, calme, qui tourne les pages les unes après les autres, sans qu'on puisse trouver à redire ou à protester. Pétainistes fervents et vrais Français, qui n'avez pas trempé dans la collaboration, lisez ce livre. Vous verrez que vous n'avez pas trop à rougir des intentions de ceux qui avaient un coeur français à Vichy. Gaullistes acharnés, lisez ce livre, la vérité toute simple d'un homme renseigné et digne de foi vous ouvrira les yeux sur bien des préjugés.

"J'ai redigé ces lignes dans le silence d'une retraite qu'une incomparable hospitalité (Nyon, Suisse) m'a rendue douce et paisible. Je souhaite qu'elles contribuent à l'union renaissante des Français. Je souhaite aussi qu'elles fassent comprendre aux meilleurs d'entre eux, qu'ils n'ont pas trop à rougir de leur histoire la plus récente."

Devant mon impuissance d'ajouter ou de retrancher un mot, pour toute conclusion je laisse parler Labarthète: "Il ne faut ni troubler son repos, ni briser son message. Son message d'union surtout. Il faut s'en remettre à la sérénité de l'histoire du soin de replacer ce visage dans sa véritable lumière, d'ajouter à l'information précise l'équitable justice. Il y a eu une légitimité Pétain, une souveraineté, de fait et de droit, tissée par l'affection d'un peuple, autour d'un homme qui fut, il y a cinq ans, l'une des grandes lueurs de l'espérance française. Cette légitimité-là, l'histoire ne la contestera pas. Mais elle ne lui en ajoutera pas d'autres. Elle ne légitimera pas l'échec d'une expérience, fortifiée de tant de grâces, traversée de tant d'épreuves, inégale à ses promesses. Elle ne dira pas que le Maréchal a livré la France. Mais elle ne proclamera pas qu'il l'a délivrée."

"Donnons au vieux chef, injustement blessé, les marques de notre piété. Mais ne lui donnons pas ce qu'il n'exige pas de nous, un coeur raidi de dévotion, un esprit stérilement éloigné des tâches du présent . . . Demeurons fidèles à ses enseignements. Mais n'oublions pas la précarité de ses gestes. Gardons la mémoire de ces vertus civiques, de ces hautes images de désintéressement, auxquelles il nous rendit si familiers. Mais réservons, à côté de l'ascension spirituelle, la part des faiblesses humaines. Et quelque meurtris que nous ayons été nous-mêmes, ne songeons qu'à la douceur des horizons de France. Notre terre retrouvera, pour ses prochains printemps, les semences de son dernier hiver."

C. BAZIN.

Viennent de paraître

Aux Editions Fides

Pieds nus dans l'aube

par Félix LECLERC

La poésie enveloppe d'un reflet diffus tous les personnages de ce roman qui marque un pas dans l'oeuvre encore jeune de Félix Leclerc! **Pieds nus dans l'aube**, c'est une chanson de printemps, c'est l'hymne à la vie d'un petit bonhomme qui s'éveille aux réalités extérieures, dans un décor de pays canadien.

L'écrivain qui nous a déjà donné **Adagio — Allegro — et Andante**, trois fruits qui pesaient déjà lourd, nous présente cette fois une famille nichée dans une grande maison, bâtie à même la montagne, dans un petit village de rêve. Onze enfants piailleurs et bruyants animent la grande maison. Le père, un bâtisseur de village, a infusé à ses petits la hantise de la découverte, des pays à tailler. C'est avec lui qu'ils prendront contact avec la forêt frémissante et mystérieuse, qu'ils apprendront à l'aimer.

Les petites gens, les humbles, les coeurs simples, voilà bien ceux avec qui se complait l'auteur. Il sait découvrir en eux une telle valeur **humaine**, que ses livres sont accessibles à tous parce qu'ils atteignent chez tous une région d'une âme commune.

Le style est d'une vitalité extraordinaire, les images sont riches et neuves. Le roman, d'une grande puissance d'émotion est sûrement le meilleur témoignage du talent de Félix Leclerc.

Un volume de 242 pages publié par **Fides**.
Prix par la poste: $1.35.

* * *

Le long de la route

par SYLVAIN

Parmi les ouvrages qui paraissent chez nous, il convient de faire une place de choix à ce dernier ouvrage de Sylvain. L'auteur s'attarde, cette fois, à méditer sur les choses de la campagne. De ses contemplations affectueuses, une dizaine de récits d'une très belle venue sont nés.

Le style est simple et naïf. Doucement, il éveille les vieilles affinités terriennes latentes en tout Canadien. Avec les exhalaisons champêtres, nous revient le souvenir des courses sous bois, des vacances à la ferme, de toute cette vie saine qui retrempe l'homme des villes.

"La vieille route obligeante qui visite toutes les fermes" nous introduit au pays où hommes, bêtes, chemins et bois vivent de bonne amitié. La vieille maison, les arbres, les champs, le chien, le vieux cheval, les poules, le quêteux, voilà l'univers du paysan. Avec sa délicate sensibilité et sa grande poésie, Sylvain nous a ouvert le domaine.

Sept fusains de l'artiste Rodolphe Duguay illustrent l'ouvrage de Sylvain; ils s'harmonisent parfaitement à l'atmosphère de ce très beau livre.

Un ouvrage de 156 pages, édité chez **Fides**.
Prix, par la poste: $1.10.

Maria Chapdelaine

par Louis HEMON

Né à Brest en 1880, Louis Hémon était breton. Après de fortes études de droit, il étudia les langues, puis entreprit de nombreux voyages qui le conduisirent en Angleterre, et finalement au Canada, en 1911. C'est à Québec que Louis Hémon entendit pour la première fois cette voix de notre pays "qui était à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre". Et voici que Louis Hémon allait vivre parmi les colons, au milieu de cette "race qui ne sait pas mourir", qui se maintient et dure depuis trois siècles comme un témoignage. "Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés. . ."

Dans sa simplicité même, **Maria Chapdelaine**, oeuvre universellement connue, mérite, selon la définition de Brunetière, le nom de **chef - d'oeuvre classique**: "Un fragment de nature et d'humanité réalisé sous l'aspect de l'éternité".

Cette édition, publiée dans la collection du **Ménuphar**, dont la belle simplicité atteint au grand luxe, a été préfacée par M. l'abbé F.-A. Savard, l'auteur de **Menaud, maitre-draveur.**

Un volume de 192 pages, édité chez **Fides**.
Prix, par la poste: $1.35.

Nos lecteurs peuvent se procurer les volumes mentionnés sur cette page en remplissant le bulletin ci-joint et en l'adressant avec leur remise à notre service de librairie.

SERVICE DE LIBRAIRIE,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Veuillez me faire expédier un exemplaire du livre suivant ....
pour lequel je vous envoie sous ce pli la somme de $ ....
Nom ....
Adresse ....

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—mobilier de chambre à coucher, tout à fait moderne, en noyer, 7 morceaux. Matelas à ressorts. Prix: $80.00. Raison de vente: départ de la ville. **Téléphone: 93 693**

A VENDRE—équipement pour 250 ruches; extracteur "Ruddy" de 30 cadres, pompe à miel, etc.; le tout doit être vendu en bloc; la commande pour les abeilles a été donnée. Pour plus de renseignements s'adresser **à J.-C. Préfontaine, 320, rue Dumoulin, St-Boniface, Man.**

A VENDRE—Poêle à bois, marque "Chinook" en bonne condition. Prix, $25.00. S'adresser à 565, **rue Ritchot, St-Boniface, Man.** 62-44P

LES JEUNES FILLES, ayant leur grade VIII et 18 ans d'âge accomplis, qui désirent prendre un cours de "Garde-Malade Pratiquante" n'auront qu'à s'adresser à la **Supérieure de l'Hôpital Ste-Rose, à Ste-Rose-du-Lac, Man., d'ici au 15 mars.**

SUITE DEMANDEE—Deux ou trois chambres, meublées ou non meublées, pour couple marié, sans enfants. **Numéro de téléphone: 204 518.** 59-43P.

A VENDRE—Manteau de rat musqué brun, en bonne condition, avec manchon. Grandeur 14. **Téléphoner à 205 227.** 61-43C

A LOUER—Chambre meublée, propre, chaude, tranquille. Pension si désirée. **Téléphoner à 202 706.** 60-43C

A VENDRE — TRACTEURS ET COMBINE — 20 tracteurs, différents modèles de '40 à '46. Combine case 1945, 12 pieds avec moteur. Combine Massey-Harris no 18, avec moteur. Cockshutt et Massey à propulsion automatique (self-propelled). Modèle 1945 à 1946. S'adresser à **M. Xavier Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.** 71-43C

A VENDRE—Dans le district de Deerhorn, Man., ¼ de section 160 acres, ½ mille de l'église et de l'école, 85 milles au nord-ouest de Winnipeg, 2 milles de la station du C.N.R. Maison de 5 chambres, étables en bon ordre, pouvant contenir 40 têtes d'animaux, écurie pour 6 chevaux, grand garage ou remise pour machines. Tout clôturé pour garder des moutons, bon puits et pompe, du bois en quantité pour le chauffage. Titre clair. $1,500.00 comptant. Peut être livré de suite. S'adresser à **Mme D. Péloquin, 511, rue Home, Winnipeg, Man.** P.

A VENDRE—Cravate de fourrure (choker) en renard argenté, en bon état. Prix, $28.00. S'adresser à 154, **rue Kenny, Norwood, ou téléphoner à 205 229.**

A VENDRE—Chevrolet "coupe", modèle 1931. Prix: $319.00. **S'adresser à Couture Motors, St-Boniface, Man. Téléphone: 203 955.** 54-TF

A VENDRE—Boutique de forge et outils à bois, tous mus par un moteur électrique. **S'adresser à Louis Chartier, Zenon Park, Sask.** 50-45P.

A VENDRE — Chesterfield et chaise, en mohair; en très bonne condition. S'adresser à 519, **rue Langevin, St-Boniface. Téléphone: 203 097**

ON DEMANDE—des jeunes filles pour coudre à la machine électrique dans grande usine d'habits. Expérience non requise. Salaire, $14.00 par semaine pour commencer. Conditions de travail agréables. Vacances annuelles payées. **S'adresser à Freed & Freed Ltd., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 22 829.**

BRULEURS A L'HUILE—Toutes les meilleures marques américaines, accessoires, carburateurs, etc. Prix spéciaux aux marchands. Agents demandés. **Domestic Heating Reg'd. 3970, ave Colonial, Montréal 18, P.Q.** 26-TF

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. **S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709.** 562—TF

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à **C. BUFFET, 302, édifice McIntyre. Téléphones 97 125 ou 204 567**

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

Craignez-vous de trop manger? Souffrez-vous de troubles gastriques, d'estomac aigre, d'indigestion acide, d'éructations? Ne souffrez pas davantage! Obtenez un soulagement prompt et durable avec les **comprimés Golden pour l'estomac**, nouvellement découverts. 360 comprimés (traitement de 90 jours) $5., 120 (30 jours) $2., 55 (14 jours) $1., paquet d'essai, 10c. En vente dans toutes les pharmacies et aux comptoirs pharmaceutiques des magasins.

CHAMBRE A LOUER—Chambre simple, meublée, pour homme, de préférence. Possession immédiate. S'adresser à 565, **rue Ritchot, St-Boniface, Man.** 62-44P

LOGIS—On peut obtenir chambre et pension en s'adressant à 58, **rue Juno, Winnipeg.**

A VENDRE—maison moderne à 144, rue La Vérendrye, 4 chambres, grand lot, bon garage. S'adresser **à 144, rue La Vérendrye, St-Boniface, Man.**

"Culture de la Tomate" Réussite positive en Saskatchewan par un maraîcher spécialiste ayant 28 années d'expérience. Directions concises et faciles à suivre expédiées sur reçu de note postale de 25 cents plus enveloppe timbrée portant adresse de l'intéressé. Ecrire à: **M. Pierre Boissière, St-Brieux, Sask.** 68-28C

A VENDRE—Cultivateur Oliver, 12 pieds, roue basse, deux "power lifts". Machine à battre, "case" en acier, 34 pouces, bonne courroie. Tracteur Allis Chalmers, modèle U sur pneus, lumière, démarreur (starter). $1,250.00. S'adresser à **M. Ben Cormier, téléphone: Sanford 4-13, ou à M. Ray Rochon, téléphone: 74-12, La Salle.** 58-43P

A VENDRE—Modèle W40 tracteur International modèle 1938. "Sleeves pistons rings". 1 an. $1,200.00. International 22x36, moteur neuf, cône d'embrayage neuf, en très bon état. $600.00. S'adresser **à M. Ben Cormier ou Ray Rochon, La Salle, Man. Téléphone: Sanford 74-12 ou 4-13.** 67-43P

A VENDRE—¼ de section—10 acres en alfalfa, 30 acres en foin domestique, clôture en fil de fer barbelé pour une longueur de 2 milles, dans district français; 2 puits; pâturage et un peu de bois, petit cours d'eau traverse la ferme. Bâtisses en bon état, école à ¼ de mille. 10 milles du Lac du Bonnet, Man. Vente bon marché pour paiement comptant. Pour plus de renseignements, écrire à **M. A. Tétreault, Lac du Bonnet, Man.** 64-43P

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne sont à préparer une grande partie de cartes pour le dimanche 16 février. Venez encourager une bonne oeuvre: invitez vos amis. Bienvenue à tous. Nous vous réservons des surprises. Mme O. Roy est en tête de l'organisation.

Soirée de la Société St-Jean-Baptiste

Le dimanche 23 février aura lieu une soirée qui réunira les sociétaires ainsi que les membres de leurs familles.

Le programme promet d'être des plus intéressants.

• • •

M. le Dr G.-M. La Flèche, accompagné de son gendre, M. Paul Lord, a quitté Winnipeg mercredi pour un voyage de six semaines aux Etats-Unis et au Mexique. Il sera de retour à son bureau à la fin du mois de mars.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Gagnon	6	2
Lafrenière	5	3
Mercier	3	5
Audet	2	6

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Can. Publishers	7	5
Bourbonnais	6	3
Hôtel Roblin	6	6
Matelots	5	4
Provencher	5	4
Western Paint	4	5
Banque Can. Nat'le	3	9

Vu l'absence du secrétaire, il est impossible de donner cette semaine les records des dernières rencontres. Il parait même que l'équipe de la Western Paint a brisé deux records de la ligue . . . Nous tâcherons de leur rendre justice dans notre prochain rapport.

Le général de Bénouville à l'Alliance française

Le général de brigade Guillain de Bénouville sera le conférencier à la prochaine réunion qui sera tenue le jeudi 20 février, à huit heures et demie du soir, dans le "Paul Shea Hall" du Collège Saint-Paul, à Winnipeg.

Le général, qui est l'auteur du livre **"Le sacrifice du Matin"**, paru en 1946 chez Laffont, lequel connait en France actuellement un des plus grands succès de l'histoire, dira à ses auditeurs comment il a vécu ce livre. "C'est, dit l'auteur, un ouvrage sur la Résistance: le titre me vient d'une phrase qu'au cours d'un des derniers combats des Vosges, en 1940, j'ai lue inscrite sur la page de garde d'une **Imitation de Jésus-Christ** trouvée par hasard dans un sac". "La Résistance fut, en vérité, pour chacun de ceux qui y participèrent, le matin d'une nouvelle vie et les résistants ne demandent pas autre chose à ceux qui ne furent pas avec eux dans l'action, que d'unir au sacrifice du matin, le sacrifice du soir".

Le général de Bénouville peut à bon droit parler de la Résistance: il en fut un des quatre principaux chefs. Agé de 32 ans, il est le général le plus jeune de l'armée française; il a été promu Compagnon de la Liberté et Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Sa carrière littéraire ne le cède en rien à sa gloire militaire; il est reconnu comme un des meilleurs écrivains français.

C'est en 1933, lorsqu'il avait 19 ans à peine, que Bénouville publia son premier volume intitulé: **"Beaudelaire le trop Chrétien;"** puis, en 1937, parut: **"Les soirées d'Altkirch"**. Enfin, pendant son emprisonnement à Toulon, il écrivit: **"Saint Louis ou le printemps de la France"**, qui parut à Toulouse en 1941, le jour même où il passait en Conseil de guerre.

Après une tournée de onze conférences au Canada, le général de Bénouville ira aux Etats-Unis et probablement aussi en Amérique centrale. Le général est membre du Conseil d'administration de l'Alliance Française qui a organisé cette série de conférences.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

Aux missions étrangères



Le 24 janvier dernier, deux religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie s'embarquaient à San Francisco, pour les missions des Philippines. L'une de ces religieuses, Mère Jean-Pierre (née Irène Lavallée), est la sixième des 11 enfants de M. et Mme Pierre Lavallée, de St-Laurent, Man. Elle naquit à St-Laurent le 6 décembre 1924. Après avoir suivi les classes du couvent de sa paroisse jusqu'au grade dix inclusivement, elle fit une année d'étude au Juvénat des RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, à Rigaud, puis entra au Noviciat de la même congrégation en septembre 1941. Elle y fit ses premiers voeux de religion, le 19 mars 1945. Sa première obédience fut pour le Noviciat même où elle demeura un an comme assistante dans la formation des novices, jusqu'au moment où, au cours de l'été, elle reçut une nouvelle obédience pour les missions étrangères.

Meilleurs voeux de long et fécond apostolat.

Au Cercle Molière

La réunion mensuelle, qui devait avoir lieu le samedi 15 février, a été remise au samedi 22 février.

Le Cercle Molière désire ardemment stimuler et découvrir le talent dramatique et c'est dans ce but qu'il a été décidé de remettre le programme entre les mains de ses plus jeunes membres.

Mlle Suzanne Themblay présentera une comédie ainsi que d'autres numéros qui ne manqueront pas d'intérêt.

Il est donc à souhaiter qu'un grand nombre se rendent au collège de St-Boniface pour cette prochaine réunion qui aura lieu à 8 h. 30 p.m.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Pour le compte de ceux qui trouvent une assemblée toujours trop longue, nous devons dire que celle du 10 courant se terminait à 9 h. 30.

Malgré la brièveté des délibérations une bonne somme de travail fut accomplie par la nombreuse assistance. On nous annonce que tous les arrangements sont complétés pour notre grande soirée du Mardi Gras, du 18 prochain. Cette soirée aura lieu dans la grande salle de l'hôtel Marlborough et tous les Chevaliers ainsi que leurs familles et amis y sont cordialement invités. Il y aura orchestre, divertissements, jeux; le tout couronné par un bon goûter. Pour autres détails consultez la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Nul doute que la température y est pour quelque chose car les demandes d'admission ne nous parviennent pas en assez grand nombre. Un effort sérieux devra être fait, et ceci avant l'assemblée du 24 prochain, si vous désirez une initiation à tous les degrés pour la saison d'hiver.

Nos félicitations au Frère Rosaire Vien qui a reçu une belle promotion au "Manitoba Government Telephones". Le Frère Vien est maintenant contremaître en chef des travaux d'installation de cette grosse entreprise. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Les récentes tempêtes ont eu du bon tout de même en nous valant la présence au Conseil de ces grands voyageurs: Roméo et Roger.

L'ineffable Teddy fait encore parler de lui dans l'Est. Le "sympathique" Sénateur est un fervent de l'unité nationale. Et pour cela il faut, à son dire, de la neutralité et encore de la neutralité, partout et surtout dans l'enseignement. Pas trop de religion et pas trop de soutanes! Est-il neutre, ou franchement contre nous? La rédaction de "La Liberté" lui a décoché une amusante petite malice lorsqu'elle laissait entrevoir pour le "neutre" Teddy un bon enterrement "neutre". Son masque est trop mince et laisse entrevoir le "franc-briquetier".

L'équipe des Chevaliers, qui porte le nom de "Paroisse St-Boniface" a gagné le championnat de la ligue catholique. Les semi-finales se joueront dimanche soir à l'Olympic. Bistouri s'est fait initié dans le club des 1100. Il n'était pas dans son élément parmi ces "requins" du bridge tels que Gus, R. A. L., Roger et Roméo. Son infortuné vis-à-vis, J. A. B., en gardera un triste souvenir. Il est vrai que R. A. L. jasait trop. Pas de concentration possible avec cette jasette.

BISTOURI

Noces d'argent sacerdotales du T. R. P. Majorique Lavigne

(Suite de la première page)

à la fin du repas, le but de cette réunion et souligna, que nonobstant l'humilité du R. P. Provincial, les Oblats avaient voulu marquer par une fête appropriée ses 25 ans de sacerdoce.

Le R. P. J.-A. Brachet présenta les voeux des religieux de la province oblate au jubilaire dont il souligna les grandes vertus, en particulier, la charité et la patience.

S. Exc. Mgr Cabana

S. Exc. Mgr G. Cabana se dit heureux de s'unir aux Révérends Pères Oblats pour remercier la Providence des nombreuses faveurs qu'elle avait accordées à leur province durant les vingt-cinq dernières années. L'archevêque-coadjuteur de St-Boniface parla avec éloge de l'esprit de coopération et de dévouement qu'il avait toujours rencontré chez le T. R. P. Lavigne.

Le T. R. P. Lavigne

Le jubilaire adressa ensuite ses remerciements à S. Exc. Mgr Cabana, à Mgr A. Benoit, à M. l'abbé L. Blais, à M. l'abbé A. D'Eschambault, au R. P. L.-J. Mailhot, S.J., au R. P. Lucien, prieur de la Trappe, au Rév. Frère Moran, pour les homages qu'ils avaient voulu rendre, en cette occasion, à la congrégation et à lui-même. Il assura les Révérends Pères Oblats de sa reconnaissance pour l'esprit d'obéissance dont ils ont toujours fait preuve durant son terme d'office.

Séance

Le soir, dans la salle de l'Ecole Provencher, les Junioristes interprétèrent avec art le drame de Jean Marsèle, "l'Auberge du vent du sud". La fanfare et l'orchestre du Juniorat, sous la direction du R.P. Lemoine, exécutèrent quelques morceaux de leur répertoire. La chorale chanta une cantate au jubilaire et le "Magnificat anima mea Dominum".

Voici la liste des acteurs dans "l'Auberge du vent du sud":

Personnages

Le Père Raphaël ...... R. Bernardin
Adrien Rigault ...... A. Breton
Mohamed ...... D. Ruest
Célestin Miramar ...... N. Dufault
Ali ...... O. Bernardin
Georges Rigault ...... R. Péreux
Kiamil ...... H. Courchaine

Faisaient partie de la fanfare, de la chorale et de l'orchestre:

Fanfare

Cornets: D. Ruest, R. Gratton, R. Chartier, J. Deschênes.
Clarinettes: M. George, R. Bernardin, D. St-Onge, C. Halpin, R. Mulaire, A. Brodeur, Ed. Cormier.
Altos: A. Veldkamp, L. Bergeron.
Baryton: C. Alarie.
Trombone: O. Lamoureux.
Saxophone: E. Turenne.
Basse: Ch.-E. Bilodeau.
Cloches: R. Breton.
Tambours: G. Longpré, G. Landry.

Chorale

Soprani: L. Aubin, L. Bergeron, P. Théroux, L. Dorge, L. Beaudoin, E. Mulaire, B. Trudeau, M. Brunette, E. Alarie, G. Isabey.
Altos: R. Turenne, J. Deschênes, G. Desrosiers, R. Ayotte, J. Nolan, C. Comtes, O. Bernardin, E. Cormier, A. Isabey, A. Veldkamp, G. Landry, J.-P. Audette.
Ténors: O. Lamoureux, N. Dufault, H. Courchaine, R. Péreux.
Barytons: R. Mulaire, R. Chartier, E. St-Hilaire, D. St-Onge, C.-E. Bilodeau, C. Halpin, G. Mulaire.
Basses: A. Carrière, G. Damphousse, R. Bernardin, D. Ruest, A. Breton, G. Toupin, G. Maurice, A. Rémillard.

Orchestre

Violons: G. Mulaire, H. Courchaine, O. Bernardin, R. Péreux, L. Boulet, J. Nolan, A. Isabey, B. Trudeau.
Violoncelle: R. P. G. Adam, O.M.I.
Clarinettes: R. Bernardin, D. St-Onge, C. Halpin, R. Mulaire, A. Brodeur, E. Cormier.
Cloches: R. Breton.
Tambours: G. Longpré, G. Landry.
Contre-Basse: G. Paquin.
Au piano: M. George.

Biographie

Le T. R. P. Lavigne est né à Gentilly, P.Q. en 1895. Après avoir fait ses études primaires dans sa paroisse natale, il se dirigea à l'Ecole Normale Laval, de Québec, pour y poursuivre ses études secondaires.

Il fit ses études théologiques aux scolasticats d'Ottawa et d'Edmonton. Le 17 décembre 1921, il fut élevé à la prêtrise.

De 1922 à 1942, le T. R. P. Lavigne occupa successivement les postes suivants: préfet de discipline au Juniorat de la Sainte Famille, professeur au collège de Gravelbourg, professeur et supérieur au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask. Au mois de mars 1942, les autorités majeures de la congrégation lui confiaient la direction de la province oblate du Manitoba, qui comprend le Manitoba, le sud de la Saskatchewan et une partie de l'Ontario.

Liste des gagnants au tirage d'Arvida

Les organisateurs du récent tirage qui eut lieu au profit de l'achat de cloches pour l'église St-Jacques, d'Arvida, P.Q., nous ont fait parvenir la liste des gagnants. La voici:

1—Automobile Plymouth "Sedan De Luxe" 1947: M. Allan Rooney, 321, rue Hare, Arvida (3510).
2—Lessiveuse électrique ABC: Solange Tremblay, St-Joseph d'Alma, Rang 7 (16117).
3—Electrolux: M. G. Ruest, Bedford, P.Q. (14948).
4—Bicycle: Paul Jacques, 408, St-Dominique, Jonquière (33774).
5—$25.00: Marcel Jean, 23, rue Hâvre, Chicoutimi (28697).
6—$15.00: Albert Dufour, 650, St-Dominique, Chicoutimi (4073).
7—$15.00: Jacques Boivin, 524, rue Les Pins, Dolbeau (23992).
8—$15.00: Rolande Taché, 89, Montcalm, Kenogami (8543).
9—$15.00: Mme Napoléon Jacques, St-Samuel de Frontenac (22609).
10—$15.00: A être réclamé (31124).
11—$15.00: J.-M. Tremblay, M. D., Sorel, Qué. (7143).
12—$15.00: René Duchesne, 127, rue Price, Chicoutimi (3412).
13—$15.00: Mme Juliette Paquette, 176, 8ème rue, Sherbrook, Qué. (22641).
14—$15.00: Chs. Simard, St-Coeur de Marie, Lac St-Jean (12125).
15—$15.00: Maurice Boutin, 138, rue High, Arvida (29862).
16—$10.00: E. Des Ormeaux, 946, rue Berri, Montréal (21521).
17—$10.00: Lucien Vézina, RR 1, La Patrie, Co. Compton, Qué. (36804).
18—$10.00: Edouard Bélanger, 17, rue St-Germain, Jonquière (5087).
19—$10.00: A être réclamé (31920).
20—$10.00: Lise Cloutier, 61, Frontenac, Sherbrook, Qué. (21,748).
21—$10.00: J.-P. Proulx, Baie Comeau, Qué. (20024).
22—$10.00: Léo Asselin, 33, Route Régionale, Jonquière (9113).
23—$10.00: Alphée Gosselin, Qué. (20129).
24—$10.00: H.-A. Maltais, 252, La Salle, Arvida (1623).
25—$10.00: Roland Lévesque, St-Jean de Cherbourg, Co. Matane (8125).
26—$5.00: A être réclamé (29,826).
27—$5.00: Rév. Arthur Proulx, St-Armand, Co. Missisquoi (26,954).
28—$5.00: François Grenier, Garthby, Qué. (21166).
29—$5.00: Rév. Lionel Clément, Ecole Normale, Ste Ursule, Maskinongé (34839).
30—$5.00: Georges Dunn, Chute à Caron, Chicoutimi (34321).
31—$5.00: Thomas Provost, 11, Côte du Palais, Qué. (14711).
32—$5.00: Lucien Fortin, Laterrière, Qué. (1558).
33—$5.00: Florian Fontaine, St-Malo, Co. Compton (35800).
34—$5.00: Arthur Gosselin, 3ème avenue, Val d'Or, Qué. (24,543).
35—Mme Jean Lacroix, St-Claude, Man. (26189).

FEU LE DR TORY

OTTAWA — Le Dr H. M. Tory, président du Carleton College, à Ottawa, ancien président de l'Université d'Ottawa, et ancien président du conseil national des recherches, est décédé le 6 février à l'hôpital, à l'âge de 83 ans.

Aucune intention de vendre le Groenland

COPENHAGUE — Le ministre des affaires étrangères du Danemark, Gustave Rasmussen, a déclaré, à une conférence de presse, que le Danemark n'a pas l'intention de "vendre" le Groenland à une puissance étrangère. Les journaux de Moscou ont rapporté antérieurement que les Etats-Unis désiraient faire l'achat du Groenland pour l'installation de bases militaires. Ces rapports ont été niés catégoriquement à Washington.

Rasmussen ajouta que le temps est venu de mettre fin à l'accord qui accorde aux Etats-Unis le droit de maintenir des installations militaires au Groenland et que des négociations avaient déjà été entamées sur ce point.